

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
Direction générale du développement

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT
1960-1975

Annexes

SOMMAIRE

pages

A. 1. Evolution du P.I.B. des EAMA	1
2. Evolution des productions des EAMA	2
a) cultures vivrières	2
b) cultures industrielles	4
c) élevage, pêche, forêts	5
d) mines	6
e) énergie électrique	8
f) industrie	9
3) Evolution des infrastructures économiques	13
a) routes	13
b) trafics portuaires	14
c) trafics ferroviaires	14
4. Evolution du secteur social	15
a) enseignement	15
b) santé	16
5. Les montants des différents Fonds	17
a) contributions	17
b) bénéficiaires	18
6. Rythme, répartition et montant moyen des engagements du 1er FED	19
7. Rythme des engagements des trois premiers Fonds	21
8. Les versements du FED	22
9. Répartition des marchés de travaux et de fournitures et des contrats d'assistance technique	23
10. La participation des ACP à la mise en oeuvre des interventions communautaires : les innovations de la Convention de Lomé	24
B. 1. Bilan des décisions de financement au 31.12.1974 (par pays)	28
2. Bilan des projets de production rurale	63
3. Analyse de projets de production rurale	64
4; Bilan des projets de transports et communications	94
5. Description de projets de transports et communications	96
6. Bilan des constructions sociales	109
a) enseignement	109
b) santé	111
c) hydraulique, édilité, habitat	112
d) stages	113
7. Description de projets d'infrastructure sociale	114
8. Bilan des projets industriels	135
9. Description d'un projet de centrale électrique à Garoua	136
10. Liste des études générales financées par le FED	138
11. Utilisation des aides à la production du 2ème FED	139
12. Programme communautaire de participation des EAMA à des manifestations commerciales internationales	140

C. 1. Eléments de comparaison pour la répartition des crédits FED par pays	141
2. Détail de la rubrique DIVERS	142
3. Pourcentage des exportations des trois produits principaux dans les exportations des ACP	143
4. La situation de l'Afrique en matière de santé publique	144
5. Situation des transports dans les EAMA	147
6. Part des industries dans le PIB	148
7. Modes de financement des projets (2è et 3è FED)	149
D. 1. Part du FED dans certaines infrastructures des EAMA	150
A. aménagements agricoles	150
B. routes	151
C. nombre de classes ou d'écoles	152
D. nombre de lits d'hopitaux	153
Bibliographie	154

Evolution du PIB aux valeurs d'acquisition

Pays	Total (en millions d'u.c.)				per capita (en u.c.)			
	1960	1963	1969	1972	1960	1963	1969	1972
Burundi		145	198	209	?	47	57	63
Cameroun		634	1.081(1)	1.188	?	127	188(1)	181
Centrafrique		143	220	236	?	105	140	145
Congo		151	230	309		187	251	270
Côte d'Ivoire	570	794	1.411(1)	1.672	176	217	335(1)	309
Dahomey	148	169	240	272	70	75	90	100
Gabon	127	176	329(1)	400	284	386	677(1)	800
Haute-Volta	186	220	340	363	42	47	60	63
Madagascar	544	613	866	936	101	106	131	127
Mali	275	328	482	363	67	75	99	72
Maurice	136	214	186(1)	227	212	305	233(1)	270
Mauritanie	77	111	170	190	81	110	150	163
Niger	203	267	378	363	69	80	97	81
Rwanda		97	185	227	?	33	51	54
Sénégal	591	709	765	954	190	213	202	236
Somalie	107	154	178(1)	218	48	64	65(1)	72
Tchad		213	300	290	?	67	80	72
Togo	115(2)	134(2)	252	300	75(2)	81(2)	131	145
Zaïre	1.280	1.596(2)	1.759	1.740	91	99	85	90

(1) Chiffres de 1970

(2) Données non strictement comparables à celles des années suivantes en raison de l'adoption d'un nouveau Système de Comptabilité Nationale

Source : Nations-Unies, Annuaire Statistique 1972, Bureau de Statistique de l'ONU, Département des Affaires Economiques et Sociales, 24ème édition, New-York, 1973, pour les années 1960, 1963, 1969 - World Bank Atlas (Washington 1974) pour l'année 1972.

Evolution des productions des Etats associés

a) Cultures vivrières (milliers de tonnes)

	Manioc		Maïs		Millet-sorgho		Riz (paddy)		
	Moyenne 1954-56	1962	1971	Moyenne 1954-56	1962	1971	Moyenne 1954-56	1962	1971
Burundi	1.300 (7)	1.431	1.577	185 (7)	135 (5)	200	225 (7)	80	135
Cameroun	665	650 (6)	930	122	120	355	352	400	426
Centrafrique	760	1.040 (1)	1.000	8	? (1)	45	32	? (1)	50
Congo	800	800 (1)	450	7	7	1	-	4	1
Côte d'Ivoire	560	859	540	50	170	280	40	70	55
Dahomey	830	1.235	736	170	219	216	60	61	60
Gabon	87	160	170	1	1	?	-	1	1
Haute-Volta	25	? (2)	42	75	75 (2)	42	550	650	973
Madagascar	820	740	1.218	60	80	118	3	? (2)	21 (2)
Mali	180	?	150	60	61	80	700	936	1.200
Mauritanie	-	-	-	6	?	3	80	80	150
Niger	50	117	200	2	2	2	630	1.254	1
Rwanda	(7)	134	345	(7)	68	60	(7)	167	11
Sénégal	75	133	150	15	30	39	325	424 (3)	80
Somalie	?	15	25	50	-	35	120	100	65
Tchad	24	?	55	10	9	20	860	650	102
Togo	373 (4)	987 (6)	1.170	50 (4)	84	100	107	74	33
Zaire	7.212	7.800	10.000	332	?	350	?	40	195

(1) pour l'année 1959

(2) pour l'année 1960

(3) ensemble de la production céréalière en 1961

(4) pour l'année 1959

(5) pour l'année 1960

(6) moyenne 1961-65

(7) Rwanda-et Burundi

Sources des Annexes A2 - A3 - A4

- 1) Ministère de la France d'Outre-Mer : Outre-Mer 1958 (Paris, 1959)
- 2) Commission de la CEE : Renseignements de base sur les Etats Africains et Malgache Associés - tome I - Données Statistiques (Ronéotypé - Bruxelles, 1965)
- 3) Commission des C.E. : Données de base sur les Etats Africains et malgache associés (Ronéotypé - Bruxelles, juillet 1968)
- 4) Conseil des Communautés Européennes, Secrétariat Général : Etats ACP - Données géographiques, politiques et économiques (Ronéotypé - Bruxelles, 1974)
- 5) Commission des C.E. : Afrique tropicale - Indicateurs socio-économiques (Ronéotypé - Bruxelles, 1973)
- 6) P. Biarnès, Ph. Decraene et P. Rondot : L'année politique africaine 1973 (Dakar, Société africaine d'édition, 1974)
- 7) FAO: Production Yearbook 1971
- 8) Ediafric-service : L'industrie africaine en 1970 - en 1973 (N° spéciaux du Bulletin d'Afrique Noire, Paris).

b) Cultures industrielles (milliers de tonnes)

	Arachides (en coques)		huile de palme		Café			Cacao (en fèves)			canne à sucre			bananes			coton (graines)			tabac					
	1955	1962	1971	1956	1962	1971	1956	1962	1971	1957	1962	1971	1956	1962	1971	1955	1962	1971	1956	1962	1971	1957	1962	1971	
Burundi	?	3	21	-	-	24	13	-	-	63	-	-	-	-	-	-	-	-	?	-	-	-	-	-	1,5
Cameroun	63	?	195	56	50	84	42	10	130	-	68	10	10	115	180	134	130	17	45	3	0,8	3	0,3	6	
Centrafrique	11	1	85	-	-	10	8	?	-	-	1	?	210	-	?	170	170	44	33	0,3	?	0,7	?	?	
Congo	24	1	3	?	4	1	1	73	2	1	1100	?	?	-	33	12	179	3	6	2	?	2	?	0,3	
Côte d'Ivoire	18	29	43	69	20	240	185	?	99	4	-	?	-	-	?	48	10	1	1	1	?	?	?	2,4	
Dahomey	17	22	65	40	35	?	2	?	-	-	-	?	-	-	-	-	-	1	1	1	?	1	?	?	
Gabon	-	1	2	-	-	?	?	?	4	-	-	-	-	-	-	-	-	3	7	1	?	?	?	?	
Haute-Volta	50	77	68	-	-	1	?	?	?	04	?	56	?	1239	200	128	344	5	2	4,5	?	4,2	?	?	
Madagascar	25	?	40	-	-	65	-	-	-	-	-	-	577	61	-	-	-	3	2	1	?	?	?	?	
Mali	108	160	170	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?	25	-	-	-	5	27	4,5	-	-	-	1	
Mauritanie	-	0,5	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	?	
Niger	111	205	240	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rwanda	?	1	6	-	-	12	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?	
Sénégal	464	890	960	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Senégal	?	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?	450	?	128	150	70	1	-	-	-	-	-	
Senégal	125	120	115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?	250	?	450	150	47	8	-	-	-	-	?	
Tchad	12	21	18	0,5	0,5	12	9	6	6	4	6	6	-	-	-	-	-	5	8	0,3	-	-	-	?	
Togo	175	174	200	221	245	200	61	72	4	-	26	5	?	397	?	500	80	10	10	?	?	?	?	20	

1) production exportable

2) Cameroun sous tutelle française uniquement

3) en 1959

4) en 1970

5) moyenne 1961-1965

c) Elevage, pêche, forêts

	Elevage bovin (milliers de têtes)			Pêche (milliers de tonnes)			Forêts (1) (milliers de m ³ de grumes exportés)		
	1955	1962	1971	1955	1962	1971	1958	1962	1968
Burundi	?	467	680	?	8	12	-	-	-
Cameroun	1.250	1.250	3.800	3	60	?	126	156	329
Centrafrique	350	?	480	?	?	3	-	-	-
Congo	7	23	42	2	7	20	247	346	570
Côte d'Ivoire	200	292	400	12	25	71	457	1.115	2.620
Dahomey	300	322	590	20	9	4	-	-	-
Gabon	-	-	-	?	14	?	993	1.068	1.294
Haute-Volta	1.550	1.840	2.900	-	-	-	-	-	-
Madagascar	6.322	6.500	10.000	2	26	69	-	-	-
Mali	2.900	3.862	5.500	50	?	?	-	-	-
Mauritanie	750	3.000	2.700	12	45	30	-	-	-
Niger	2.100	3.862	4.400	?	8	12	-	-	-
Rwanda	?	564	?	?	2	?	-	-	-
Sénégal	1.000	1.960	2.700	40	100	220	-	-	-
Somalie	?	1.200	2.850	?	2	5	-	-	-
Tchad	4.000	4.000	4.500	?	118	120	-	-	-
Togo	117	160	190	?	4	8	-	-	-
Zaïre	?	1.035	930	?	153	122	100	76	65

(1) Source : n° spécial de Marchés Tropicaux, supplément au n° 1306 du 21.11.1970 : article de M. Delaporte : L'évolution de la production et du marché des bois tropicaux africains.

Les données concernant les années postérieures à 1970 ne sont pas disponibles.

d) Production minière

		<u>1957</u>	<u>1962</u>	<u>1971</u>
Burundi	-	-	-	-
Cameroun	aluminium (t)	32.000	52.000	52.370
	cassitérite (kg)	108.000	100.000	40.000
	or (kg)	339	16	15
Centrafrique	diamants (carats)	109.000	262.000	469.000
Congo	or (kg)	230	116	95
	potassium (t)	-	-	430.000
	plomb et zinc (t)	3.500	2.900	12.380
	cuivre (t)	-	2.900	2.070
Côte d'Ivoire	manganèse (t)	-	107.000	10.377
	diamants (carats)	155.000	284.000	213.000
Dahomey	-	-	-	-
Gabon	pétrole (t)	198.000	889.000	5.785.000
	manganèse (t)	-	637.000	1.866.000
	uranium (t)	-	1.317	1.228
	or (kg)	707	1.100	421
Haute-Volta	or (kg)	195	482	567
Madagascar	graphite (t)	15.400	16.500	20.051
	chromite (t)	-	19.000	100.000
	sel	-	-	17.000
	mica (t)	963	1.090	588
	or (kg)	26	?	15
Mali	-	-	-	-
Mauritanie	fer (t)	-	650.000	8.600.000
	cuivre (t)	-	-	5.340
	sel (t)	-	500	500
Niger	uranium (t)	-	-	580
	or (kg)	-	-	7
Rwanda	cassitérite (t)	?	1.896	1.784
	gaz naturel (m ³)	?	?	1.000.000
Sénégal	phosphates (t)	92.200	680.000	1.600.000

./.

d) Suite

Somalie	-	-	-	-
Tchad	-	-	-	-
Togo	phosphates (t)	-	431.000	1.813.000
Zaire	civre (t)	?	297.000	424.000
	manganèse (t)	?	305.000	378.000
	charbon (t)	?	88.000	119.000
	zinc (t)	?	56.000	109.000
	cobalt (t)	?	9.700	141.000
	diamants (carats)	?	14.656.000	120.000
	or (kg)	?	6.400	5.000

e) Production d'énergie électrique

(en millions de kWh)

	<u>1958</u> ⁽¹⁾	<u>1962</u>	<u>1970</u>	<u>1972</u>
Burundi	?	11	21	?
Cameroun	193	1.067	1.150	1.120
Centrafrique	4	12	46	49
Congo	18	36	68	89
Côte d'Ivoire	35	120	490	692
Dahomey	5	6	34	44
Gabon	6	27	101	134
Haute-Volta	5	10	26	37
Madagascar	85	110	170	?
Mali	11	18	40	47
Mauritanie	?	?	17	18
Niger	5	9	40	50
Rwanda	?	10	83	?
Sénégal	95	172	310	345
Somalie	?	9	20	?
Tchad	3	12	45	51
Togo	?	8	23	49
Zaïre	?	2.641	3.053	?

(1) Consommation

(2) Source : n° spécial de Marchés Tropicaux, supplément au n° 1306 du 21.11.1970 : article de M. Ligouzat : Le développement de l'électrification pp. 291 à 296 pour les années 1958 1962 et 1970 .

Pour l'année 1972 : l'industrie africaine en 1973 4^e édit. (n° spécial du Bulletin d'Afrique noire, Ediafric-Service, Paris 1974).

f) Production industrielle

Nota

Il est extrêmement difficile de trouver des statistiques homogènes sur la production industrielle des différents Etats Associés. On se bornera donc à donner, pour la plupart d'entre eux, des indications partielles sur l'évolution des principales productions.

1. CAMEROUN

	1961	1966	1969	1972
Aluminium (t)	52.000	47.000	46.700	46.300
Ciment	?	23.000	32.000	132.000
Huile de palme (t)	-	1.430	23.800	23.820
Bière (hl)	243.000	352.000	550.000	994.500
Boissons gazeuses (hl)	73.000	163.000	290.000	452.000
Beurre de cacao (t)	3.600	5.200	9.900	7.967
Tissus (mio. m)	-	-	16	21
Bicyclettes et motos (unités)	10.700	21.000	29.300	21.600
savon (t)	-	4.600	13.200	?
Nombre d'usines	?	186	207	203
<u>Chiffre d'affaires total</u> (y inclus bâtiments, travaux publics, eau et élec- tricité) (millions CFA)	26.000	50.000	60.000	72.000

2. CENTRAFRIQUE

Huile d'arachide (1000 l)	-	927	2.000	?
Bières et boissons ga- zeuses (hl)	66.000	130.000	125.000	160.000
Cycles et cyclomoteurs (unités)	-	9.500	18.000	13.900
Tissus (mio. m)	4	5,1	11,6	13
Nombre d'usines	?	80	93	77
<u>Chiffre d'affaires total</u> (mines exclues) en mio. CFA	1.435	5.207	10.000	15.000

	1961	1966	1969	1972
3. CONGO				
Bières et boissons gazeuses (hl)	18.000	109.100	215.600	282.000
Sucre (t)	18.000	92.000	148.000	88.000
Savon (t)	1.390	2.700	4.000	5.040
Ciment (t)	-	-	40.000	115.000
Nombre d'usines	56	75	85	73
<u>Chiffre d'affaires total</u> (mio CFA)	5.380	11.410	17.500	32.000
4. COTE D'IVOIRE				
Bières et boissons gazeuses (hl)	115.000	325.000	560.000	870.000
Café soluble (t)	-	800	1.400	1.850
Ciment (t)	?	285.000	390.000	550.000
Cycles et cyclomoteurs (unités)	18.000	20.600	28.600	36.600
Tissus imprimés (1000 m)	-	6.500	24.500	33.500
Huile de palme (t)	-	12.900	130.000 ⁽¹⁾	103.000
Savon (t)	14.000	15.000	19.000	21.000
Nombre d'usines	132	235 ⁽²⁾	256	408
<u>Chiffre d'affaires total</u> (mio CFA)	17.000	51.000	83.000	135.000
5. DAHOMEY				
Huile de palme (t)	10.400	10.400	13.100	8.000
Bières et boissons gazeuses (hl)	87.000	106.000	112.000	170.000
Nombre d'usines	?	31	36	46
<u>Chiffre d'affaires</u> (mio CFA)		4.300 ⁽³⁾	5.500	13.000

(1) prévisions pour 1970

(2) en 1967

(3) en 1967

./.

ANNEXE A - 2

f) Suite 2

	1961	1966	1969	1972
6. HAUTE-VOLTA				
Bières et boissons gazeuses (hl)	71.000	58.000	84.000	112.000
Beurre de karité (t)	203	750	1.200	1.200
Savon (t)	505	1.900	2.400	3.000
Nombre d'usines	?	39	50	57
<u>Chiffres d'affaires</u> (industries de transformation) (mio CFA)	?	3.200	4.500	8.200
7. MALI				
Nombre d'usines	22	46	52	56
<u>Chiffre d'affaires</u> (mio F.M.)		9.000 ⁽²⁾	12.700	17.000
8. NIGER				
Huile d'arachides (t)	2.800	8.600	12.250	17.700
Nombre d'usines	10	38	45	53
<u>Chiffre d'affaires</u> (mio CFA)	1.300 ⁽¹⁾	2.000	5.500	10.000
9. SENEGAL				
Ciment (t)	167.000	194.000	207.000	260.000
Farine (t)	89.000	85.000	95.000	72.000
Huile d'arachide (t)	143.000	184.000	158.000	212.000
Bières et boissons gazeuses (hl)	171.000	216.000	216.000	290.000
Sucre (t)	12.000	20.000	21.000	29.300
Savon (t)	11.000	14.000	18.000	18.200
Boîtes métalliques (milliers)	19.000	25.000	34.000	18.000
Cartons et papiers (t)	3.000	5.000	6.400	?
Nombre d'usines	156	186	226	251
<u>Chiffre d'affaires</u> (mio CFA)	44.000 ⁽³⁾	58.000	69.000	96.000

(1) en 1963

(2) en 1968

(3) en 1964

ANNEXE A - 2

f) Suite 3

10. <u>TCHAD</u>	<u>1961</u>	<u>1966</u>	<u>1969</u>	<u>1972</u>
Huile de coton (hl)	2.890	4.830	5.120	?
Coton fibre (t)	16.500	31.200	55.200	41.000
Tissus (1000 m)	-	-	13.150	15.000
Bières et boissons gazeuses (hl)	-	24.000	76.600	85.300
Sucre raffiné (t)	-	-	10.000	17.000
Nombre d'usines	?	?	67	71
<u>Chiffre d'affaires</u> (industries et énergie) (mio CFA)	?	10.600	14.800	12.600 (1)

(1) sans l'égrenage de coton

Evolution des infrastructures économiques

a) Routes

	Longueur du réseau routier (km)			dont routes revêtues			parc automobile		
	1962	1970	1974	1962	1970	1974	1962	1970	1972
	Burundi	3.000	6.000	?	48	120	133	4.000	5.000
Cameroun	28.400	45.120	?	890	1.230	?	34.800	62.000	?
Centrafrique	17.000	21.300	21.999	-	80	164	7.900	11.000	12.406
Congo	7.000	10.840	?	71	230		17.500	9.000	36.351
Côte d'Ivoire	32.500	34.950	34.950	790	1.300	2.440	37.000	89.000	130.000
Dahomey	5.200	6.920	6.920	-	800	824	9.100	20.000	?
Gabon	4.100	5.740	5.740	100	140	213	7.500	14.000	12.000
Haute-Volta	16.000	16.400	17.000	65	200	567	10.800	13.000	19.650
Madagascar	25.000	38.110	?	2.000	2.560	?	55.700	82.000	?
Mali	10.600	12.080	12.080	620	1.110	1.607	11.000	10.000	32.313
Mauritanie	2.670	6.190	6.794	-	190	560	2.500	10.000	10.660
Niger	3.500	6.750	?	77	420	?	4.200	10.000	?
Rwanda	2.500	5.000	?	-	60	?	1.900	6.000	?
Sénégal	13.200	15.420	13.270	1.200	2.040	2.576	45.000	60.000	69.729
Somalie	15.000	13.400	16.063	600	640	1.063	6.900	14.000	18.908
Tchad	30.000	30.730	?	100	210	?	7.900	9.000	?
Togo	4.300	7.290	7.658	162	380	990	5.000	12.000	25.813
Zaïre	140.600	141.300	?	1.900	1.900	?	67.000	90.000	?

(1) en 1968

(2) en 1957

b) Trafics portuaires *
(en milliers de tonnes de fret)

	<u>1958</u>	<u>1969</u>	<u>1974</u>
Dakar	2.815	3.533	6.766
Abidjan	1.225	5.168	6.559
Lomé	107	315	384
Cotonou	265	546	720
Douala	868	1.652	?
Pointe-Noire	549	2.830	6.942
Tamatave	475 ⁽¹⁾	1.349	?
Matadi et Boma	1.164	1.980	?
Mogadiscio et Berbera	245 ⁽²⁾	303	527 ⁽³⁾

(1) en 1957
(2) en 1966
(3) en 1972

c) Trafics ferroviaires * (1)
(en millions de tonnes/kilomètres)

	<u>1957</u>	<u>1967</u>
Dakar-Niger	380	394
Régie Abidjan-Niger	138	325
Congo-Océan	145	641
Transcamerounais	110	207
Madagascar	131	179
MIFERMA	-	5.440
Zaire	?	2.400

(1) les données concernant 1974 ne sont pas disponibles

* Source : N° spécial de Marchés Tropicaux, article de R. Joneaux :
Le développement des infrastructures de transports de 1945 à
1970, pp. 257 à 265

Evolution du secteur social

a) Enseignement

	Nombre d'élèves dans le primaire		Nombre d'élèves dans le secondaire		Nombre d'étudiants (technique et supérieur)		Taux de scolarisation (base : population scolaire totale)			
	1962	1973	1962	1973	1962	1973	1958/59	1967	1973 (6)	
Burundi	100.000	182.000 (3)	2.900 (2)	6.600 (3)	101	2.300 (1)	22,7 (4)	19,9	27	
Cameroun	522.000	634.000	19.600	28.600 (1)	659	12.000	36,2	56,2	57	
Centrafrique	67.000	178.000	1.900	9.500	1.300	890	23,6	48,4	56	
Congo	135.000	260.000	5.800	33.000 (2)	2.100	2.600	44,9	96,3	100	
Côte d'Ivoire	313.000	600.000 (1)	18.000	95.000 (2)	7.000	6.500	23,7	44,3	65	
Dahomey	88.000	132.700	5.000	12.000 (1)	1.440	2.000	20,1	26,3	26	
Gabon	64.000	105.000	3.000	9.400 (2)	800	2.480	51,3	81,2	100	
Haute-Volta	64.000	108.000	2.600	10.500 (2)	910	345	5,6	9,1	10	
Madagascar	561.000	1.005.000	37.000	101.000	8.860	9.300	32,7	51,2	75	
Mali	96.000	201.000	4.300	27.000	1.700	1.000	6,2	16,6	21	
Mauritanie	16.500	38.000	800	4.200	70	422	5,4	9,5	17	
Niger	43.000	88.000	2.000	5.200	61	220	3,6 (4)	9,2	10	
Rwanda	358.000	425.000 (1)	4.900	10.500 (1)	326	1.200 (1)	22,7	48,4	56	
Sénégal	190.000	231.000	15.000	31.400 (1)	5.200	8.370 (1)	19,5	33,5 (5)	34	
Somalie	19.000	60.000	4.400	7.000	325	1.000	8,1	6,6	11	
Tchad	113.000	184.000	2.700	9.400	358	750	8,1	24,0	25	
Togo	113.000	258.000	6.000	24.500 (2)	927	3.900	27,6	43,8	69	
Zaïre	1.800.000	3.000.000	39.300	245.000 (2)	40.040	13.000	47,6	63,9	85	

1) en 1967

2) secondaire et technique

3) en 1970

4) Rwanda et Burundi ensemble

5) en 1966

(6) estimations

b) Santé

	Nombre d'établissements hospitaliers		Nombre de lits				Journées d'hospitalisation (en milliers)		Effectifs du personnel médical (3)		Nombre de consultations (milliers) (3)	
	1958	1967	1974	1958	1967	1974	1958	1967	1958	1967	1958	1967
Burundi	234	127	141	7.248 (1)	3.723	4.350	1.523 (1)	670	1.149 (1)	756	7.729 (1)	4.678
Cameroun	447	906	?	17.237	11.578	?	2.293	2.784 (2)	1.897	2.515	10.300	16.864
Centrafrique	122	350	?	1.593	2.637	3.140	444	687	520	988	2.495	5.617
Congo	193	278	314	4.332	5.464	5.541	721	1.474	1.413	2.379	3.674	5.669
Côte d'Ivoire	216	442	442	7.000	8.402	8.525	1.184	1.107	1.580	2.966	10.088	12.942
Dahomey	248	185	?	2.831	1.828	?	614	415	828	1.666	5.385	4.819
Gabon	64	143	245	2.869	3.800	3.868	512	715	487	1.046	1.379	2.401
Haute-Volta	216	390	391	1.965	2.864	2.864	361	390	796	1.405	8.331	7.778
Madagascar	537	684	?	12.600	17.850	?	2.742	4.409	2.841	5.972	9.069	13.271
Mali	240	433	446	2.793	3.375	3.554	507	887	792	3.713	6.899	12.695
Mauritanie	36	90	90	108	344	?	16	77	212	671	1.248	1.615
Niger	103 (1)	157	?	1.042 (1)	2.786	2.935	224 (1)	680	449 (1)	791	4.022 (1)	6.738
Rwanda		133	?		4.227	?		1.070		1.220	7.729 (1)	8.596
Sénégal	289	378	491	5.093	5.729	5.729	928	1.809	2.488	4.766	8.146	11.634
Somalie	166	239	?	2.034	4.329	5.160	585	?	1.219	2.237	1.449	?
Tchad	145	158	?	1.974	3.580	3.010	540	766 (2)	596	1.163	2.530	3.739
Togo	135	236	236	1.555	2.951	?	418	387	500	1.288	6.328	8.809
Zaïre	3.140	2.532	?	86.599	55.123	?	?	4.773	8.385	6.539	?	?

1) Rwanda et Burundi ensemble

2) Hôpitaux seulement

Les montants des différents Fonds

A. Contributions

	Convention d'Application		Yaoundé I		Yaoundé II		LOME	
	mio. uc.	%	mio. uc.	%	mio. uc.	%	mio u.c.	\$
Belgique	70	12,04	69	9,45	80	8,89	196,875	6,25
Allemagne	200	34,41	246,5	33,77	298,5	33,16	817,425	25,95
France	200	34,41	246,5	33,77	298,5	33,16	817,425	25,95
Italie	40	6,88	100	13,70	140,6	15,62	378,000	12,00
Luxembourg	1,25	0,22	2	0,27	2,4	0,28	6,300	0,20
Pays-Bas	70	12,04	66	9,04	80	8,89	250,425	7,95
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	589,050	18,70
Danemark	-	-	-	-	-	-	75,600	2,40
Irlande	-	-	-	-	-	-	18,900	0,60
Total	581,25	100	730	100	900	100	3.150,000	100
HEI	-	-	70	-	100	-	400,000	-
Total général	581,25	-	800	-	1.000	-	3.550,000	-

./.

2. Bénéficiaires (en millions d'u.c.)

	EAMA		ACP LCME	PTOM/DOM		Total		
	Y. I.	Y. II. (1)		Y. I.	Y. II.		Y. I.	Y. II.
FED - Subventions Stabex	620	748	2.100	60	62	680	810	2.175
Prêts spéciaux et capitaux à risques	-	-	375	-	-	-	-	400
	46	80	525	4	10	50	90	575
Total	666	828	3.000	64	72	730	900	3.150
BEI Prêts nor- maux	64	90	390	6	10	70	100	400
Total	730	918	3.390	70	82	800	1.000	3.550

Répartition entre PTOM

	Subventions		Prêts spéciaux		Prêts Normaux	
PTOM français	30	30	2	6	3	5
PTOM néerlandais	30	32	2	4	3	5
PTOM britanniques	-	-	-	-	-	-
	60	62	4	10	6	10
						(2)
						(2)
						(2)

(1) Non compris les 5 mio u.c. ultérieurement-déstinés à l'Ile Maurice

(2) Les prêts normaux, le Stabex et les capitaux à risques ne sont pas répartis pour les PTOM

Rythme, répartition et montant moyen des engagements du 1er FEDa) Rythme des engagements du 1er FED

	Rythme prévu par la Conven- tion (mio. u.c.) (1)	Décisions d'en- gagement (mio. u.c.)	Nombre de projets
1958	58,1	-	-
1959	72,6	51,2	60
1960	95,9	63,5	61
1961	130,8	172	100
1962	223,8	162,3	95
Total		449,0	316
plus études (procédure accélérée) plus provisions et frais annexes		2,9 70,5	
Total au 31.12.1962		522,4	
Reste à engager		58,8	

b) Répartition (en %) (1)

	<u>Projets sociaux</u>	<u>Projets économiques</u>
1959	48	52
1960	37	63
1961	47	53
1962	25	75
1958-1962	37	63

(1) La recommandation du Conseil tendait à consacrer 25 à 30 % au social et 70 à 75 % à l'économique.

c) Taille moyenne des projets (en u.c.)

1959	668.950
1960	1.196.000
1961	1.372.830
1962	2.035.900

Rythme des engagements des trois premiers Fonds

Années	1er FED		2ème FED		3ème FED	
	montants (mio. u.c.) par année	% de la dotation (cumulé)	montants (mio. u.c.) par année	% de la dotation (cumulé)	montants (mio. u.c.) par année	% de la dotation (cumulé)
1959	51,2	8,8				
1960	63,2	19,7				
1961	172	49,4				
1962	162,3	77,4				
1963	55,5	86,9				
1964	35	93				
1965	36,5	99,1	212,3	29,1		
1966	1,8	99,1	156	50,4		
1967			105,8	64,9		
1968			121	81,5		
1969			104,8	95,9		
1970			10,5	97,3		
1971			3,3	97,7	232,8	25,9
1972			7,2	98,7	205,5	48,7
1973					199,4	70,5
1974						

Les versements du FED (au 31.12.1974)
(en millions d'u.c.)

Années	1er FED		2ème FED		3ème FED		Total par année	Total cumulé
	montant	% (1)	montant	%	montant	%		
1960	4	0,7					4	4
1961	16	3,4					16	20
1962	53	12,6					53	73
1963	65	23,7					65	138
1964	83	38,0					83	221
1965	85	52,6	(1) 22	3,0			107	328
1966	76	65,7	36	7,9			112	440
1967	62	76,4	43	13,8			105	545
1968	40	83,3	70	23,4			110	655
1969	26	87,7	90	35,8			116	771
1970	15	90,3	131	53,7			146	917
1971	11	92,2	111	70,5	23	3,1	145	1.062
1972	10	93,9	79	79,7	42	7,2	131	1.193
1973	10	95,6	50	86,5	98	18,1	158	1.351
1974	5	96,5	30	90	135	33,1	170	1.521
	561		662		298		1.521	

(1) Les pourcentages ont été calculés sur les montants annuels cumulés par rapport au montant total de chacun des 3 Fonds.

Nota : Les dépenses locales représentent environ 45 % du volume total des paiements.

REPARTITION des marchés de travaux par nationalité des adjudicataires
des marchés de fournitures par origine des marchandises
des contrats d'assistance technique par nationalité des attributaires
Comparaison 1er, 2ème et 3ème FED - Situation au 30.6.1974

en 000 U/c

Pays	Marchés de travaux						Marchés de fournitures						Contrats d'assistance technique						Ensemble des marchés et contrats					
	1er FED		2ème FED		3ème FED		1er FED		2ème FED		3ème FED		1er FED		2ème FED		3ème FED		1er FED		2ème FED		3ème FED	
	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%
Allemagne	13.419	3.41	58.666	18.56	21.363	11.89	9.482	19.90	15.635	18.46	5.184	10.42	9.242	19.87	25.786	25.70	11.815	21.68	32.143	6.60	100.087	19.98	38.362	13.51
Belgique	8.714	2.22	15.905	5.04	10.330	5.75	2.441	5.12	7.136	8.43	2.581	5.19	6.449	13.86	9.497	9.46	7.328	13.45	17.604	3.61	32.538	6.49	20.239	7.13
France	181.294	46.09	148.702	47.05	82.436	45.86	17.843	37.43	34.094	40.26	22.159	44.54	11.407	24.52	29.238	29.14	17.958	32.78	210.544	43.19	212.034	42.31	122.453	43.12
Italie	57.637	14.65	26.303	8.32	28.989	16.13	4.702	9.87	13.287	15.69	4.248	8.54	9.797	21.06	14.131	14.08	9.190	16.87	72.136	14.80	53.721	10.72	42.427	14.94
Luxembourg	825	0.21	1.884	0.60	1.320	0.74	6	0.01	31	0.04	1.929	3.88	673	1.40	1.534	1.53	1.181	2.17	1.484	0.30	3.449	0.69	4.430	1.56
Pays-Bas	15.071	3.83	11.264	3.56	889	0.49	3.365	7.06	4.643	5.48	2.197	4.42	5.123	11.01	9.601	9.57	6.041	11.09	23.599	4.83	25.508	5.09	9.127	3.21
RUWA-PTON	116.361	29.79	53.345	16.87	34.428	19.14	9.413	19.75	9.292	10.93	10.840	21.79	3.849	8.28	10.562	10.52	1.071	1.96	129.623	26.59	73.199	14.60	46.339	16.32
Pays tiers	—	—	—	—	—	—	409	0.86	598	0.71	609	1.22	—	—	—	—	—	—	409	0.08	598	0.12	609	0.21
Total	393.321	100	316.069	100	179.755	100	47.661	100	84.676	100	49.747	100	46.520	100	100.349	100	54.484	100	487.502	100	501.094	100	283.986	100

LA PARTICIPATION DES A.C.P. A LA MISE EN OEUVRE DES INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRES : LES INNOVATIONS DE LA CONVENTION DE LOME

Le renforcement des pouvoirs des autorités nationales dans la mise en oeuvre de la coopération financière et technique se situe à trois niveaux :

- 1) Outre les responsabilités qu'il assume dans les phases de préparation, de présentation et d'instruction des projets, l'Ordonnateur national, en étroite coopération avec le Délégué, lance les appels d'offres, reçoit les soumissions, préside à leur dépouillement, arrête les résultats des appels d'offres, signe les marchés, contrats, avenants et devis et les notifie à la Commission.

Comme par le passé, il soumet pour accord à l'Ordonnateur principal les dossiers d'appel d'offres avant leur lancement ainsi que les résultats du dépouillement des offres et les propositions d'attribution des marchés. Il est cependant prévu, contrairement aux pratiques établies sous l'empire des Conventions de Yaoundé que, pour les marchés de travaux faisant l'objet d'une procédure accélérée (c'est à dire les marchés dont l'estimation est inférieure à 2 millions d'u.c.), l'approbation de la Commission est réputée acquise dans le délai d'un mois à compter de la notification des propositions soumises par l'Ordonnateur national.

- 2) Plus significatifs sont les nouveaux pouvoirs assignés aux Ordonnateurs nationaux au stade de l'exécution des projets.

- a) suppression de l'autorisation du Délégué sur les aménagements et modifications techniques dits de détail, pour peu qu'ils respectent le cadre général du projet et du marché, qu'ils constituent un élément indispensable à l'exécution du marché, qu'ils ne modifient pas les solutions techniques retenues et qu'ils restent dans la limite de la provision pour aménagements de détail;

- b) suppression de l'approbation du Délégué sur les modifications de détail des devis en cours d'exécution;

- c) suppression de l'accord préalable du Délégué ou de la Commission sur les virements d'article à article à l'intérieur des devis;

d) suppression de l'autorisation préalable concernant les changements d'implantation de réalisations à unités multiples (puits, hangars, magasins, écoles, dispensaires, maternités), justifiés par des raisons techniques ou économiques;

e) suppression de l'accord du Délégué en matière d'application ou de remise des pénalités de retard;

f) enfin, suppression d'une série de pratiques qui pouvaient sembler relever d'un interventionnisme excessif :

- suppression du visa sur les actes donnant main-levée des cautions,
- suppression de l'accord pour effectuer certains achats sur le marché local sans considération de l'origine,
- suppression de l'autorisation préalable sur l'utilisation des matériels et engins de chantier non originaires des Etats membres ou des Etats ACP et dont il n'existe pas une production comparable dans les Etats membres et les Etats ACP,
- suppression de l'accord préalable sur les sous-traitances,
- suppression de l'obligation de présence du Délégué aux réceptions définitives.

Cette dernière mesure n'empêchera pas le Délégué d'assister, dans certains cas, aux réceptions définitives, notamment lorsque l'ampleur des réserves formulées lors de la réception provisoire nécessitera des travaux de reprise importants.

Les changements qui viennent d'être énumérés sont substantiels. Ils impliquent que deux conditions soient remplies. Ces deux conditions, consacrées par les textes, portent :

- d'une part, sur l'obligation, pour l'Ordonnateur national, d'informer, dans les meilleurs délais, le Délégué qui rendra compte à la Commission des mesures prises,
- d'autre part, sur la nécessité impérative pour le Délégué d'assister aux réceptions provisoires et de viser les procès-verbaux correspondants afin de lui permettre, avant la liquidation des derniers paiements, de s'assurer de la conformité des réalisations avec les données du projet.

- 3) Outre les pouvoirs ainsi transférés aux autorités nationales, auxquels il convient d'ajouter ceux qui résultent des nouvelles dispositions arrêtées en matière de concurrence et de préférence accordée aux entreprises et aux bureaux d'études nationaux, une mesure supplémentaire d'importance a été arrêtée. Cette mesure concerne l'utilisation des reliquats constatés.

Les autorités nationales ont désormais le pouvoir, en concertation avec l'Ordonnateur principal, d'utiliser les reliquats, exprimés en monnaie nationale, provenant des économies enregistrées lors de la clôture financière des projets, à la couverture du dépassement enregistré sur un autre projet, dans la mesure où ce dépassement n'est pas supérieur à un plafond fixé à 15 % de l'enveloppe financière du projet considéré.

4) Exécution des paiements

Les textes précisent que pour l'exécution des paiements en monnaies nationales des Etats ACP, des comptes, libellés dans la monnaie de l'un des Etats membres, sont ouverts dans chaque Etat ACP au nom de la Commission auprès d'une institution financière choisie de commun accord entre l'Etat ACP et la Commission, qui exerce les fonctions de Payeur Délégué.

Ces fonctions peuvent être assumées par les banques centrales des Etats ACP ou toute autre institution financière nationale publique ou semi-publique.

Les comptes visés ci-dessus sont alimentés par la Commission en fonction des besoins réels de trésorerie. Les transferts sont effectués dans la monnaie de l'un des Etats membres et sont convertis en devise nationale de l'Etat ACP au fur et à mesure de l'exigibilité des paiements à effectuer.

Le service rendu par le Payeur Délégué n'est pas rémunéré. Aucun intérêt n'est acquis sur les fonds en dépôt.

L'analyse de ce texte permet de dégager les lignes directrices de la réforme intervenue :

- 1) tous les paiements dans la monnaie d'un des Etats ACP relatifs à des projets financés par la Communauté dans cet Etat sont effectués par une institution financière de cet Etat,
- 2) l'institution financière choisie sera, dans toute la mesure du possible, la Banque centrale, sinon une institution financière nationale publique ou semi-publique retenue d'accord parties entre la Commission et l'Etat intéressé,
- 3) la Commission s'oblige, en conséquence, à ouvrir un compte dans chacun des Etats concernés et à l'alimenter de telle manière qu'il puisse à tout moment faire face à une demande de paiement,
- 4) les comptes de la Commission seront tenus dans la monnaie de l'Etat membre dans lequel ils auront été alimentés, le débit du compte intervenant concomitamment à la création de la quantité exacte de monnaie nationale à mobiliser pour faire face aux paiements.

Ce système entraînera inévitablement un alourdissement de la trésorerie du FED et les services de la Commission éprouveront, sans aucun doute, de plus grandes difficultés à procéder aux centralisations comptables qui leur sont imposées par leurs propres autorités de contrôle.

Pour limiter au maximum les risques d'une telle situation, ils ont conçu un projet de convention de Payeur Délégué qu'ils se proposent d'offrir à la négociation à chacun des Etats ACP. Dans ce projet, il est prévu un rôle essentiel de centralisateur d'informations assuré par le Délégué de la Commission, lequel devra nécessairement être rendu destinataire de tous les avis d'exécution des opérations passées au compte de la Commission.

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENTAU 31.12.1974BURUNDI

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	573	4.277
Industries extractives	-	148	-
Production et infra- structure énergétique	-	425	-
Projets intégrés à dominance industrielle	-	-	44.277
<u>PRODUCTION RURALE</u>	2.666	12.463	12.836
Plantations	-	1.396	11.636
Aménagements hydro- agricoles	-	4.782	1.167
Elevage	-	-	26
Projets intégrés à dominance agricole	2.666	6.123	7
Divers	-	162	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	1.082	3.636	8.015
Routes et Ponts	1.082	3.567	8.015
Divers	-	69	-
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	-	3.912	3.345
Infrastructure d'ensei- gnement	-	2.036	1.722
Bourses	-	1.876	1.623
<u>SANTE</u>	485	-	90
Infrastructure	485	-	90
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	699	-	-
Assainissements urbains	699	-	-
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	126	715	1.060
TOTAL	5.058	21.299	29.623

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENTAU 31.12.1974CAMEROUN

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	<u>2.365</u>	<u>12.825</u>
Industries manufacturières	-	1.644	290
Industries agricoles et alimentaires	-	-	772
Production et infrastructure énergétique	-	724	-
Projets intégrés à dominance industrielle	-	-	II.763
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>2.564</u>	<u>14.406</u>	<u>4.119</u>
Plantations	-	148	147
Agriculture	1.248	-	-
Elevage	1.316	-	-
Projets intégrés à dominance agricole	-	7.147	3.972
Divers	-	7.111	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>35.276</u>	<u>25.755</u>	<u>24.464</u>
Routes et ponts	10.635	3.070	11.530
Chemins de fer	19.919	22.568	12.714
Ports et voies fluviales	4.722	117	210
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>9.791</u>	<u>3.449</u>	<u>17.635</u>
Infrastructure d'enseignement	9.791	333	9.515
Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	513	-
Bourses	-	2.603	2.120
<u>SANTE</u>	<u>2.861</u>	<u>6.415</u>	<u>183</u>
Infrastructure	2.861	6.415	94
Campagnes sanitaires et coopération technique	-	-	14
Divers	-	-	75

CAMEROUN (suite)

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>1.212</u>	<u>26</u>	-
Adduction d'eau urbaine	300	26	-
Divers	912	-	-
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>811</u>	<u>1.763</u>	<u>1.800</u>
TOTAL	52.515	54.179	55.016

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

CENTRAFRIQUE

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	3.733	709
Industries agricoles et alimentaires	-	3.733	709
<u>PRODUCTION RURALE</u>	1.340	11.898	6.743
Plantations	-	12	-
Agriculture	-	-	904
Développement des coopératives crédit - commerce	-	1.191	-
Elevage	1.340	2.806	-
Projets intégrés à dominance agricole	-	2.641	5.839
Divers	-	5.248	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	5.038	6.513	10.667
Routes et ponts	4.818	4.754	5.018
Ports et voies fluviales	-	1.759	5.643
Aéroports	220	-	-
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	6.618	1.259	1.871
Infrastructure d'enseignement	6.618	518	20
Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	140	1.240
Bourses	-	601	611
<u>SANTE</u>	2.649	44	-
Infrastructure	2.649	-	-
Campagnes sanitaires et coopération technique	-	44	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	871	1.782	7.167
Hydraulique villageoise	871	-	-
Adduction d'eau urbaine	-	1.782	7.167

CENTRAFRIQUE (Suite)

SECTEURS D'ACTIVITE	1er FED	2ème FED	3ème FED
DIVERS TOUS SECTEURS	<u>1.290</u>	<u>2.001</u>	<u>1.825</u>
TOTAL	17.806	27.230	29.036

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT
AU 31.12.1974

C O N G O

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	<u>255</u>	-
Industries extractives	-	69	-
Industries agricoles et alimentaires	-	186	-
<u>PRODUCTION RURALE</u>	-	<u>4.426</u>	<u>1.308</u>
Plantations	-	3.022	-
Elevage	-	1.398	1.308
Divers	-	6	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>17.554</u>	<u>10.182</u>	<u>17.145</u>
Routes et Ponts	9.398	7.544	1.946
Chemins de fer	956	-	-
Ports et voies fluviales	5.669	3.238	16.199
Télécommunications	1.531	-	-
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>3.817</u>	<u>1.888</u>	<u>563</u>
Infrastructure d'enseigne- ment	3.817	690	-
Bourses	-	1.198	563
<u>SANTE</u>	<u>989</u>	<u>490</u>	<u>21</u>
Infrastructure	989	490	21
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>1.782</u>	<u>1.506</u>	<u>180</u>
Adduction urbaine	23	-	80
Assainissements urbains	1.759	1.306	100
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>356</u>	<u>1.010</u>	<u>1.350</u>
TOTAL	24.498	20.157	20.567

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

COTE D'IVOIRE

en 000 unités de compte

<u>SECTEURS D'INTERVENTION</u>	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	2	<u>2.150</u>
Industries manufacturi-res	-	-	2.150
Industries agricoles et alimentaires	-	2	-
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>5.169</u>	<u>41.061</u>	<u>27.166</u>
Plantations	5.169	574	7.178
Aménagements hydro-agricoles	-	4	522
Agriculture	-	<u>5.522</u>	10.428
Elevage	-	170	3.331
Projets intégrés à dominance agricole	-	34.791	5.707
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>13.115</u>	<u>8.717</u>	<u>19.435</u>
Routes et ponts	7.436	140	10.898
Chemins de fer	2.717	6.040	7.425
Ports et voies fluviales	1.036	2.514	1.112
Télécommunications	1.926	-	-
Divers	-	23	-
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>10.356</u>	<u>4.671</u>	<u>2.641</u>
Infrastructure d'enseignement	10.356	2.420	536
Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	194	318
Bourses	-	2.057	1.787
<u>SANTE</u>	<u>2.211</u>	<u>215</u>	<u>4.076</u>
Infrastructure	2.082	-	4.076
Campagnes sanitaires et coopération technique	129	215	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>8.069</u>	<u>1.116</u>	-
Hydraulique villageoise	5.062	<u>1.116</u>	-
Adduction d'eau urbaine	1.136	-	-
Assainissements urbains	1.871	-	-

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

MAURITANIE

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	-	<u>93</u>
- Industries agricoles et alimentaires	-	-	93
<u>TOURISME</u>	-	-	<u>983</u>
- Général	-	-	983
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>1.971</u>	<u>2.717</u>	<u>8.687</u>
- Aménagements hydro-agricoles	785	1.890	2.780
- Agriculture	-	301	3.385
- Développement des Coopératives : Crédit - Commerce	-	-	27
- Elevage	1.186	526	2.495
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>8.124</u>	<u>7.962</u>	<u>3.954</u>
- Routes et Ponts	1.571	2.979	1.111
- Ports et voies fluviales	6.553	4.074	439
- Aéroports	-	909	2.404
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>1.548</u>	<u>1.779</u>	<u>2.633</u>
- Infrastructure d'enseignement	1.548	1.201	2.107
- Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	5	-
- Bourses	-	573	526
<u>SANTE</u>	<u>2.717</u>	-	<u>5.577</u>
- Général	-	-	-
- Infrastructure	2.177	-	5.577
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>912</u>	<u>5.591</u>	<u>252</u>
- Hydraulique villageoise	578	-	-
- Adduction d'eau urbaine	334	5.591	252
<u>AIDES EXCEPTIONNELLES</u>	-	-	<u>2.928</u>
- Calamités (ex secours d'urgence)	-	-	2.928
<u>DIVERS</u>	<u>160</u>	<u>521</u>	<u>984</u>
TOTAL	15.432	18.570	26.091

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1971

MADAGASCAR

en 000 unités de compte

<u>SECTEURS D'INTERVENTION</u>	<u>1er FED</u>	<u>2ème FED</u>	<u>3ème FED</u>
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	<u>3.954</u>	<u>806</u>
Industries agricoles et alimentaires	-	3.864	806
Divers	-	90	-
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>12.898</u>	<u>40.360</u>	<u>34.754</u>
Plantations	-	4.939	6.113
Aménagements hydro-agricoles	12.306	13.114	7.406
Agriculture	-	-	20.544
Elevage	453	-	-
Divers	139	22.307	691
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>36.272</u>	<u>12.025</u>	<u>16.027</u>
Routes et ponts	29.614	12.025	16.027
Ports et voies fluviales	5.443	-	-
Chemins de fer	1.215	-	-
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>4.739</u>	<u>1.773</u>	<u>3.385</u>
Infrastructure d'enseignement	4.739	679	612
Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	-	966
Bourses	-	1.094	1.807
<u>SANTE</u>	<u>1.302</u>	<u>6.791</u>	<u>1.167</u>
Infrastructure	1.302	6.791	1.167
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>972</u>	<u>3.442</u>	<u>1.570</u>
Hydraulique villageoise	-	100	1.570
Adduction d'eau urbaine	587	-	-
Assainissements urbains	385	3.342	-
<u>AIDES EXCEPTIONNELLES</u>	-	-	<u>265</u>
Calamités (ex secours d'urgence)	-	-	265
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>914</u>	<u>1.919</u>	<u>2.337</u>
TOTAL	57.097	70.264	60.311

COTE D'IVOIRE (Suite)

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>PROMOTION COMMERCIALE</u>	-	-	137
Structures commerciales	-	-	687
Foires et expositions	-	-	50
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>849</u>	<u>1.412</u>	<u>1.665</u>
TOTAL	39.769	57.194	57.870

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

DAHOMÉY

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	<u>679</u>	-	<u>3.340</u>
Industries extractives	679	-	-
Industries agricoles et alimentaires	-	-	3.340
<u>TOURISME</u>	-	-	<u>11</u>
Divers	-	-	11
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>6.363</u>	<u>13.546</u>	<u>7.213</u>
Plantations	-	486	7.022
Agriculture	-	22	26
Elevage	-	6	135
Projets intégrés à dominance agricole	6.363	9.518	-
Divers	-	3.514	30
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>5.571</u>	<u>5.544</u>	<u>5.187</u>
Routes et ponts	3.654	4.899	4.537
Ports et voies fluviales	1.917	645	650
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>2.286</u>	<u>1.583</u>	<u>2.531</u>
Infrastructure d'enseignement	2.286	385	525
Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	-	963
Bourses	-	1.198	1.043
<u>SANTE</u>	<u>876</u>	-	<u>140</u>
Infrastructure	876	-	140
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>4.501</u>	<u>2.521</u>	<u>3.248</u>
Hydraulique villageoise	1.984	2.094	-
Adduction d'eau urbaine	200	59	3.248
Assainissements urbains	2.317	368	-
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>398</u>	<u>725</u>	<u>852</u>
TOTAL	20.674	23.919	22.522

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

GABON

en 000 unités de compte

<u>SECTEURS D'INTERVENTION</u>	<u>1er FED</u>	<u>2ème FED</u>	<u>3ème FED</u>
<u>TOURISME</u>	-	-	<u>238</u>
Divers	-	-	238
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>630</u>	<u>1.393</u>	-
Agriculture	-	1.393	-
Elevage	225	-	-
Forêts	405	-	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>10.912</u>	<u>18.235</u>	<u>24.014</u>
Routes et ponts	8.827	3.761	414
Chemins de fer	-	44	7.000
Ports et voies fluviales	155	14.430	15.844
Télécommunications	1.930	-	756
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>3.306</u>	<u>370</u>	<u>247</u>
Infrastructure d'enseignement	3.306	-	-
Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	4	-
Bourses	-	366	247
<u>SANTE</u>	<u>1.504</u>	-	-
Infrastructure	934	-	-
Divers	570	-	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>914</u>	-	-
Assainissements urbains	914	-	-
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>235</u>	<u>566</u>	<u>765</u>
<u>TOTAL</u>	<u>17.501</u>	<u>20.564</u>	<u>25.264</u>

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

HAUTE-VOLTA

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	<u>3.601</u>	<u>8.525</u>
Industries agricoles et alimentaires	-	2.229	I44
Production et infrastructure énergétique	-	I.373	-
Projets intégrés à dominance industrielle	-	-	8.381
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>I4.704</u>	<u>3.563</u>	<u>4.263</u>
Aménagements hydro-agricoles	9.772	I03	609
Agriculture	4.I43	2.I23	2.755
Elevage	789	-	789
Projets intégrés à dominance agricole	-	I.337	IIO
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>720</u>	<u>17.046</u>	<u>14.882</u>
Routes et ponts	720	17.046	14.702
Chemins de fer	-	-	I80
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>4.859</u>	<u>1.960</u>	<u>8.422</u>
Infrastructure d'enseignement	4.859	343	6 848
Bourses	-	1 617	I.574
<u>SANTE</u>	<u>4.647</u>	<u>393</u>	-
Infrastructure	4.414	-	-
Campagnes sanitaires et coopération technique	233	393	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>3.291</u>	<u>2.994</u>	<u>2.360</u>
Hydraulique villageoise	334	325	-
Adduction d'eau urbaine	I.I93	2.658	2.360
Assainissements urbains	I.764	-	-
Divers	-	II	-
<u>PROMOTION COMMERCIALE</u>	-	-	<u>30</u>
Divers	-	-	30

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>AIDES EXCEPTIONNELLES</u>	-	-	<u>2.93I</u>
Calamités (ex secours d'urgence)	-	-	2.93I
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>1.300</u>	<u>1.422</u>	<u>1.742</u>
TOTAL	29.52I	30.979	43.155

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

MALI

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	<u>2.788</u>	<u>298</u>	<u>225</u>
- Industries extractives	-	90	-
- Industries manufacturières	-	6	-
- Industries agricoles et Production et infrastructures alimentaires et énergétiques	2.788	202	225
<u>TOURISME</u>	-	<u>24</u>	-
- Général	-	24	-
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>6.360</u>	<u>9.648</u>	<u>26.787</u>
- Général	-	4.179	-
- Aménagements hydro-agricoles	3.690	3.983	11.883
- Agriculture	-	1.162	10.001
- Elevage	2.345	324	2.777
- Pêche	325	-	2.126
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>18.245</u>	<u>16.646</u>	<u>4.723</u>
- Routes et Ponts	18.245	8.264	1.176
- Aéroports	-	8.432	3.547
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>13.143</u>	<u>195</u>	<u>1.873</u>
- Infrastructure d'enseignement	13.143	194	81
- Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	-	224
- Bourses	-	601	1.568
<u>SANTE</u>	<u>592</u>	<u>1.378</u>	<u>370</u>
- Infrastructure	209	1.238	367
- Campagnes sanitaires et Coopération technique	383	140	3
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>653</u>	<u>3.067</u>	<u>6.770</u>
- Général	-	107	4
- Hydraulique villageoise	134	-	-
- Adduction d'eau urbaine	519	2.960	4.896
- Assainissements urbains	-	-	1.870
<u>AIDES EXCEPTIONNELLES</u>	-	-	<u>7.533</u>
- Calamités (ex secours d'urgence)	-	-	7.533
<u>DIVERS</u>	<u>559</u>	<u>1.125</u>	<u>1.719</u>
TOTAL	42.340	32.031	50.000

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

47

NIGER

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	<u>360</u>	<u>514</u>	<u>659</u>
Industries manufacturières	-	77	-
Industries agricoles et alimentaires	-	399	659
Production et infrastructure énergétique	360	38	-
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>9.275</u>	<u>7.901</u>	<u>5.652</u>
Aménagements hydro-agricoles	438	757	69
Agriculture	1.163	3.316	4.140
Développement des coopératives Crédit-Commerce	-	1.192	-
Elevage	7.674	10	309
Projets intégrés à dominance agricole	-	-	1.134
Divers	-	2.626	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>10.963</u>	<u>6.897</u>	<u>25.361</u>
Routes et ponts	10.963	6.897	25.361
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>9.392</u>	<u>1.549</u>	<u>2.706</u>
Infrastructure d'enseignement	9.392	662	810
Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	-	604
Bourses	-	887	1.292
<u>SANTE</u>	<u>138</u>	<u>4.456</u>	<u>2.037</u>
Infrastructure	95	4.456	2.037
Campagnes sanitaires et coopération technique	43	-	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>355</u>	<u>8.897</u>	<u>2.009</u>
Hydraulique villageoise	119	7.230	2.009
Adduction d'eau urbaine	-	1.667	-
Assainissements urbains	36	-	-
Divers	200	-	-

NIGER (Suite)

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>AIDES EXCEPTIONNELLES</u>	-	<u>225</u>	<u>4.238</u>
Calamités (ex secours d'urgence)	-	225	4.238
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>632</u>	<u>1.511</u>	<u>1.749</u>
TOTAL	31.115	31.950	44.411

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

RWANDA

en 000 u.c.

SECTEUR D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	<u>5.257</u>	<u>12.065</u>
- Industries extractives	-	184	-
- Industries métallurgiques	-	25	-
- production et infrastructure énergétique	-	3.408	11.978
- Infrastructures intégrées à des projets industriels	-	1.640	87
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>4.345</u>	<u>9.701</u>	<u>12.714</u>
- Général	683	-	-
- Plantations	-	5.092	10.866
- Aménagements hydro-agricoles	273	4	-
- Agriculture	848	1.134	1.752
- Divers	-	88	-
- Projets intégrés à dominance agricole	2.541	3.383	96
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>321</u>	<u>265</u>	<u>1.386</u>
- Routes et Ponts	321	265	1.386
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>216</u>	<u>5.903</u>	<u>2.035</u>
- Infrastructure d'enseignement	216	3.155	146
- Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	1.052	245
- Bourses	-	1.696	1.644
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	-	<u>573</u>	-
- Hydraulique villageoise	-	550	-
- Adduction d'eau urbaine	-	23	-
<u>DIVERS</u>	<u>156</u>	<u>705</u>	<u>792</u>
TOTAL	5.038	22.404	28.992

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

SENEGAL

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>		<u>512</u>	<u>2.038</u>
- Industries extractives	-	-	94
- Industries métallurgiques	-	41	972
- Industries agricoles et alimentaires	-	466	972
- Artisanat	-	5	
<u>TOURISME</u>	-	-	<u>323</u>
- Général	-	-	323
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>7.175</u>	<u>46.614</u>	<u>27.899</u>
- Général	476	34.444	20
- Aménagements hydro-agricoles	418	176	6.017
- Agriculture	-	10.747	12.690
- Elevage	2.211	247	5.851
- Projets intégrés à dominante agricole		1.000	3.321
- Divers	4.070	-	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>22.905</u>	<u>5.438</u>	<u>19.407</u>
- Routes et Ponts	17.958	5.438	19.407
- Chemins de fer	2.114	-	-
- Ports et voies fluviales	2.832	-	-
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>6.878</u>	<u>1.132</u>	<u>3.104</u>
- Infrastructure d'enseignement	6.878	293	1.524
- Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	5	-
- Bourses	-	834	1.577
<u>SANTE</u>	<u>4.866</u>	-	-
- Infrastructure	4.732	-	-
- Campagnes sanitaires et Coopération technique	134	-	-

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT
AU 31.12.1974

SOMALIE

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	5	-
Industries agricoles et alimentaires	-	5	-
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>37</u>	<u>6.957</u>	<u>315</u>
Plantations	-	553	225
Elevage	-	5.818	150
Divers	37	586	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>3.640</u>	<u>10.585</u>	<u>16.477</u>
Routes et ponts	3.640	6.780	2.176
Ports et voies fluviales	-	-	11.550
Télécommunications	-	3.805	2.751
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>1.575</u>	<u>4.371</u>	<u>13.185</u>
Infrastructure d'enseignement	1.575	2.544	10.911
Bourses	-	1.721	2.274
Divers	-	106	-
<u>SANTE</u>	<u>4.065</u>	<u>3.750</u>	-
Infrastructure	2.820	27	-
Campagnes sanitaires et coopération technique	1.245	3.719	-
Divers	-	4	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>375</u>	<u>608</u>	-
Hydraulique villageoise	375	566	-
Divers	-	42	-
<u>PROMOTION COMMERCIALE</u>	-	-	3
Marketing	-	-	3
<u>AIDES EXCEPTIONNELLES</u>	-	<u>250</u>	<u>2.667</u>
Calamités (ex secours d'urgence)	-	250	2.667
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>81</u>	<u>569</u>	<u>1.326</u>
TOTAL	9.773	27.095	34.033

SENEGAL (suite)

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>425</u>	<u>6.610</u>	<u>4.061</u>
- Hydraulique villageoise	-	5	3.961
- Adduction d'eau urbaine	425	6.605	-
- Assainissements urbains	-	-	100
<u>PROMOTION COMMERCIALE</u>	-	-	<u>299</u>
- Information commerciale	-	-	23
- Divers	-	-	276
<u>AIDES EXCEPTIONNELLES</u>	-	-	<u>5.715</u>
- Calamités (ex secours d'urgence)	-	-	5.715
<u>DIVERS</u>	<u>618</u>	<u>1.219</u>	<u>1.450</u>
TOTAL	42.867	61.525	64.296

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

TCHAD

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	<u>1.283</u>	<u>75</u>
Industries manufacturières	-	1.215	-
Industries agricoles et alimentaires	-	68	75
<u>TOURISME</u>			<u>403</u>
Divers			403
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>2.083</u>	<u>9.268</u>	<u>13.180</u>
Plantations	-	409	9
Aménagement hydro-agricoles	93	680	-
Agriculture	-	-	13.161
Elevage	1.990	510	10
Projets intégrés à dominance agricole	-	3.433	-
Divers	-	4.236	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>10.416</u>	<u>13.291</u>	<u>5.443</u>
Routes et ponts	10.416	13.291	5.443
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>1.753</u>	<u>2.172</u>	<u>1.249</u>
Infrastructure d'enseignement	1.753	1.376	200
Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	65	-
Bourses	-	131	1.049
<u>SANTE</u>	<u>7.840</u>	<u>2.754</u>	<u>1.678</u>
Infrastructure	7.840	2.754	1.678
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>5.656</u>	<u>3.656</u>	<u>1.478</u>
Hydraulique villageoise	4.118	3.169	41
Adduction d'eau urbaine	-	487	1.437
Assainissements urbains	1.538	-	-
<u>AIDES EXCEPTIONNELLES</u>	-	-	<u>3.317</u>
Calamités (ex secours d'urgence)	-	-	3.317
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>694</u>	<u>1.090</u>	<u>1.564</u>
TOTAL	28.442	33.514	28.392

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

T O G O

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	-	<u>756</u>
Industries agricoles et alimentaires	-	-	756
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>672</u>	<u>6.452</u>	<u>4.679</u>
Plantations	672	-	1.444
Agriculture	-	760	-
Elevage	-	283	39
Projets intégrés à dominance agricole	-	2.653	3.036
Divers	-	2.756	160
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>6.659</u>	<u>11.425</u>	<u>16.305</u>
Routes et ponts	4.780	11.366	11.624
Chemins de fer	1.709	39	-
Ports et voies fluviales	170	-	4.681
Divers	-	20	-
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>5.624</u>	-	<u>1.865</u>
Infrastructure d'enseignement	5.624	-	176
Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	-	335
Bourses	-	1.276	1.354
<u>SANTE</u>	<u>985</u>	-	-
Infrastructure	985	-	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>1.470</u>	-	<u>2.160</u>
Hydraulique villageoise	-	-	2.160
Adduction d'eau urbaine	535	-	-
Assainissements urbains	935	-	-
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>405</u>	<u>671</u>	<u>663</u>
TOTAL	15.815	19.824	26.428

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

Z A I R E

en 000 unités de compte

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	<u>19.400</u>	<u>213</u>
Industries manufacturières	-	-	143
Production et infrastructure énergétique	-	19.400	70
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>3.216</u>	<u>19.344</u>	<u>7.066</u>
Plantations	-	9	4.447
Agriculture	-	13.647	2.619
Elevage	-	60	-
Projets intégrés à dominance agricole	1.717	4.838	-
Divers	1.499	790	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>9.834</u>	<u>14.815</u>	<u>29.911</u>
Routes et ponts	9.135	9.253	29.911
Chemins de fer	84	-	-
Ports et voies fluviales	615	4.200	-
Divers	-	1.362	-
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>2.689</u>	<u>21.376</u>	<u>7.976</u>
Infrastructure d'enseignement	2.689	14.692	2.448
Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instructeurs	-	2.830	972
Bourses	-	3.831	4.556
Divers	-	23	-
<u>SANTE</u>	-	5	<u>7.928</u>
Infrastructure	-	5	7.653
Divers	-	-	275
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>1.607</u>	-	<u>5.838</u>
Assainissements urbains	1.607	-	-
Adduction d'eau urbaine	-	-	5.838
<u>DIVERS TOUS SECTEURS</u>	<u>675</u>	<u>946</u>	<u>1.785</u>
TOTAL	18.021	75.886	60.717

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

MAURICE

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>TOURISME</u>	-	-	<u>25</u>
- Général	-	-	25
<u>PRODUCTION RURALE</u>	-	-	<u>248</u>
- Aménagements hydro-agricoles	-	-	248
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	-	-	<u>1.323</u>
- Infrastructure d'enseignement	-	-	1.323
<u>DIVERS</u>	-	-	<u>55</u>
TOTAL			1.651

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

COMORES

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	<u>348</u>	<u>4</u>	-
- Production et infrastructure énergétique	348	-	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>2.267</u>	<u>2.317</u>	<u>2.143</u>
- Routes et Ponts	1.401	2.317	2.143
- Ports et voies fluviales	866	-	-
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>198</u>	<u>51</u>	-
- Infrastructure d'enseignement	198	51	-
<u>SANTE</u>	<u>511</u>	<u>241</u>	-
- Infrastructure	511	241	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	-	-	<u>1.602</u>
- Adduction d'eau urbaine	-	-	1.602
<u>DIVERS</u>	<u>68</u>	-	-
TOTAL	3.392	2.613	3.745

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

AFARS ET ISSAS

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>457</u>	-	<u>410</u>
- Ports et voies fluviales	457	-	410
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>		<u>26</u>	
- Bourses		26	
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>727</u>	<u>1.904</u>	<u>1.138</u>
- Adduction d'eau urbaine		679	-
- Assainissements urbains	727	1.225	1.138
<u>DIVERS</u>	<u>11</u>	<u>2</u>	-
TOTAL	1.195	1.932	1.548

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

GUADELOUPE

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>PRODUCTION RURALE</u>	-	<u>128</u>	-
- Général	-	128	-
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>2.810</u>	<u>4.246</u>	<u>3.226</u>
- Routes et Ponts	275	3.871	-
- Ports et voies fluviales	2.535	375	<u>3.226</u>
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>1.606</u>	-	<u>1.620</u>
- Adduction d'eau	1.606	-	1.620
<u>DIVERS</u>	<u>67</u>	<u>396</u>	<u>610</u>
	4.483	4.770	5.456

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

GUYANE

en 000 u.c.

SECTEURS d'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>1.862</u>	<u>2.784</u>	<u>2.584</u>
- Routes et Ponts	1.862		2.584
- Ports et voies fluviales	-	2.784	-
<u>DIVERS</u>	<u>43</u>	-	-
TOTAL	1.905	2.784	2.584

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

MARTINIQUE

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>PRODUCTION RURALE</u>	-	-	<u>1.546</u>
- Aménagements hydro-agricoles	-	-	1.546
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>4.204</u>	<u>2.431</u>	<u>2.700</u>
- Routes et Ponts	1.904	2.431	2.700
- Ports et voies fluviales	2.300	-	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>2.509</u>	<u>1.269</u>	-
- Adduction d'eau urbaine	2.509	-	-
- Assainissements urbains	-	1.269	-
<u>DIVERS</u>	<u>75</u>	-	-
TOTAL	6.788	3.700	4.246

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

NOUVELLE CALEDONIE

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	-	<u>3.992</u>	-
- Routes et Ponts	-	2.395	-
- Chemins de Fer	-	1.597	-
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>1.867</u>	<u>156</u>	-
- Infrastructure d'enseignement	1.867	-	-
- Bourses	-	156	-
<u>SANTE</u>	<u>285</u>	-	-
- Infrastructure	285	-	-
<u>DIVERS</u>	<u>15</u>	<u>81</u>	<u>170</u>
TOTAL	2.167	4.229	170

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

POLYNESIE FRANCAISE

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>PRODUCTION RURALE</u>			
Elevage		<u>25</u>	
		25	
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>105</u>	-	<u>2.881</u>
- Routes et Ponts	105	-	2.881
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	-	<u>794</u>	-
- Infrastructure d'enseignement	-	794	-
<u>SANTE</u>	<u>4.261</u>	-	-
- Infrastructure	4.261	-	-
<u>DIVERS</u>	<u>7</u>	<u>52</u>	<u>5</u>
TOTAL	4.373	876	2.886

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

REUNION

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>4.497</u>	<u>4.724</u>	<u>4.968</u>
- Aménagements hydro-agricoles	4.497	4.724	4.968
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>1.372</u>	<u>4.378</u>	<u>3.220</u>
- Routes et Ponts	1.372	327	3.220
- Ports et voies fluviales	-	4.051	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>2.967</u>	-	-
- Adduction d'eau urbaine	2.174	-	-
- Assainissements urbains	793	-	-
<u>DIVERS</u>	<u>70</u>	<u>210</u>	<u>234</u>
TOTAL	8.906	9.312	8.432

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

ST. PIERRE ET MIQUELON

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>			
Bourses		<u>51</u>	
		51	
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>2.997</u>	-	-
- Ports et voies fluviales	2.997	-	-
<u>HÉDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>36</u>	<u>463</u>	-
- Adduction d'eau urbaine	36	463	-
<u>DIVERS</u>	<u>9</u>	<u>7</u>	<u>15</u>
TOTAL	3.042	521	15

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

WALLIS ET FUTUNA

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	-	<u>607</u>	<u>681</u>
- Routes et Ponts	-	607	681
<u>DIVERS</u>	-	<u>17</u>	<u>15</u>
TOTAL	-	624	696

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

ANTILLES NEERLANDAISES

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTION	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>INDUSTRIALISATION</u>	-	-	<u>10</u>
- Industries agricoles et alimentaires	-	-	10
<u>PRODUCTION RURALE</u>	-	-	<u>9</u>
- Agriculture	-	-	9
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>7.899</u>	<u>12.125</u>	<u>8.466</u>
- Général	-	100	-
- Routes et Ponts	762	3.711	772
- Ports et voies fluviales	3.712	7.808	125
- Aéroports	3.425	1.106	7.569
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>4.065</u>	<u>516</u>	<u>2.364</u>
- Infrastructure d'enseignement	4.065	-	1 966
- Bourses	-	516	348
<u>SANTE</u>	-	<u>15</u>	-
- Général	-	11	-
- Infrastructure	-	4	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>1.430</u>	<u>4.210</u>	-
- Adduction d'eau urbaine	-	1.982	-
- Assainissements urbains	1.430	2.228	-
<u>DIVERS</u>	-	<u>541</u>	<u>1.187</u>
TOTAL	13.394	18.007	12.036

BILAN DES DECISIONS DE FINANCEMENT

AU 31.12.1974

SURINAM

en 000 u.c.

SECTEURS D'INTERVENTIONS	1er FED	2ème FED	3ème FED
<u>PRODUCTION RURALE</u>	<u>2.859</u>	<u>1.319</u>	<u>8.302</u>
- Plantations		3	-
- Amenagements hydro-agricoles	2.749	1.316	8.302
- Pêche	110		
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>	<u>7.769</u>	<u>4.535</u>	<u>566</u>
- Routes et Ponts	2.028	2.890	566
- Ports et voies fluviales	5.741	1.645	-
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>	<u>820</u>	<u>6.960</u>	<u>6.130</u>
- Général	-	-	-
- Infrastructure d'enseignement	820	6.493	5.739
- Bourses	-	467	391
<u>SANTE</u>	-	<u>645</u>	-
- Infrastructure	-	645	-
<u>HYDRAULIQUE, EDILITE, HABITAT</u>	<u>5.389</u>	<u>147</u>	<u>1.094</u>
Assainissements urbains	5.389	147	1.094
<u>DIVERS</u>	<u>103</u>	<u>371</u>	<u>775</u>
TOTAL	16.940	13.977	16.867

BILAN DES PROJETS DE PRODUCTION RURALE⁽¹⁾
(nombre de projets)

	Total	Cultures de rapport	Projets intégrés	Aménagements hydro-agricoles et conservation des sols	Elevage
Burundi	27	14	8	4	1
Cameroun	17	11	3	1	2
R.C.A.	16	5	1	-	10
Congo	6	4	-	-	2
Côte d'Ivoire	20	14	1	-	5
Dahomey	18	14	2	-	2
Gabon	4	2	-	1	1
Haute-Volta	31	8	9	7	7
Madagascar	44	18	2	23	1
Mali	37	18	4	3	12
Maurice	-	-	-	-	-
Mauritanie	12	-	1	8	3
Niger	21	3	5	6	7
Rwanda	33	20	12	1	-
Sénégal	39	20	10	4	5
Somalie	13	10	-	-	3
Tchad	17	11	1	2	3
Togo	17	11	3	-	3
Zaire	14	11	2	-	1
Algérie	4	3	-	-	1
Antilles néerland.	-	-	-	-	-
Guadeloupe	1	-	-	1	-
Martinique	1	-	-	1	-
Nouvelle Guinée	-	-	-	-	-
Réunion	4	-	-	4	-
Surinam	4	1	-	3	-
Tous pays	2	1	1	-	-
TOTAL	402	199	65	69	69

1) Les projets ressortant de l'aide à la production et des aides exceptionnelles ont été inclus dans les catégories de réalisations qu'ils concernent.

ANNEXE B 3

ANALYSE DE PROJETS DE PRODUCTION RURALE

- a) les palmeraies au Dahomey et en Côte d'Ivoire
- b) le thé au Burundi
- c) la conservation des récoltes et le traitement des semences en Haute-Volta
- d) la pêche à Mopti
- e) le développement rural de Zinder
- f) le barrage de Stondansie
- g) le centre horticole et nutritionnel de Ouando

a) Les palmeraies au Dahomey et en Côte d'Ivoirea1) LES PROJETS PALMIERS AU MONO (DAHOMÉY)

En 1961, la Commission a accepté de participer à la réalisation du "Plan Palmier" établi en 1947 au Dahomey pour lutter contre le vieillissement de la palmeraie naturelle existante et traiter les régimes avec un équipement moderne. Ce premier engagement concernait la réalisation de 4.000 ha de palmeraie sélectionnée à exploiter en coopérative "obligatoire" et la construction d'une usine pour le traitement des régimes. Il devait être suivi en 1968 d'un deuxième engagement portant sur une prolongation de l'assistance ^{technique} et divers travaux complémentaires (centre de multiplication des semences pour les cultures vivrières, mesures de dry-farming contre la sécheresse, etc...). Le projet Mono (1) était la première expérience importante de plantation sélectionnée en Afrique de l'Ouest.

Les engagements de la Commission avaient été pris sur le vu d'études techniques établissant que, bien que la région choisie ait une pluviosité marginale pour la culture du palmier (isohyète de 950 à 1300 mm), ce fait pouvait être compensé, surtout dans les bas-fonds, par la qualité du sol ("terres de barre" (2)). Le rendement envisagé - 12 tonnes de régime par hectare - était celui observé sur des blocs de plantations sélectionnées (de taille beaucoup plus réduite) situés dans d'autres régions et devait être très supérieur, au rendement de la palmeraie naturelle (3 t/ha en année normale). Parmi les facteurs ayant déterminé la décision de la Commission, outre le bien-fondé technique apparent du projet, figuraient la possibilité d'exporter une quantité appréciable d'huile de palme à 50.000 F-CFA la tonne et surtout celle de donner du travail et un revenu correct aux exploitants de la zone qui vivait jusqu'alors isolée du reste du pays avec un système d'auto-subsistance.

.../...

(1) Engagements totaux du FED : 5,5 mio u.o.

(2) terre argilo-sableuse.

En fait, terminée en 1965, la plantation subit aussitôt des années de grave sécheresse :

1962	1163 mm. de pluie	1968	2045 mm.
1963	1287 mm. "	1969	934 mm.
1964	1009 mm. "	1970	1058 mm.
1965	923 mm. "	1971	706 mm.
1966	728 mm. "	1972	950 mm.
1967	1089 mm. "	1973	870 mm.

En outre, les trois années consécutives de très basse pluviosité 1971-1972-1973 ont connu un harmattan très desséchant.

A ce point de gravité, le déficit hydrique n'a pu être compensé par la qualité du sol. En effet,

d'une part, pour trouver dans une zone densément peuplée 4.000 ha peu occupés et sans gros villages à déplacer, on avait dû s'éloigner des bas-fonds, zones les plus humides; d'autre part, il s'est avéré qu'un facteur très important avait été négligé à l'origine, celui des exigences de la palmeraie sélectionnée par rapport à la palmeraie naturelle. Ainsi, en 1973, beaucoup d'arbres sont morts et la production des autres a été très inférieure à ce que l'on attendait : en moyenne, on a obtenu moins de 3 tonnes de régimes à l'hectare (la palmeraie naturelle en ayant cette année-là obtenu moins encore).

Malgré l'augmentation du prix de vente de l'huile produite (il a presque doublé par rapport aux estimations de 1961), une reconversion du projet s'avérera probablement nécessaire pour répondre aux besoins des coopérateurs qui n'ont ni revenu décent, ni cultures vivrières suffisantes depuis 1971. Restera alors le problème de l'alimentation en régimes de l'huilerie. Cet exemple permet de mesurer les conséquences sur un projet de conditions climatiques, marginales.

.../...

En ce qui concerne l'aspect de développement, l'isolement de la zone a certes été rompu⁽¹⁾ mais sa contribution aux finances publiques et à l'équilibre de la balance commerciale est inférieure aux prévisions (en 1971-72, année médiocre, le Mono a produit 1.900 t. d'huile, soit le quart de la production dahoméenne). Par contre, le marché local des produits vivriers (donc l'incitation à produire, l'emploi dans ce secteur et l'entrée de ce même secteur dans l'économie monétaire) s'est accru dans des proportions notables.

Enfin, sur le plan humain, si la période 1965-1970 a été très favorable aux coopérateurs (niveau d'emploi élevé sur la plantation, bon revenu, d'où augmentation du niveau de vie attestée par la modernisation de l'habitat et de l'équipement familial et individuel), depuis lors la baisse des recettes les a obligés à chercher un emploi extérieur ou à louer - à bon prix et en dehors du périmètre - une terre pour y cultiver les produits vivriers nécessaires à leur subsistance. Cette évolution a suscité localement le doute sur les projets réalisés autoritairement et la méfiance envers toute innovation proposée par l'extérieur.

Au-delà des conclusions techniques, l'analyse du projet Mono met ainsi en relief un principe important pour la réussite - ou l'échec - des projets introduisant une innovation :

il faut en tout état de cause prévoir une solution - soit parallèle, soit alternative à la culture proposée - pour les problèmes vivriers.

Ces différentes conclusions devaient être prises en considération pour les projets analogues financés ultérieurement, par exemple pour le projet de palmeraie d'Agonvy, au Dahomey également, comme devaient l'être aussi les conclusions tirées d'un autre projet de palmeraie, celui de la Côte d'Ivoire (voir ci-après).

(1) Cette rupture de l'isolement pré-existant a été renforcée par le bitumage de la route Comé-Dogbo, également sur financement FED

ANNEXE B 3

a)

a2) LE PALMIER EN COTE D'IVOIRE

"A deux heures de voiture à l'est d'Abidjan, juste avant la frontière du Ghana, l'envahissante jungle ivoirienne s'ordonne tout-à-coup. A des kilomètres à la ronde s'étendent rangées après rangées de buissons de palmes verts et touffus, quadrillés tous les 250 mètres par une route rectiligne en terre rouge. Au centre, une usine qui travaille 24 heures sur 24, tandis qu'à côté, dans le village moderne et spacieux, des femmes attendent la visite médicale ou vont chercher les enfants à l'école. C'est Éhania, la palmeraie la plus étendue du monde..... Dix ans avant, les habitants de la forêt côtière étaient dispersés dans des hameaux éloignés, isolés les uns des autres pendant la saison des pluies qui dure la plus grande partie de l'année. Il n'y avait pas d'école, pas de magasin ni de centre médical. Pas de vraie route et pas d'adduction d'eau ni d'électricité" (1).

Cette description d'un journaliste britannique traduit bien l'aspect extérieur des transformations radicales qu'un projet tel que celui de palmeraies en Côte d'Ivoire peut apporter à une région.

On a vu ci-dessus (cf. projet riziculture en Côte d'Ivoire) les motifs qui ont guidé le gouvernement ivoirien pour l'orientation de sa politique agricole. Celui relatif à la nécessaire diversification de l'économie a été déterminant dans le choix du palmier à huile comme spéculation à implanter dans la zone appropriée, c'est-à-dire le sud.

Ce choix se basait sur l'existence d'une palmeraie naturelle, sur des recherches techniques longues (près de 20 ans) et approfondies effectuées en matière de palmeraie sélectionnée par un Institut spécialisé, l'IRHO (2) et sur une étude du marché. Un premier projet de palmeraie sélectionnée en vraie grandeur avait d'ailleurs été réalisé par le FED de 1963 à 1965 sur 4.700 ha répartis à peu près également entre plantations villageoises

.../...

(2) Institut de Recherche sur les Huiles et Oléagineux tropicaux
 (1) Reginald Dale : "Remarkable Success of palm oil scheme", in The Financial Times, 12.12.1974.

et plantations industrielles. En 1965, ce premier projet paraissait s'exécuter de façon normale quoiqu'on ne pût encore en juger les résultats puisque le palmier n'entre en production qu'après plusieurs années. Cependant, en fonction des perspectives de consommation locale et de l'évolution du marché mondial, la Commission accepta d'engager

près de 32 millions u.c. (1) dans la réalisation d'un très important projet de 32.000 ha de plantations réparties en ¹⁰ 3 blocs industriels, dont le bloc d'Ehania visité par le journaliste dont on rapporte ci-dessus la première réaction. Ce projet du FED (qui était une partie d'un plan palmier cohérent et très bien étudié établi en 1963 et revu à plusieurs reprises, en particulier en 1973) est capital à plusieurs titres.

D'une part, à lui seul il correspond à 40% des financements totaux consacrés au "Plan palmier", et à une production consommable et exportable d'un volume considérable; d'autre part, les blocs industriels servent d'appui à des plantations villageoises dont l'importance croissante a surpris les promoteurs du projet eux-mêmes; enfin, l'intervention du FED a agi comme une "locomotive", ayant entraîné après elle l'engagement d'autres sources de financement, d'abord très réticentes devant ce genre de projets, de telle sorte que l'éleviculture, pratiquement inexistante avant que le FED n'intervînt, pèse maintenant - et pèsera de plus en plus dans les années à venir - un poids considérable dans l'ensemble de la production nationale ivoirienne.

Le projet, réalisé sous l'autorité de la Société d'Etat SODEPALM (Société de développement du palmier à huile) et maintenant achevé en ce qui concerne la part du FED, a été assez souvent décrit : défrichage spectaculaire d'hectares de forêt, pépinières et plantations, huileries, routes et pistes d'atterrissage, villages modernes pour la main-d'oeuvre avec tous les services sociaux, assistance technique, etc... (2).

.../...

(1) dont environ 9/10 à titre de subvention et 1/10 sous forme de prêt d'une durée de 17 ans, dont 5 ans de différé, avec un intérêt de 2% sur les virements d'aide à la diversification prévus par Yaoundé II.
(2) cf. Le plan palmier à huile et la SODEPALM en Côte d'Ivoire, voir in Courrier de l'Association no 3, juillet 1970; H. Smida : le palmier à huile (Côte d'Ivoire), voir in Courrier de l'Association no 16, nov.-déc. 1972.

PALMIER C.I. - 3 -

Plus que sur le détail des investissements, on insistera donc sur leurs résultats chiffrés. Auparavant, il faut cependant souligner que le projet s'est réalisé à peu près selon le calendrier prévu et sans dépassement important, malgré ses dimensions et sa complexité, et malgré les inévitables "incidents techniques" : maladies du palmier, invasion d'éléphants qui détruisirent près de 500 ha de jeunes plants, sécheresse de 1971 et 1972, etc...

Il est difficile, et peut-être peu utile, d'isoler strictement dans les réalisations actuelles du secteur palmier ce qui résulte du FED et ce qui est attribuable aux autres sources de financement (cf. encart p. 5). On a donc choisi de citer les chiffres les plus significatifs dans les différents domaines, extraits d'un rapport de la SODEPALM (1), en prenant en considération l'ensemble des projets palmiers exécutés sous l'autorité de cette société.

Depuis 1963, date de la création de la SODEPALM et de la mise en exécution sur le terrain du Plan Palmier, l'évolution des plantations et des huileries a été la suivante :

	1960	1963	1966	1969	1972	1973
A.						
- Plantations villa- geoises (ha cumulés)	122	1251	3651	15.323	21.893	24.272
- Récolte (TR) (2) plantations villa- geoises	2	2	2687	14.435	74.530	85.767
- Revenu brut par planteur, ← moyenne (CFA)			36.558	58.679	107.475	120.270
- Nombre de planteurs (cumulé)	72	446	1.573	3.712	5.076	5.621
					.../...	

(1) Sodepalm - Palmivoire - Palminindustrie : 1963-1973, SODEPALM
10 ans - Rapport annuel 1973 (Abidjan, s.d.).

(2) tonnes de régime.

	1960	1963	1966	1969	1972	1973
B.						
- Plantations industrielles (ha cumulés)		3.072	15.467	34.901	41.398	41.398
- Récolte (TR) plantations industrielles				40.000	200.000	288.000
C.						
- Nombre d'huileries (cumulé)				2	7	9 ⁽⁴⁾
- Régimes traités par les huileries (TR)				45.348	331.574	400.155
- Production d'huile (t.)				8.695	67.701	85.190(1)
- Production de palmistes (t.)				2.019	13.429	17.439(2)
D.						
- Exportation huile + palmistes (t.)						40.000(3)

A ce tableau il faut ajouter la construction de deux stations de stockage⁽⁴⁾ à Abidjan et San Pedro et la réalisation de 3.000 km de routes et pistes. Enfin, tant en raison de la croissance progressive de la production sur les hectares déjà plantés mais qui n'ont pas encore atteint leur rythme de croisière, que des nouvelles plantations envisagées (35.000 hectares et plusieurs huileries), le Plan Palmier se propose maintenant comme objectif 1980 la production de 250.000 t. d'huile et 50.000 t. de palmistes.

.../...

(1) dont plus de la moitié est commercialisée sur le marché national.

(2) entièrement exportées.

(3) La Côte d'Ivoire se place ainsi au 4ème rang mondial des pays exportateurs d'huile de palme et de palmistes, après la Malaisie, l'Indonésie et le Zaïre. Ces exportations représentent environ 2% des exportations totales (en valeur) dès 1973, sans parler de l'économie des importations que représente la production commercialisée sur le marché national, par rapport à ce qu'aurait été la situation sans le Plan Palmier. Il est probable que ce pourcentage va croître au fur et à mesure de l'entrée en production des palmeraies.

(4) 4 huileries et les 2 stations de stockage ont été financées par un prêt BEI de 9 mio uc.

EncartFinancement du Plan Palmier (1962-1974)

(en hectares)

	<u>Plantations industrielles</u>	<u>Plantations villageoises</u>
- BSIE (1)	956	2.833
- FED	34.200	2.500
- CCCE (2)		3.000
- BIRD-CCCE-BSIE	4.000	12.000
- BIRD-CCCE-BNDA (3)		4.500
- Divers Ivoiriens	292	1.211
- PSD (4)	1.950	
- En négociation		5.000
Totaux	<u>41.398</u>	<u>31.044</u>

TOTAL GENERAL

72.442

-
- (1) Budget spécial d'investissement et d'équipement de la Côte d'Ivoire.
(2) Caisse centrale de Coopération économique (France).
(3) Banque nationale pour le développement agricole.
(4) Plantation de la Savane de Dabou (reprise par SODEPALM).

Ces chiffres considérables ne doivent pas faire oublier l'autre dimension du projet, la dimension humaine.

En effet, c'est aussi sur le plan humain que la région s'est développée. Assez faiblement peuplée à l'origine, elle a vu - grâce à la réalisation du plan palmier - affluer une main-d'oeuvre en quête d'un emploi salarié, en même temps que sur les plantations villageoises se développait l'emploi familial. Dès l'origine, le niveau de vie à procurer à cette main-d'oeuvre a fait l'objet des préoccupations des autorités compétentes, et c'est dans cette optique qu'a été créé le Fonds social, alimenté par une partie des bénéfices du projet (voir ci-après) et chargé de la création de villages modernes et de l'organisation de services sociaux. Après une phase de transition (1966-68) correspondant à la réalisation de la plupart des grands travaux, la construction des villages définitifs et autres infrastructures sociales a commencé en 1969. Actuellement, environ 3.300 logements (1) en dur, dotés d'eau et d'électricité, répartis en 22 villages (sur un programme initial de 3.500 logements répartis en 30 villages) ont déjà été édifiés. La plupart des classes (55 sur 86) et la totalité des centres médicaux prévus (10) ont été également déjà réalisés, et il s'y est ajouté 5 infirmeries non prévues à l'origine. Enfin, les réalisations en matière d'édifices culturels et de commerces ont déjà dépassé les prévisions. Tout le programme doit être achevé en 1976.

Grâce à ces diverses réalisations, le niveau de vie des 6.000 ouvriers agricoles de la SODEPALM et de leurs familles est assez haut. La scolarisation est pratiquement totale, les logements - sommairement meublés - sont mis gratuitement à la disposition des salariés et les frais d'eau et d'électricité sont payés par la SODEPALM. Les soins médicaux sont également gratuits.

.../...

(1) En raison de la forte proportion (2/3) d'ouvriers célibataires ou n'ayant pas leur famille sur les plantations, la majorité des logements sont prévus pour 3 de ces manoeuvres habitant ensemble.

PALMIER C.I. - 7 -

En fonction de ces avantages, on constate une stabilisation progressive de la main-d'oeuvre (1) sur les plantations, traduite par une diminution du pourcentage des manoeuvres célibataires ou sans leur famille. Parallèlement, la qualification moyenne des ouvriers augmente, de même que leur rémunération.

Un dernier aspect du projet qu'il faut mentionner est l'existence d'un Fonds d'Extension et de Renouvellement (F.E.R.) alimenté par le remboursement progressif des subventions dont a bénéficié le Plan Palmier, au fur et à mesure que les palmeraies réalisées deviennent rentables, et d'un Fonds de Développement agricole (F.D.A.) également alimenté grâce aux recettes du Plan Palmier. Le F.E.R. assure l'équilibre financier des plantations villageoises, alimente le Fonds social et est chargé de l'extension et du renouvellement des plantations industrielles. Le F.D.A. est destiné à réaliser d'autres opérations permettant de diversifier l'économie ivoirienne.

Actuellement, certaines réformes sont envisagées, dans le domaine de la gestion des plantations industrielles et des usines, allant dans le sens d'une reprise en main totale de l'opération par l'Etat ivoirien. Il est probable que, dans ce cadre, la Caisse ivoirienne de Stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles jouera un plus grand rôle que par le passé, surtout en ce qui concerne la commercialisation.

(1) Pour la catégorie des manoeuvres non spécialisés, la main d'oeuvre est presque totalement voltaïque et - au moins au début du projet - se renouvelait très fréquemment.

b) LES PROJETS THE AU BURUNDI (1)

L'acceptation par le FED, depuis 1963, de financer quelque 15 projets différents relatifs à la théiculture au Burundi : études, recherches, blocs industriels, plantations villageoises, usines à thé, centrales électriques, assistance technique, etc... a répondu à deux objectifs. L'un, économique, consistait à diversifier l'économie burundaise qui s'apparentait presque à une monoculture, celle du café, qui représentait encore 82% des exportations en 1968-1970 - le coton, 2⁽²⁾ème produit exportable, en représentant 9%. L'autre objectif, social, concernait l'amélioration de la situation d'une population en excédent par rapport aux terres disponibles et à très bas revenu monétaire.

Une étude générale de développement financée par le FED en 1960 pour examiner les moyens à utiliser pour atteindre ces objectifs concluait à la possibilité de résoudre partiellement le problème par l'implantation de la théiculture (pratiquement la seule culture susceptible de rapporter à l'exportation des recettes comparables à celles du café, et expérimentée depuis 1934 par des chercheurs belges à la station de Kisozi et en 1959, par l'INEAC, grâce à l'installation de parcelles de comportement dans les environs de cette station) à condition d'effectuer au préalable une étude très précise des zones d'implantation et des conditions de production et de commercialisation sur le marché mondial. Cette seconde phase fut effectuée en 1963 par l'ISABU (Institut des Sciences Agronomiques du Burundi) qui confirma l'aptitude du pays à la théiculture et délimita un certain nombre de zones aptes à cette production en fonction de critères techniques et économiques dont les plus importants étaient, outre la vocation à la théiculture de la région choisie, la présence d'une population très dense (plus de 200 hab./km²) et sous-employée et le manque de terres utilisables sans travaux pour d'autres spéculations que les cultures vivrières et l'élevage. L'étude recommandait,

.../...

(1) cf. le thé, ⁱⁿ Courrier de l'Association, no 16, nov.-déc. 1972, pp. 26 à 31.

(2) Certaines années, cette part du café atteignait 95 %

dans un premier stade, la réalisation de blocs industriels de façon à familiariser progressivement la population avec la théiculture, et dans un second stade seulement, l'introduction en exploitation familiale.

C'est ce programme qui a été suivi pour les projets engagés successivement dans les zones de Teza, Rwegura, Tora, Muramvya et - tout récemment - celles d'Ijenda et Banga, pour un montant total (au 31.12.1974) de plus de 23 millions u.c., soit 43% de l'aide fournie au Burundi par le FED de 1959 à 1974. Les superficies plantées (1) avoisineront 4.130 ha (2) - dont la moitié était réalisée au 31.12.1974 - et 3 usines d'une capacité totale de 3.300 t/an transformeront les feuilles. La pleine production sera atteinte, pour les 3 premiers blocs industriels plantés (Teza, Rwegura, et Tora) seulement en 1978, 1979 et 1981 respectivement mais en 1974 on avait déjà obtenu 939 t. de thé sec. Les premières plantations villageoises ont été réalisées en 1969 à Teza ^{MURAMVYA et TORA} et commencent à entrer également en production. La gestion des divers périmètres est assurée provisoirement par l'organisme d'exécution des réalisations et contrôlée par l'Office du Thé du Burundi, qui dispose d'une assistance technique (3) mise à sa disposition par le FED.

Les Etats membres ayant désiré, lors de l'engagement d'un nouveau projet thé en 1971, avoir des précisions sur la rentabilité de ce genre de projet, un groupe d'experts a effectué une étude (financée par le FED) de ce problème en fonction de l'évolution du marché mondial du thé et des résultats obtenus sur les premiers périmètres réalisés. Les principales conclusions de cette étude sont que le Burundi est apte à produire du thé d'une quantité comparable à celui du Kenya - pour lequel les perspectives d'exportation et de prix sont relativement bonnes - et que les projets réalisés sont financièrement viables dans la mesure où leur gestion obéit et obéira aux contraintes - sévères - d'une politique de qualité et où le

.../...

- (1) 1780 ha de blocs industriels et 2.350 ha de plantations villageoises. On considère qu'en régime de croisière, un bloc de 500 ha emploie de 1.000 à 1.200 personnes.
- (2) Le plan du Burundi prévoit pour 1985 un objectif total de 10.000 ha produisant 10.000 t. de thé sec.
- (3) L'engagement de "teamakers" asiatiques, d'une compétence réputée, est envisagé.

marché mondial ne subira pas de dépression catastrophiques de longue durée.

A cet égard, il faut noter que les thés du Burundi ont été introduits aux enchères de Londres en mai 1974 et que leurs cotations moyennes, en décembre 1974, s'établissaient favorablement ^{par comparaison} avec le thé d'autres pays africains (cf. encart p. 4).

Quant à la qualité, elle était considérée en 1974 comme "good medium" (1) soit analogue à celle des thés du Kenya, très appréciés sur le marché mondial.

Malheureusement, un problème de source d'énergie pour l'usinage va se poser à brève échéance, en raison de la hausse des cours du fuel nécessaire. Le Burundi cherche actuellement à surmonter cette difficulté par appel aux ressources locales : boisement, utilisation de ^{tour} tourbières, etc...

Dans l'ensemble, les projets thé paraissent donc de nature à résoudre en partie les problèmes cruciaux du Burundi. Les réalisations du FED en la matière correspondent d'ailleurs à la politique définie par d'autres organismes d'aide, tels la Banque Mondiale, qui en matière de théiculture (sur 8 projets financés par elle en ce domaine, 6 sont situés en Afrique de l'Est) paraît s'orienter désormais vers une division du travail réservant, en fonction de la relative étroitesse du marché, les projets thé aux pays qui ne disposent pratiquement pas d'autre possibilité comme culture d'exportation. L'aide bilatérale belge paraît d'ailleurs s'appuyer sur l'exemple et les enseignements à tirer des projets FED : elle a en effet financé (à partir de 1970) 500 ha de plantations villageoises à Kisozi.

Sur le plan individuel, on peut faire remarquer que la théiculture apporte à des régions densément peuplées (par exemple : 143 hab./km2 à Ijenda, 236 à Banga) un complément d'emploi très appréciable : la famille moyenne (5 à 6 personnes) peut fournir près de 700 journées de travail par an,

.../...

(1) Les cotations de Londres s'effectuent selon 3 catégories : "quality", "medium", "plain".

Encart

Prix de vente des thés africains en 1974 aux
enchères de Londres

<u>Origine</u>	<u>Nombre de cotations</u>	<u>Prix par kg (en u.c.)</u>
Burundi (1)	17	1,034 (2)
Kenya	45	1,160
Malawi	44	1,002
Ouganda	43	1,090
Rwanda	39	1,046
Tanzanie	45	1,090
Moyenne des thés est-africains (Kenya, Ouganda, Tanzanie, Malawi)	177	1,086

(1) Le détail des cotations par périmètres est le suivant :

Teza	10	0,975
Rwegura	12	1,079

(2) Le cours prix en compte par les services du FED pour les calculs de rentabilité était de 1 u.c. en 1972.

alors que l'exploitation moyenne traditionnelle (vivres, café, un peu d'élevage sur 0,75 ha au total, dans la région de Muramvya par exemple) n'en requiert qu'environ 250 - une parcelle de 10 à 15 ares de thé représentant environ 130 journées de travail. En ce qui concerne la culture villageoise, il faut noter d'ailleurs que les familles de théiculteurs doivent continuer à produire tous les vivres dont elles ont besoin pour leur auto-consommation, la théiculture représentant ainsi un surplus net. Le revenu monétaire antérieur au projet devrait donc, en période de croisière, être multiplié grâce à celui-ci dans des proportions variables selon les périmètres, et par exemple de l'ordre de 400% à Ijenda et 250% à Banga.

C9 TRAITEMENT DES SEMENCES ET CONSERVATION DES RECOLTES EN HAUTE-VOLTA

L'économie voltaïque est caractérisée par la prédominance du secteur agricole, et à l'intérieur de celui-ci par l'importance des cultures vivrières (90% du terroir cultivé sont consacrés à ces cultures dont 92% au sorgho et au mil). C'est pourquoi le gouvernement a dès 1960 décidé d'orienter sa politique vers la modernisation de l'agriculture traditionnelle, en recherchant les différentes actions susceptibles d'en améliorer la productivité. Dans ce cadre, un problème particulier se posait : celui des dégâts très importants causés aux semences par divers insectes et parasites végétaux (fourmis, termites, champignons, moisissures, etc...), ce qui obligeait le paysan (qui n'arrivait pas par les moyens traditionnels à se prémunir contre les attaques) à multiplier les semis, donc à dépenser inutilement des semences et du travail. On a calculé que les pertes atteignaient 12 à 24% pour le sorgho, 12 à 51% pour le mil, 12 à 30% pour le maïs et 30 à 40% pour l'arachide. Pour lutter contre ces fléaux, le gouvernement avait créé en 1961 un service de protection des végétaux, mais sans pouvoir le doter des moyens suffisants pour une action de masse à l'échelle du pays. C'est pourquoi il demanda l'intervention du FED (1).

Celle-ci se réalisa de 1968 à 1972 sous forme d'une campagne nationale de vulgarisation des produits permettant, non seulement de traiter les semences, mais encore de protéger les récoltes stockées dans les greniers qui, elles aussi, étaient attaquées par des prédateurs animaux ou ^{des moisissures} ~~végétaux~~, les pertes sur ces récoltes étant estimées à 15 à 30% des quantités stockées.

La technique proposée aux paysans était assez simple : il s'agissait d'utiliser deux produits chimiques bien connus, l'un pour traiter les semences (thioral) et l'autre pour conserver les récoltes (gammagrain, HCH), de manipulation aisée et de dosage facile. Les paysans devaient acheter eux-mêmes les produits (relativement peu coûteux), le FED assurant les divers moyens de propagande et vulgarisation (émissions radio, films à projeter par des équipes mobiles, affiches et tracts) et l'assistance technique nécessaire.

.../...

(1) Engagement de 1 mio u.o. Voir à l'encart p. 6 les différentes étapes du projet

TRAITEMENT SEMENCES - 2 -

Outre les équipes mobiles, qui devaient en 3 ans toucher la moitié des exploitations voltaïques suivant un parcours et un calendrier rigoureusement établis, la campagne devait utiliser les structures existantes : administration (encadreurs, instituteurs), ORD (1), coopératives, associations religieuses, anciens combattants, etc...

Le projet se déroula comme prévu. Afin de pouvoir éventuellement corriger son orientation, une enquête fut lancée en 1971 pour déterminer les résultats déjà atteints et tester l'utilité des divers moyens utilisés pour la campagne, ceci en partie pour aider le FED à répondre aux demandes de campagne analogue formulées par deux autres pays, le Mali et le Niger.

Les conclusions de cette étude, mises assez récemment à jour, ont été les suivantes. D'une part, les résultats ont différé selon les produits. Le thioral utilisé pour la production des semences a beaucoup mieux pénétré dans les habitudes de culture que le gammagrain, et l'on considère que pour le thioral 80% du volume théorique des besoins totaux étaient satisfaits dès 1972, avec encore une forte augmentation en 1973. Concrètement, on a en effet observé les achats suivants faits par les paysans (nombre de sachets) :

	thioral	gammagrain	HCH
1967	209.000	 	
1968	411.000	110.000	70.000
1969	754.000	116.000	76.000
1970	949.000	193.000	151.000
1971	1.164.000	221.000	257.000
1972	1.310.000 (2)	 	356.000

.../...

(1) Offices de développement régional.

(2) A comparer à l'objectif final : 1,5 mio.

TRAITEMENT SEMENCES - 3 -

Sur un total de 430.000 exploitants agricoles en Haute-Volta, presque tous les paysans ont été touchés par l'un ou l'autre des moyens de vulgarisation utilisés; les 3/4 connaissent maintenant le thioral et la moitié l'utilise, même si 1/3 seulement des sachets sont employés avec le dosage convenable. En ce qui concerne le gammagrain ou l'HCH, la moitié des exploitants les connaît et 1/3 les utilise. A titre d'exemple, on donne ci-dessous le résultat moyen (selon les sondages effectués pour la campagne 1969) de 3 exploitants agricoles disposant d'une superficie moyenne comparable, l'un utilisant correctement le thioral, l'autre l'utilisant mais avec un dosage erroné, et le troisième ne l'utilisant pas.

(en litres)

	Bon utilisateur	Autre utilisateur	Non utilisateur
<u>Mil</u>			
- quantité semée (total)	14	27,8	22,2
- récolte	935	775	555
<u>Sorgho</u>			
- quantité totale semée	18	32,8	26,1
- récolte	945	965	635
<u>Maïs</u>			
- quantité totale semée	9	16,6	11,1
- récolte	390	555	300
<u>Arachide</u>			
- quantité totale semée	11,6	32,6	24,3
- récolte	305	585	310

.../...

Toujours en ce qui concerne le thioral, on considère comme une preuve de son entrée irréversible dans les habitudes paysannes qu'il soit maintenant vendu dans le commerce privé.

Pour la même année 1969, on a - en fonction des résultats de l'enquête - estimé à 150 millions CFA le profit total attribuable à l'utilisation du thioral (à comparer au coût total de la campagne : 274 mio CFA pour 3½ ans).

On peut en outre rappeler (mais il est difficile de discerner dans cette croissance la part imputable à la campagne FED) que la production de mil et de sorgho en Haute-Volta a évolué de la façon suivante (en milliers de tonnes) :

Années	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Production	675	907	939	952	973	980

L'assistance technique FED s'est retirée comme prévu en 1971-72.

La campagne se perpétue grâce à son intégration dans les structures régionales réalisée en 1973 mais les émissions radio ont pratiquement cessé.

En ce qui concerne l'efficacité des différents moyens utilisés, l'enquête estime que l'encadrement a le plus grand impact sur la vulgarisation des produits, mais est parfois responsable des erreurs de dosage. La radio est ensuite la plus efficace, puis la visite des équipes, mobiles et les films. L'enquête a également souligné la nécessité d'une étroite intégration de la campagne dans l'administration nationale, d'une bonne adaptation des produits et de leur conditionnement aux conditions locales, et de la nécessité de choisir, pour la diffusion, des thèmes peu nombreux, simples, immédiatement efficaces et sûrs.

Ces résultats ont été utilisés lors du lancement du projet analogue au Mali (1), lequel prévoit d'ailleurs - pour assurer si nécessaire la possibilité de réorienter les actions prévues - une évaluation permanente de l'efficacité de ces actions.

.../...

(1) cf. L'apport du FED au développement des cultures vivrières, ~~voir~~ Courrier de l'association, no 27, sept.-oct. 1974, p. 45.

Sur un plan plus général, on peut donc conclure que le projet réalisé en Haute-Volta, qui a constitué la première campagne de vulgarisation de masse, à l'échelle nationale, jamais réalisée pour l'agriculture en Afrique, a influencé favorablement les méthodes culturales du paysannat voltaïque et a en outre apporté des enseignements précieux pour des projets analogues à réaliser dans d'autres pays.

Encart

Les grandes dates de la vie d'un projet

Un exemple : le traitement des semences et la conservation
des récoltes en Haute-Volta

- lère idée du projet : discuté en octobre 1966 au cours d'une mission FED
en Haute-Volta
- étude préparatoire : engagement des crédits: le 29.5.1967, contrat le
6.7.1967, remise du rapport le 1.11.1967
- demande officielle de
financement du projet : le 9.10.1967
- présentation au Comité
du FED : le 18.12.1967
- Décision de la
Commission : le 12.1.1968
- Signature de la
Convention de
financement : le 6.3.1968
- Signature du 1er marché
(contrat d'assistance
technique) : en avril 1968
- Signature du dernier
contrat (fournitures) : en mai 1971
- Clôture du projet : 16 mai 1974

ANNEXE B 3

d) LA PECHE A MOPTI

Quoique l'engagement (1) de ce projet date déjà de 1971, la mise en place des moyens d'exécution a été plus lente que prévu . Le projet dans son principe, paraît toujours valable mais il n'est pas encore possible d'en donner les résultats chiffrés. On va maintenant expliquer cette apparente contradiction.

/de type expérimental/
Le projet/avait comme objectif le développement de la production piscicole dans le delta central du Niger, à la fois quantitativement (augmentation des quantités de poisson séché et fumé par la diminution des pertes dues aux insectes ichtyophages) et qualitativement (meilleure conservation), outre des actions connexes d'entretien des moteurs de pirogue, d'amélioration de la commercialisation et de recherche. Les moyens prévus étaient l'encadrement, l'aménagement d'un centre de traitement et conservation du poisson (quai, usine et tunnel de désinsectisation) et la recherche technologique (sélection des produits pour traiter le poisson, définition du dosage optimum, diversification de l'utilisation du poisson, étude des techniques de pêche, etc...). Le résultat espéré se plaçait à la fois sur le plan de l'amélioration du revenu des pêcheurs (100.000 personnes vivent au Mali de la pêche et de la commercialisation du poisson) et sur celui de l'accroissement des exportations, le Mali étant en 1970 un important producteur de poisson (le 3e de l'Afrique de l'ouest après le Maroc et le Sénégal, avec 100.000 à 150.000 t. de prises annuelles - en poisson frais - dont la majeure partie était commercialisée sous forme de poisson séché ou fumé). Les exportations étaient évaluées en 1970 à environ 10.000 t., principalement absorbées par la Côte d'Ivoire, le Ghana et la Haute-Volta, représentant le 2e poste du commerce extérieur malien.

Le traitement du poisson étant fait de façon artisanale, les dégâts causés par les insectes dépassent 25% des tonnages préparés, et la qualité s'en ressent également beaucoup. Il était donc intéressant de divulguer des techniques efficaces pour remplacer ces traitements traditionnels.

.../...

(1) 2 mio u.c.

Cependant, à peine le projet était-il commencé sur le terrain que les éléments de base - contenus dans un rapport financé par une aide extérieure autre que le FED - se révélèrent ~~inexactes~~ ^{/et durent être révisés./} En conséquence il fallut abandonner certaines des actions prévues (traitement dans les fours solaires, par exemple) et rechercher un traitement de remplacement qui, après divers essais, fut ^{/une désinsectisation sur les lieux mêmes de la pêche par/} trouvé dans l'emploi de produits chimiques dont il fallut encore déterminer le dosage et la méthode d'utilisation optimale.

Un autre type d'action parut, à l'usage, ne pas correspondre aux prévisions: l'atelier de réparation des moteurs de pirogue, car le nombre des pêcheurs propriétaires de ces moteurs était inférieur aux estimations initiales.

D'autre part, les bouleversements climatiques subis par les campagnes de pêche qui se sont succédées depuis 1972 ont amené une baisse considérable des prises de poisson, en particulier à cause de la diminution des superficies des zones inondées par les crues, qui normalement servent de frayères aux poissons, et de la durée de l'inondation. L'auto-consommation se maintenant, les quantités disponibles pour la commercialisation se sont considérablement réduites. On peut espérer que cette situation n'est que passagère, les populations de poissons se ^{re}constituant relativement vite.

Il n'en reste pas moins que tous les moyens nécessaires sont maintenant en place ou en bonne voie d'installation pour la réception, ~~et~~ le traitement et la conservation du poisson, et que la rentabilité des traitements insecticides sur le campement et à Mopti tant pour le pêcheur que pour l'Etat, est confirmée par les derniers calculs effectués sur la base des procédés définitivement retenus. Il faut souligner que dans les conditions actuelles, si les commerçants sont de prime abord assez réticents devant le traitement du poisson (les manipulations doivent être effectuées avec grand soin sinon elles risquent de briser le poisson et les commerçants préfèrent un poisson infesté mais extérieurement intact à un poisson traité mais n'offrant pas l'aspect intact traditionnel), les pêcheurs se sont tout de suite intéressés aux réalisations effectuées et ont, par exemple, construit spontanément des installations de fumage améliorées selon les conseils des moniteurs.

.../...

Divers usages intéressants ont déjà été trouvés pour valoriser le poisson : fabrication de granulés utilisés effectivement dans le cadre de la lutte contre la famine au Sahel, fabrication de filets de capitaine fumés - produit de luxe (1) qui pourrait remplacer le saumon et être exporté si la production en était quantitativement suffisante, commercialisation du poisson frais à un prix plus élevé si le problème d'un transport rapide dans les centres de consommation pouvait être réglé, etc...

Enfin ce type de projet - à condition qu'après reconstitution des réserves ichtyologiques, les prises reviennent à un niveau normal et qu' en période de croisière, l'intérêt du projet se confirme - pourrait être étendu à d'autres pays pour la pêche fluviale ou lacustre.

La FAO a d'ailleurs convoqué à Mopti, en novembre 1974, une conférence internationale sur la pêche intérieure et à cette occasion ont été décidés la création d'une Ecole internationale de pêche à Mopti et le lancement dans divers pays du Bassin du Lac Tchad de projets analogues à celui financé par le FED à Mopti.

(1) Les quantités restreintes actuellement produites se vendent à un prix très avantageux sur le marché et des compagnies aériennes ont déjà fait des offres d'achat.

e) LE DEVELOPPEMENT RURAL A ZINDER (NIGER)

Le projet de développement rural du département de Zinder (1) se propose d'intensifier les cultures vivrières (mil, sorgho, niébé) et arachidière, tout en maintenant - ou éventuellement en améliorant - la fertilité des sols. Pour atteindre cet objectif, le moyen prévu est la vulgarisation de méthodes cult^{ures} éprouvées allant des plus simples (fongicides, densité des semis...), dans une première phase, aux plus complexes (semences sélectionnées, fumures) dans une phase ultérieure. Le passage d'une phase à la suivante ne s'opère que si la méthode vulgarisée est véritablement assimilée par l'ensemble des cultivateurs.

Un aspect capital de cette intervention est qu'elle s'appuie d'une part sur la structure coopérative existante, d'autre part sur la recherche de l'auto-encadrement, une action d'alphabétisation fonctionnelle étant en outre totalement intégrée à l'effort de vulgarisation. Ce type d'opération a fait ses preuves depuis plusieurs années au Niger, sur divers périmètres, et a donné des résultats encourageants. Son utilisation dans le projet FED repose presque entièrement sur les cadres nigériens, l'assistance technique extérieure devant être limitée à quelques missions d'appui techniques dont jusqu'au début 1975 aucune n'avait d'ailleurs encore eu lieu.

A part ces missions d'appui, le FED finance la formation et les stages des encadreurs, la construction de bâtiments (magasins, bureaux), l'équipement des encadreurs (véhicules...), la création de 50 puits et de 55 km de routes, la fourniture d'engrais, des études pédologiques et enfin une participation dégressive au coût annuel de l'opération (encadrement en particulier) pour le budget nigérien. La population locale fournit le sable, le gravier et la main-d'oeuvre pour les travaux.

.../...

(1) Engagement : 521 mio. CFA en 1972 soit 1,9 mio u.c. sur un reliquat d'aide à la production.

L'intérêt de cette opération apparaît si l'on considère que, jusqu'en 1969, la production de céréales et d'arachides du département de Zinder a crû, parallèlement à la population (1), grâce à l'extension des superficies cultivées, mais que depuis l'on assiste à une mise en culture totale des terres disponibles et à une concurrence entre les céréales et l'arachide, surtout au détriment de celle-ci - donc des revenus monétaires de la population (qui reposent presque entièrement sur l'arachide) et des exportations nationales. En outre, le sol est en voie d'épuisement. Actuellement la population réagit en se déplaçant vers le nord, mais les terres y sont de plus en plus pauvres au fur et à mesure que l'on s'enfonce dans la zone sahélienne. La solution envisagée est, tout en prenant les mesures nécessaires pour la fertilité des terres, d'intensifier les cultures et d'en utiliser les sous-produits pour développer l'élevage bovin, actuellement embryonnaire dans la région, puis la reforestation. Le projet FED constitue donc la première étape de cette solution sur trois arrondissements du sud du département, représentant 25.000 km² et peuplés de 570.000 habitants (soit le 1/7e de la population nigérienne).

La production supplémentaire attendue sera, pour l'arachide, transformée à la nouvelle usine de Magaria et exportée; pour les céréales, après prélèvement des quantités nécessaires à l'auto-consommation locale, le restant sera transformé en farine à l'usine SOTRAMIL de Zinder (financement du PNUD pour l'usine, du FED pour les silos de stockage) et contribuera ainsi à remplacer la farine importée.

En fait, la vulgarisation n'a pu démarrer à l'échelle prévue mais, là où elle s'est exercée, certains thèmes techniques paraissent avoir intéressé les paysans (reboisement par exemple). Les travaux s'exécutent progressivement (la construction des hangars et le creusement des puits sont terminés) de même que la mise en place des différents moyens prévus. Cependant la première année d'exécution du projet (campagne 1973-74) s'est heurtée au très fort déficit pluviométrique de 1973, de telle sorte que les prévisions de production n'ont pu être réalisées, sauf pour le niébé dont le cycle cultural est court et qui souffre donc moins de la sécheresse.

.../...

(1) Croissance annuelle de la population intéressée : 2,7%.

DEVELOPPEMENT ZINDER - 3 -

Il serait tout-à-fait prématuré de porter dès maintenant un jugement sur ce projet, dont on rappellera seulement les aspects attrayants : il s'exerce dans une zone peuplée et importante pour l'économie nationale, il s'attaque à l'ensemble des problèmes des paysans, il réalise une infrastructure particulièrement utile dans le contexte local (puits, routes, hangars), il est conçu de façon à faire participer la population rurale à la gestion de ses propres affaires, il prévoit une prise en charge progressive par les organisations locales, et peut-être préfigure-t-il ce que pourrait être dans quelques années une intervention de développement rural idéale dans un pays disposant des cadres de base, pour lequel l'aide extérieure pourrait se limiter au financement des investissements avec éventuellement un appui technique de spécialistes expatriés hautement qualifiés.

f) LE BARRAGE DE STONDANSIE (SURINAM)

Pour augmenter pendant la saison sèche les disponibilités en eau d'irrigation - dont la pénurie constituait pratiquement le seul facteur limitant la riziculture dans la zone côtière du nord-ouest du Surinam - les autorités compétentes ont obtenu l'aide communautaire (1) pour la construction d'un barrage situé à Stondansie sur la rivière Nickerie. Réalisé en terre, ce barrage mesurera 1200 m. de longueur et 24 m de hauteur et créera une retenue d'eau de 1 milliard de mètres cubes. Ceci permettra d'améliorer l'irrigation sur 10.000 ha de rizières existantes et de mettre en valeur 16.000 ha. de rizières nouvelles sur lesquelles la maîtrise de l'eau obtenue grâce au barrage conduira à l'utilisation du système de double culture annuelle. L'aménagement des nouveaux périmètres sera réalisé sur financement national avec la participation du secteur privé.

On estime à 2.000 les nouveaux emplois ainsi créés pour la culture du paddy et l'usinage du riz, ce qui doit contribuer à la politique surinamaïse caractérisée par la recherche d'un arrêt de l'exode rural et d'une meilleure utilisation sur place de la force de travail disponible dans les campagnes.

(1) Engagement de 7,8 mio u.c. en 1974, non compris les études également financées sur le FED.

g) LE CENTRE DE FORMATION HORTICOLE ET NUTRITIONNELLE
DE OUANDO (DAHOMÉY)

Les buts du centre de Ouando, créé en 1964 avec le concours de la FAO et de la NEDERF (1) ont été très justement décrits par le journal dahoméen Daho-Express (2) :

"L'objectif principal est avant tout d'améliorer la qualité de la vie, de faire épanouir les potentialités humaines en améliorant l'alimentation des populations par... la consommation rationnelle des légumes, des fruits et des produits disponibles localement. Un tel travail passe nécessairement par l'éducation et la formation des populations et de l'encadrement".

En effet, la carence en protéines et en vitamines du régime alimentaire de nombreuses populations africaines (manque de viande, de lait, d'oeufs et de poisson) peut être compensée par l'introduction de certaines légumineuses, de légumes et de fruits : c'est ce qui a été tenté à Ouando, pour remédier à l'état nutritionnel déficient de la population rurale du sud-est de l'Ouémé (département dans lequel se trouve Ouando). Il fallait donc, d'une part, augmenter la production maraîchère et d'autre part stimuler la consommation par une campagne de vulgarisation : ceci exigeait la formation d'animateurs et encadreurs, qui fut entreprise grâce à la création d'un centre spécialisé auquel le FED apporta son aide en 1971 par l'envoi d'experts (dont une spécialiste en formation nutritionnelle), la construction de locaux et la fourniture de matériel et outillage et de moyens de subsistance pour les élèves. Cette action, qui doit s'achever en 1975, aura permis de former 160 encadreurs et d'établir des programmes de production et de commercialisation.

Une mission d'évaluation menée en 1974 a conclu que des résultats sensibles commençaient à se manifester pour l'état nutritionnel de la population concernée.

(1) Fondation néerlandaise pour la préparation et l'exécution des jardins familiaux.
(2) numéro du 9.1.75 - Voir aussi le no 25 du Courrier de l'Association, mai-juin 1974, p. 39.

Bilan des projets de transports et communications

	Routes revêtues (1)	Routes non revêtues (1)	Pistes (1)	Grands Ponts (2)	Chemins de fer (3)		Aéroports et Aérogares (4)	Ports (5)	Télé-communication (6)
					TOTAL	dont imputable au FED			
Burundi	144	25	-	-	-	-	-	-	-
Cameroun	368	62	-	3	654	345 (7)	-	1 (7)	-
BCA	175	95	380	(8)	-	-	1	2 (7)	-
Congo	301	67	-	5 (8)	141	57 (7)	-	4 (7)	600
Côte d'Ivoire	206	145	621	-	235	1175 (7)	-	3	530
Dahomey	257	-	-	2	-	-	-	2	-
Gabon	133	195	-	2	690	4 ponts (7)	-	3	1.097
Haute-Volta	567	-	-	-	-	-	-	-	-
Madagascar	776	-	-	(8)	10	10	-	3	-
Mali	895	-	-	3	-	-	1	-	-
Maurice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	204	64	-	-	-	-	-	3	-
Niger	928	-	-	-	-	-	2	-	-
Rwanda	-	-	-	2	-	-	-	-	-
Sénégal	687	575	-	3	50	50	-	2	-
Somalie	338	-	-	-	-	-	-	1	576
Tchad	249	461	-	1 (8)	-	-	-	-	-
Togo	668	-	-	-	44	44 (7)	-	2	-
Zaire	456	54	700	3	-	(7)	-	(7)	-

(1) kms

(2) nombre

(3) kms créés ou aménagés

(4) nombre

(5) nombre de ports aménagés ou créés

(6) kms de lignes

Annexe B.4.(2)

	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Antilles Néerlandaises	37	-	-	-	1	-	3	4	-
Comores	116	-	-	-	-	-	-	1	-
TFAI	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-	5	-	-	2	-
Réynésie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
St. Pierre et Miquelon	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Surinam	112	-	-	-	-	-	-	2	(7)
Wallis et Futuna	-	21	-	-	-	-	-	-	-
Guadeloupe	47	-	-	-	-	-	-	4	-
Guyane	-	109	-	-	1	-	-	-	-
Martinique	46	-	-	-	-	-	-	3	-
Réunion	49	-	-	-	-	-	-	1	-

(7) plus matériel
 (8) plus un projet groupant de petits ponts

Annexe B.5.

Description de projets de transports et
communications

- a) La route d'Andapa (Madagascar)
- b) Le port de Ziguinchor (Sénégal)
- c) L'aéroport de Bamako (Mali)

a) LA ROUTE D'ANDAPA (MADAGASCAR)

Au début des années 60, la cuvette d'Andapa, située à une altitude de 430 m au coeur du massif montagneux de Marojezy, dans le nord-est de la Grande Ile, se présente comme une région aux riches potentialités agricoles (vanille, café, riz, etc...) en raison de ses sols fertiles et de son climat tempéré. Mais ces potentialités ne peuvent se réaliser entièrement, la cuvette étant isolée de l'extérieur par les barrières de montagnes couvertes d'épaisse forêt primaire qui l'entourent et culminent jusqu'à 2.000 m. Les seuls liens avec le reste du pays sont un sentier piétonnier vers la côte est, qu'un bon marcheur peu chargé met 3 jours à parcourir, ou l'avion (DC 3) qui ne peut franchir les montagnes et se poser dans la cuvette qu'au prix d'une certaine acrobatie, impossible pendant les pluies ou même simplement si le temps est couvert. Pour mettre en valeur les 17.000 hectares cultivables (sur une superficie totale de 76.000 ha), une population immigrée s'était progressivement installée depuis le début du siècle, en provenance de diverses régions de l'Ile dont certaines assez éloignées. Cette population est en 1964 estimée à 45.000 habitants (dont environ 10.000 pour la ville d'Andapa même) sans compter les familles dispersées dans la zone forestière entourant la cuvette.

Les potentialités de cette région parurent assez intéressantes pour que le gouvernement malgache demandât l'intervention financière de la Communauté pour réaliser une liaison routière entre la cuvette et la côte est.

┌carte des projets FED réalisés dans la zone :

- . route d'Andapa
- . route Vohémar-Sambava
- . opération café côte est(+ aide à la production)
- . muciculture Sambava
- . mise en valeur cuvette d'Andapa.┐

.../...

ANDAPA - 2

Un premier engagement du FED fit ainsi l'objet en octobre 1962 d'une convention de financement. Cependant, des aléas considérables entraînés par une insuffisance des études techniques de base s'ajoutèrent aux dégâts causés par trois cyclones très violents ("Claude" en décembre 1965, "Francine" (1) en janvier 1966 et "Georgette" en janvier 1968), pour rendre rapidement insuffisant ce premier financement, et des engagements complémentaires^{de la Communauté}/furent nécessaires, outre un important effort propre du budget malgache. Commencés sur le terrain en janvier 1964, les travaux se sont échelonnés sur 7 ans - dont 5 ans $\frac{1}{2}$ pour l'exécution des seuls terrassements - et ont finalement coûté 3.832 millions FMG (soit environ 15 mio u.c.) dont 27% fournis par Madagascar et 63% par le FED sur subvention.

La route réalisée a 97 km de long et une largeur de 5 m 60 de chaussée bitumée. Son point culminant se situe à la cote 731 m, au col d'Andapa. C'est une route de montagne typique, avec de nombreux ouvrages d'art, tranchées, murs de soutènement, etc... ; par exemple la hauteur moyenne des talus dans le dernier tronçon du parcours est supérieure à 15 m. Ces énormes difficultés techniques (cf. encart p. 2bis), qu'il n'avait pas toujours été possible de prévoir, en particulier à cause de l'exubérance de la végétation qui rendait inefficace une couverture photographique aérienne, ont entraîné un quasi-doublement des délais prévus à l'origine pour l'exécution des travaux.

Depuis 1970, on circule sur la route, et cette possibilité de transport normal a bouleversé l'économie de la région d'Andapa, au-delà même de ce qui avait été envisagé. Des villages entiers de la zone forestière se sont déplacés pour venir s'installer le long de la route et profiter ainsi des occasions commerciales qu'elle offre. Dans la cuvette, peuplée en 1970 d'environ 52.000 habitants (soit par rapport à 1964 un taux d'accroissement beaucoup plus fort que la moyenne de l'île), les cultures se développent, aidées d'ailleurs par un projet agricole financé par le FED, portant sur l'aménagement de 2000 ha de rizières (dans une lère tranche) ainsi que sur la création ou l'amélioration de pistes de desserte à l'intérieur de la cuvette et sur un encadrement des planteurs de riz et de café.

(1) Dans la seule journée du 31 janvier 1966, le cyclône Francine s'est accompagné de 354 mm de pluie torrentielle, entraînant éboulements, changement de lit des rivières, etc ...

Encart

Quelques chiffres concernant la réalisation technique
de la route d'Andapa

- Abattage de forêt	3,5 mio m ²
- Terrassements :	
Déblais ordinaires	4,75 mio m ³
Déblais rocheux	0,98 mio m ³
Remblais	1,25 mio m ³
- Ouvrages d'art :	
39 ponts	1.273 mètres linéaires
- Matériaux utilisés :	
acier	2.500 t.
bitume	7.000 t.
gabions	15.000 m ³

Quelques chiffres significatifs recueillis sur place en janvier
1972 illustreront l'évolution de la situation à Andapa

ANDAPA - 4

	<u>1964</u> (avant la route)	<u>1970</u> (après la route)
- Parc automobile de la sous-préfecture d'Andapa (Nombre de véhicules)	17	91 (1)
- Carburants consommés à Andapa		
. essence (en milliers de litres)	972 (2)	1.615
. gasoil "	480 (2)	970
- Exportations de la cuvette (t)	1.772	6.200
- Trafic routier (véhicules/jour)	-	120
- Coût de transport marchandises Andapa-Sambava (FMG par tonne)		
. aérien	20.000 (3)	
. routier		2.000
- Coût pour voyageur Andapa-Sambava		
. aérien	2.000	
. routier		500
- Surfaces cultivées dans la cuvette (ha)		
. riz	4.930	10.000
. café	665	2.500
. vanille	1.757	3.000

(1) Non compris 31 véhicules achetés sur la côte pour desservir la cuvette.

(2) pour 1968.

(3) Des tarifs préférentiels existaient, dont le minimum était de 9.000 FMG/t pour le riz, le sel et le sucre; la vanille au contraire payait un surprix de 11.000 FMG/t en plus du tarif normal.

L'évolution de la production s'est accompagnée d'une hausse du prix payé au producteur (hausse de 15 FMG/kg en moyenne pour le riz) et d'une baisse du prix de revient à la consommation sur la côte, jusque là importatrice de riz provenant de Majunga par bateau, qui désormais est également consommatrice des produits maraîchers d'Andapa et pourrait l'être des diverses autres productions envisagées dans la cuvette (élevage, cacao, maïs, haricots, etc...)

Ce développement régional qui s'amorce vigoureusement depuis 1970-71 n'est pas uniquement positif. En effet, la réponse de la population aux occasions de commercer & d'augmenter le revenu familial en accroissant la production a été si rapide qu'elle exerce sur la situation des terres une pression supérieure au niveau que celles-ci peuvent actuellement supporter : on assiste, par exemple, à une mise en culture incontrôlée de zones de plus en plus étendues, avec défrichement sauvage des "tanety"(1) pour la culture de café, de vanille et de riz de montagne, qui pourrait dégrader les bassins versants et mettre en danger le régime hydrologique de la cuvette. Ce problème est suivi par les autorités responsables. D'autre part, les commerçants privés ne répondent pas encore suffisamment à l'évolution du revenu et des besoins de la population, qui faute de trouver sur place des biens d'équipement tels que charrues, tôles, etc... se tourne vers l'achat de produits témoignant de la hausse du niveau de vie mais sans effet de développement (vêtements, transistors, mobylettes).

Cependant, un nouveau pas vers l'évolution de la région est actuellement envisagé, celui de l'accès à une petite industrialisation. En effet, on pense maintenant à la réalisation d'une centrale hydro-électrique dans la cuvette (pour laquelle l'étude est en cours) ainsi qu'à l'installation à Andapa d'une rizerie - actuellement le paddy est décortiqué à Sambava, ce qui grève inutilement les frais de transport du riz produit - d'une usine de café, d'un atelier mécanique, etc ...

(1) Collines.

b) LE PONT DE ZIGUINCHOR (SENEGAL)

La Casamance a mérité, par son climat et les ressources de son sol, d'être appelée le "jardin" du Sénégal mais sa situation excentrique par rapport au reste du pays, dont elle est coupée par la Gambie sauf à l'est, l'a maintenue dans un isolement relatif en raison du manque de moyens de communication, et a empêché jusqu'à présent son plein développement. Deux fleuves importants, dont le franchissement se fait actuellement par bacs, séparent en effet le sud de la Casamance de Dakar : le fleuve Casamance et le fleuve Gambie. Le premier est actuellement franchi à Ziguinchor grâce à un bac de 50 t. mis en service en 1960 et utilisé si intensivement que son remplacement commencera à être nécessaire en 1975. En effet, environ 60.000 véhicules l'empruntent annuellement, avec des pointes de trafic saisonnières correspondant aux principales récoltes. En moyenne, le passage prend 1/2 heure d'attente (sans parler des pannes relativement fréquentes). La situation est légèrement plus favorable (1) pour le franchissement du fleuve Gambie, quoique une étude financée par l'US/AID ait conclu à la nécessité d'y construire un pont fixe dès maintenant, mais là aussi le problème du franchissement se posera de plus en plus à l'avenir.

A part la route qui, en 450 km, relie directement le sud de la Casamance à Dakar, la liaison peut se faire par mer et par l'estuaire du fleuve pour les bateaux de moins de 3m de tirant d'eau (14 heures de trajet) ou par la route qui contourne la frontière orientale de la Gambie par Velingara et Tambacounda (850 km de parcours).

L'un des objectifs des plans sénégalais en matière de transport était donc l'établissement d'une liaison sûre, permanente et suffisamment rapide entre Ziguinchor, ville de 30.000 habitants située au sud-est de la Casamance, dont elle est le centre administratif, commercial et industriel et Dakar.

.../...

(1) Deux bacs de 100 t. et 2 petits bacs de réserve.

ZIGUINCHOR - 2

Une telle liaison faciliterait en outre le tourisme, pour lequel la Casamance a un potentiel important.

Enfin, l'un des avantages du projet était de renforcer les liens entre pays africains voisins, en l'occurrence le Sénégal septentrional et la Guinée-Bissau, et d'éliminer l'un des deux derniers obstacles sérieux, subsistant sur la route côtière inter-africaine Dakar-Lagos. Avec l'indépendance de la Guinée-Bissau (dont la frontière est très proche de Ziguinchor) cet aspect est appelé à devenir de plus en plus important.

La Commission accepta donc au début de 1974 de consacrer plus de 6,5 mio u.c. du 3e FED à la réalisation du pont de Ziguinchor.

Les travaux dont la première pierre a été officiellement posée en décembre 1974 commenceront sur le terrain en 1975 et consisteront à réaliser un point en béton à deux voies de 640 m sur la Casamance, les accès de cet ouvrage, et un pont de 180 m. sur un marigot adjacent afin de rejoindre la route transgambienne (cf. encart). Leur durée prévue est de 30 mois.

ZIGUINCHOR - 3

Encart

Un exemple des sujétions économiques et techniques à respecter pour le choix d'une solution :

le pont de Ziguinchor

- 1) Le problème posé (franchissement d'un fleuve) peut recevoir plusieurs solutions : pont fixe, pont-levis, pont de bateaux, bac, etc...
Le choix entre ces diverses solutions est fonction, d'une part des impératifs économiques (trafic à assurer, permanence du passage...), d'autre part d'éléments financiers (coûts de réalisation, de fonctionnement et d'entretien...).

Par exemple, le système de bac impose des délais (attente et franchissement), il faut prévoir plusieurs bacs pour les cas de panne, le trajet du bac croise celui de la navigation et peut le gêner, les frais de fonctionnement sont importants et les bacs sont à renouveler après une quinzaine d'années. Par contre, le système de pont fixe est beaucoup plus coûteux comme investissement mais il permet un trafic permanent et les frais d'entretien sont réduits.
- 2) Le port de Ziguinchor recevant un trafic de bateaux de mer, il faut prévoir un type de pont qui permette ce trafic si le pont est situé en aval du port. Or, les sols de fondation se trouvent à des profondeurs importantes (45 m), ce qui exige des appuis et fondations d'une très grande hauteur et impose de réduire au maximum le tirant d'air du pont et d'éviter de grandes concentrations de charge. Pour un ouvrage situé en aval du port, il faudrait donc prévoir un système de pont-levis ou pont-tournant, système qui interrompt la circulation et est d'un fonctionnement coûteux. Le système d'un pont flottant (pont de bateaux) établi à l'emplacement du bac actuel (situé également en aval du port) permettrait d'utiliser les accès au bac mais les charges d'entretien et de renouvellement sont encore plus lourdes que dans le cas d'un pont fixe et il faudrait prévoir des ouvertures pour laisser passer le petit trafic fluvial

.../...

remontant vers Sédhiou et celui des bateaux de mer.

Choisir d'édifier un pont fixe de caractéristiques adaptées et situé en amont du port, permet d'éviter ces problèmes.

- 3) Les calculs économiques ont abouti à la conclusion qu'en fonction de l'évolution prévue pour le trafic, la solution la plus intéressante consistait à réaliser dans l'immédiat un pont à deux voies, de préférence à toute autre solution (achat de bacs supplémentaires, pont à une voie mais avec l'infrastructure nécessaire pour réaliser une 2e voie ultérieurement).
- 4) Le point de départ obligé de tout ouvrage de franchissement est, au nord, la digue de Tobor qui traverse la mangrove flottant sur des fonds vaseux, très profonds, sur environ 7 km pour rejoindre la route transgambienne.
- 5) La solution technique adoptée pour la construction du pont devra tenir compte du fait que l'eau de l'estuaire de la Casamance est saline.

Annexe B.5.

c) L'AEROPORT DE BAMAKO (MALI)

Alors que, par sa situation géographique, Bamako pourrait être une plaque tournante de la navigation aérienne en Afrique, en 1968, cette ville était l'une des rares capitales africaines dont l'aérodrome ne pouvait accueillir les quadriréacteurs qui ont désormais remplacé pratiquement pour toutes les liaisons internationales les avions à hélice et les moyens-courriers à réaction, et se trouvait en outre à la limite de la saturation pour le trafic - principalement intérieur - assuré par ces derniers.

Appartenant à la classe B son aéroport était en effet situé en bordure de collines et du fleuve Niger dans une zone ne permettant absolument aucun des agrandissements ou aménagements de la piste nécessaires aux quadriréacteurs, zone qui elle-même faisait partie du périmètre urbain avec tous les inconvénients (bruits, risques, nuisances diverses) que ce fait comporte. Or, le problème des communications - et plus particulièrement des communications aériennes - est vital pour le Mali, pays immense enclavé dans le Sahel, dont la capitale, proche pourtant de la frontière sud-ouest avec la Guinée, est néanmoins à 1000 km de la ville côtière la plus voisine, Conakry. Quoique un effort important ait été fait en matière de routes et de voie ferrée, les dimensions du pays font que l'infrastructure aérienne reste un élément irremplaçable à l'échelle nationale : il faut par exemple 6 heures pour effectuer en avion le trajet Bamako-Gao, mais trois jours sont nécessaires en voiture et six jours si l'on emprunte le fleuve. Outre donc l'expansion nécessaire et inéluctable des liaisons aériennes intérieures et avec le développement des moyens techniques utilisés par l'aviation civile internationale, Bamako aurait risqué de se trouver à l'écart des grands courants de circulation de celle-ci - interafricains et intercontinentaux - avec toutes les conséquences politiques et économiques d'un tel isolement, si la décision de créer un nouvel aérodrome n'avait pas été prise et les moyens de financement trouvés. En outre, les espoirs actuels de développement du tourisme au Mali (qui supposent un accès facile par voie aérienne et constituent l'une des priorités de la politique malienne) seraient demeurés à l'état d'intentions. Or, une étude - financée par le FED - a montré que le Mali recélait un fort potentiel touristique et pourrait constituer au moins une étape sur la route touristique Europe-Sénégal.

AEROPORT BAMAKO - 2

Les deux subventions FED - totalisant 12 millions u.c.⁽¹⁾ engagées en 1968 et 1971⁽²⁾ - ont donc répondu à une nécessité certaine en permettant de réaliser à Sénou, à 14 km de Bamako, les équipements nécessaires pour les quadriréacteurs (piste de 2.700 m, aires de stationnement ...), les routes d'accès et les divers aménagements et constructions annexes (aérogare, services techniques, etc ...). La piste et les aires de stationnement ont été terminées en 1974, et les bâtiments doivent l'être en 1975.

Il est évidemment trop tôt pour apprécier l'impact du projet. On notera seulement que, outre le fait que le nouvel aéroport permettra au Mali d'être inclus dans le courant général d'échanges de passagers et de fret à l'intérieur de l'Afrique, d'une part, et sur le plan intercontinental, d'autre part, deux bénéfices annexes sont attendus du projet : le premier consiste en la récupération des terrains (600 ha) qui seront libérés lorsque l'ancien aéroport sera fermé, pour résoudre le problème de l'extension urbaine de Bamako. Le second est relatif au tourisme, dont un certain essor est attendu lorsque Bamako pourra être relié à l'extérieur de façon rapide et directe.

Enfin, il faut signaler que, si le FED a concouru assez fréquemment à l'aménagement d'aéroports existants, à Bamako il s'est agi de la création d'un aéroport absolument nouveau⁽³⁾, effectuée en étroite collaboration entre les services maliens, le FED et l'ASECNA (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne).

./.

(1) environ 6,8 milliards F.M.

(2) En effet, en raison de l'inflation consécutive aux dévaluations du F.M. de 1967 à 1969, une très forte hausse des prix a été observée pour les marchés de travaux publics et a entraîné dans les offres des entreprises soumissionnaires pour la construction de l'aérodrome, remises en novembre 1969, un très fort dépassement par rapport aux prévisions du devis estimatif datant de début 1968, prévisions qui avaient été basées sur les prix observés en 1967.

(3) cf. A. Berrens : l'Aéroport de Bamako-Sénou, voir le Courrier Communauté Européenne - ACP, n° 30, mars-avril 1975, p. 43.

Bilan des constructions sociales

a) Enseignement

	Primaire		Secondaire		Normal		Professionnel et technique		Supérieur		Centres de Formation rurale	
	classes (1)	dont classes de brousse	logements prof.	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves	Ecoles		Elèves
Burundi	35	35	15	-	-	-	-	2	370	2	420	-
Cameroun	1014	730	510	3(3)	720	-	-	6	1185	2	400	-
RCA	216	216	216	29	870	-	-	2	245	2	100	10
Congo	-	-	-	13	3800	-	-	-	-	1	350	10
Côte d'Ivoire	92	71	20	1	860	-	-	-	-	3	685	-
Dahomey	20	20	20	3	760	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	-	-	-	-	-	-	-	7	1044	-	-	-
Haute-Volta	50	47	11	-	-	-	488	2	640	1	150	225
Madagascar	135	120	-	12	2745	2	200	7	860	-	-	104
Mali	-	-	-	1	1200	1	-	1	48	-	-	-
Maurice	-	-	-	3	2000	-	-	-	-	1	50	-
Mauritanie	196	118(2)	28	11	1320	-	-	-	-	1	80	100
Niger	50	50	-	5	1000	-	-	1	212	1	-	-
Rwanda	42	42	-	1	400	-	-	1	130	1	-	-
Sénégal	441	441	441	-	-	-	-	4	770	1	150	42
Somalie	-	-	-	5	1420	1	200	1	240	1	2000	-
Tchad	100	100	-	6	400	-	-	4	670	1	90	-
Togo	30	30	-	1	500	-	-	2	380	1	-	-
Zaïre	-	-	-	1	-	7	2800	-	-	2	1880	-

(1) en moyenne : 30 élèves par classe
 (2) dont 20 classes nomades
 (3) nombre de classes

Annexe B.6.

a) Enseignement (2)

	Primaire			Secondaire		Normal		Professionnel et technique		Supérieur		Centres de Formation rurale
	classes	dont classes de brousse	logements prof.	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves	
Antilles Néerl.	100	-	-	-	-	-	-	12	2022	-	-	-
Comores	111	111	36	1	850	-	-	2	160	-	-	-
TFAI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Polynésie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
St.Pierre et Miquelon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Surinam	544	370	96	4	1620	-	-	2	1350	-	-	-
Wallis et Futuna	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guadeloupe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyane	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réunion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Algérie	-	-	-	-	-	-	-	21	1140	-	-	-

b) Santé Publique

	Hôpitaux centraux et provinciaux		Petits hôpitaux, dispensaires		Ecoles d'infirmiers		Pharmacies d'approvisionnement	
	Nombre	Lits	Nombre	Lits	Nombre	Lits	Nombre	Nombre
Burundi	-	-	9	248	-	-	-	-
Cameroun	1	150	44	1258	1	-	1	-
RCA	-	-	78	148	-	-	-	-
Congo	-	-	21	475	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	1	420	5	75	-	-	-	-
Dahomey	-	-	4	300	2	-	-	-
Gabon	-	-	23	705	1	-	-	-
Haute-Volta	-	-	58	480	-	-	-	-
Madagascar	4	1136	-	-	-	-	-	-
Mali	-	-	4	144	-	-	-	-
Maurice	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	1	300(1)	1	33	-	-	1	-
Niger	2	318(1)	42	223	1	-	1	-
Rwanda	-	-	3	-	-	-	-	-
Sénégal	1	(1)	2	270	-	-	-	-
Somalie	1	730	-	-	-	-	-	-
Tchad	4	1180	119	1096(1)	1	-	1	-
Togo	-	-	1	43	1	-	-	-
Zaire	1	300	-	-	1	-	-	-
Comores	-	(1)	8	155	-	-	-	-
Nouvelle Calédonie	1	40	1	16	-	-	-	-
Polynésie	1	333	-	-	-	-	-	-
Surinam	-	-	-	-	-	-	-	-
Algérie	-	-	6	720	-	-	-	1

(1) extension ou modernisation d'une formation existante.

c) Hydraulique, édilité, habitat

	Adductions d'eau urbaines			Points d'eau	Assainissement urbain		Lotissements urbains	
	Nombre de villes	m ³ de volume journalier	km de réseaux		Nombre de villes	km de réseaux	nombre de villes	d'hectares totifs
Burundi	-	-	-	-	-	-	-	-
Cameroun	-	-	-	16	-	-	-	-
RCA	3	43.280	100	1146	-	-	-	-
Congo	-	-	-	-	21	-	-	-
Côte d'Ivoire	1	6.500	4	718	-	-	-	-
Dahomey	2	26.000	154	438	-	-	1	-
Gabon	-	-	-	-	8	-	-	-
Haute-Volta	5	35.940	85	150	-	-	-	-
Madagascar	1	9.100	25	140	-	-	1	67
Mali	6	48.700	136	26	-	-	1	23
Maurice	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	1	5.000	84	70	-	-	-	-
Niger	3	3.500	51	1391	-	-	-	-
Rwanda	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	9	74.000	67	400	-	-	-	-
Somalie	-	-	-	70	-	-	-	-
Tohad	1	20.000	74	680	1	-	-	-
Togo	1	8.000	10	262	-	-	-	-
Zaïre	1	12.000	26	-	-	-	-	-
Antilles Néerlandaises	-	-	-	-	-	-	1	50
Comores	1	5.800	35	-	-	-	-	-
TFAI	1	-	1	-	-	-	2	28
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-	-	-	-	-
Polynésie	-	-	-	-	-	-	-	-
St Pierre et Miquelon	1	2.500	2	-	-	-	-	-
Surinam	-	-	-	-	-	-	1	200
Wallis et Futuna	-	-	-	-	-	-	-	-
Guadeloupe	6	7615	155	-	-	-	-	-
Guyane	-	-	-	-	-	-	-	-
Martinique	9	14400	76	-	-	-	-	-
Réunion	8	9000	60	-	42	-	-	-
Algérie	-	-	-	3	10	-	-	-

a) STAGES DANS LES SERVICES DE LA COMMISSION
DU 1.1.1960 AU 31.12.74

BURUNDI	10 stagiaires
CAMEROUN	10 stagiaires
REP. CENTRAFRICAINE	8 stagiaires
REP. POPULAIRE DU CONGO	9 stagiaires
COTE D'IVOIRE	4 stagiaires
DAHOMEY	13 stagiaires
GABON	7 stagiaires
HAUTE-VOLTA	16 stagiaires
MADAGASCAR	16 stagiaires
MALI	8 stagiaires
MAURITANIE	4 stagiaires
NIGER	8 stagiaires
RWANDA	9 stagiaires
SENEGAL	12 stagiaires
SOMALIE	7 stagiaires
TCHAD	4 stagiaires
TOGO	10 stagiaires
ZAIRE	40 stagiaires

195

POLYNESIE FRANCAISE	3 stagiaires
COTE FRANCAISE DES AFFARS ET ISSAS	1 stagiaire
COMORES	3 stagiaires
ANTILLES NEERLANDAISES	4 stagiaires
SURINAM	4 stagiaires

15

GUINEE (Non associée)	1 stagiaire
-----------------------	-------------

1

AU TOTAL : 211 stagiaires

Annexe B.7.

Description de projets d'infrastructure sociale

a) Constructions scolaires

- 1) Ecoles primaires au Cameroun
- 2) Ecoles pédagogiques au Zaïre
- 3) Ecole inter-Etats d'hydraulique (Haute-Volta)
- 4) Université de Mogadiscio

b) Les puits au Niger

Annexe B.7.

a)

1. LES ECOLES PRIMAIRES AU CAMEROUN

En 1962, une convention de financement passée entre le Gouvernement camerounais et la Commission prévoyait le financement par celle-ci de 172 écoles primaires comprenant 764 classes (équipement compris) et 480 logements de maîtres, réparties dans 12 départements du Cameroun oriental⁽¹⁾, afin d'aider les autorités camerounaises dans leur politique de développement de la scolarisation⁽²⁾.

Aux termes d'une enquête réalisée quelque temps après la mise en fonction de ces écoles, l'objectif du projet (accroître le taux de scolarisation) était atteint puisque toutes les classes étaient utilisées à raison de 30 à 60 élèves par classe - certaines avec une double utilisation, un groupe d'enfants venant le matin et un autre groupe l'après-midi⁽³⁾.

Particulièrement dans le nord et l'est, la fréquentation des écoles s'est accentuée au point que le rythme de progression des effectifs d'élèves (en particulier des filles, jusque là en retard sur les garçons au point de vue scolarisation) dépasse de beaucoup les places offertes. Le rendement (pourcentage d'élèves reçus aux examens) paraît s'être également amélioré. Enfin, le "confort" des réalisations FED semble être apprécié par les élèves et leurs parents puisque, dans les régions où n'avait pas été construite d'école FED, les populations ont multiplié les demandes auprès du Ministère de l'Education nationale du Cameroun pour être incluses dans les bénéficiaires de futurs projets.

C'est pourquoi le Gouvernement camerounais a de nouveau demandé l'intervention communautaire pour financer de nouvelles écoles, afin notamment

./.

(1) Financement de plus de 7 mio. u.c. comprenant aussi l'extension d'un collège secondaire à N'Gaoundéré.
(2) cf. Courrier de l'Association, n° 10, novembre-décembre 1971, pp. 19 à 21.
(3) A Moutourova (Diamaré) par exemple les deux classes construites en 1967 étaient occupées en 1969 par 219 élèves répartis en 4 groupes. De telles constatations ne sont pas spéciales au Cameroun : on trouvera à l'encart p. 1-ter des données sur l'utilisation d'un projet d'enseignement secondaire financé par le FED au Congo.

ECOLEES CAMEROUN - 1bis

Encart

Quelques données sur l'enseignement primaire
au Cameroun

- Nombre d'écoles primaires	:	3.263 en 1960	
		4.140 en 1972	
- Nombre d'élèves du primaire	:	421.000 en 1960	
		938.000 en 1972	
- Taux de scolarisation (ensemble du pays)		70%	
- Dépenses totales du budget de l'Etat pour l'enseignement, soit 18% du budget		4,5 milliards F-CFA en	
		12,3 " "	1965 1973
- Pourcentage des dépenses d'enseignement (fonctionnement et équipement) consacré au primaire		40%	
- Pourcentage des salles de classe (enseignement public) construites en matériaux provisoires (en 1973)		60%	
- Pourcentage des élèves du primaire ne disposant pas de tables-bancs (en 1973)		36%	
- Nombre de classes de 1ère année primaire appliquant la réforme de l'enseignement (en 1973)		290	
- Date prévue pour l'application de la réforme à toutes les classes primaires		1981	

ECOLES CAMEROUN - Iter

EncartUtilisation d'un projet d'enseignement

Nombre d'élèves dans 9 CEG (Collèges d'enseignement général)
financés par le FED au Congo (1) en 1970

Région	Ville	Nombre de salles de classe financées en 1962	Nombre moyen d'élèves observé par classe en 1970	Observations
Pool	Boko	6	60	
"	Kinkala	6	60	
Kouilou	Pointe-Noire	6	(12 classes)	utilisation double par roulement (2)
Niari	Dolisie	6	40	utilisé par 8 classes
Bouenza	Madingou	6	(12 classes)	utilisation double par roulement (2)
Plateaux	Djambala	6	50	utilisé par 9 classes par roulement (2)
Sangha	Ouessou	3	30	
Cuvette	Fort-Rousset	3	45	
"	Brazzaville	6	(9 classes)	par roulement

(1) Convention de financement de 1962 pour 12 CEG

(2) Une classe le matin de 7 à 12 h, une autre l'après-midi de 14 à 19 h.

ECOLES CAMEROUN - 2

de combler la disparité entre le nord et le sud du pays ; en effet, alors que la scolarisation est presque totale au sud, elle n'est réalisée qu'à 30 % au nord.

Entre-temps, cependant, l'on s'est aperçu à l'usage de défauts de conception technique sur les premières écoles FED construites en préfabriqué : destruction des parties en bois non traité par les termites, emploi de matériaux inadaptés pour les façades, d'où dégâts en cas de tornade, dégradation rapide de pignons non enduits, nécessité d'éviter les éléments fragiles dans les huisseries et les fenêtres par exemple.

D'autre part, une réforme de l'enseignement est intervenue, ce qui a entraîné des changements dans la conception générale du type d'école à réaliser.

Ces différentes données ont été prises en considération dans le nouveau projet FED, dont le financement⁽¹⁾ a été accepté par la Commission en juillet 1974. Ce nouveau projet concerne la construction de 250 classes et 30 logements d'instituteurs dans la province du nord⁽²⁾. Les classes correspondent, soit au remplacement de salles en matériaux provisoires (117), soit à la construction de nouvelles salles dans des écoles à effectif pléthorique (42), soit à la création d'écoles dans des villages qui en étaient jusque là dépourvus (91) - et en tenant compte de la présence dans certaines zones de projets de développement rural justifiant un effort particulier en matière d'infrastructure scolaire (par exemple le projet de développement rural du nord-est Bénoué).

./.

(1) 3 mio. u.c.

(2) Départements intéressés : Adamaoua, Bénoué, Diamaré, Logone et Chari, Margui-Wandala, Mayo-Danai.

ECOLES CAMEROUN - 3

La conception de ce projet a été influencée par la réforme de l'enseignement décidée en 1967, qui consiste à orienter celui-ci vers une "ruralisation" en prévoyant :

- que 80% des élèves du cycle primaire devront être préparés à leur entrée dans le circuit de la production, non seulement par un enseignement théorique général désormais orienté sur les méthodes actives d'éducation (apprendre à apprendre, connaître son milieu (1), acquérir un esprit d'initiative et d'ouverture aux techniques nouvelles), mais aussi par une amorce de formation pratique (travaux manuels) adaptée à l'économie régionale - Les 20% restants seront dirigés sur l'enseignement secondaire.
- que l'école ne doit plus être coupée du milieu dans lequel elle se trouve, l'instituteur devenant un animateur de la collectivité villageoise et tentant d'intéresser celle-ci à l'école (devenue une école de promotion collective) et à l'enseignement dispensé aux enfants. Ces instituteurs seront issus autant que possible des écoles normales de la même région et appliqueront les programmes et méthodes définis par l'Institut de Pédagogie appliquée à vocation rurale de Yaoundé.

Cette conception, élaborée par le gouvernement camerounais avec l'aide d'experts de l'UNESCO, du FAC, de l'Allemagne et du Canada et en liaison avec le FED, a conduit à une recherche portant sur le type technique de construction à adopter, recherche effectuée en dehors du système habituel de l'appel aux bureaux d'études. En effet, en fonction des divers impératifs pédagogiques (dimensions et forme des salles, caractères de simplicité de la construction et de facilité de sa mise en oeuvre et de son entretien, etc ...) et sur accord des autorités camerounaises, un avant-projet de classes avec des variantes a été préparé par les techniciens du FED eux-mêmes et soumis à ces autorités ; celles-ci ont ensuite, après discussions et modifications de cet avant-projet, élaboré le projet définitif.

(1) La connaissance du milieu - régional, puis national, puis africain, puis mondial - se fait par les instruments traditionnels (français, mathématiques, dessin, sport, etc...) mais de façon intégrée et orientée vers l'action.

La construction sera effectuée, partie en régie administrative avec une assistance technique du FED, partie à l'entreprise, les appels d'offres (locaux) étant lancés début 1975.

Les bâtiments standardisés auront une charpente et des portes métalliques, et une couverture en aluminium produit au Cameroun. L'ossature en béton armé sera remplie, selon les possibilités locales, en pierres ou en parpaings enduits afin de mieux s'intégrer à l'environnement de la région. Il n'y aura pas de fenêtres proprement dites mais des ouvertures protégées par des châssis métalliques avec grillage-moustiquaire. Un magasin à étagères pour le matériel pédagogique sera annexé à la salle de classe. Enfin, l'équipement scolaire (tables, bancs, etc ...) sera fabriqué au Cameroun. On espère ainsi avoir fait usage au mieux des possibilités locales et avoir remédié aux défauts (signalés ci-dessus) observés sur les premières écoles financées par le FED. Outre le bâtiment scolaire, seront réalisés des latrines, une aire de jeux, des espaces verts et, selon le cas, l'aménagement d'un point d'eau, un potager, un poulailler, etc ..., l'entretien de l'ensemble devant pouvoir être assuré par les utilisateurs de l'école. L'entrée en fonction des réalisations est prévue pour 1976.

Annexe B.7.

a)

2. ECOLES PEDAGOGIQUES AU ZAIRE (1)

La situation de la scolarisation au Zaïre est relativement plus favorable que celle de nombreux autres pays africains, par le niveau déjà atteint en matière de population scolarisée (en 1965 : 72% au niveau primaire et 3% au niveau secondaire) et la répartition des écoles dans les différentes provinces. Le gouvernement consacre d'ailleurs à l'enseignement un effort budgétaire important (32% des dépenses budgétaires en 1964 par exemple), mais sans arriver à suivre l'accroissement très rapide des besoins en locaux et en maîtres. Les classes ainsi surpeuplées et le niveau de formation insuffisant (formation trop hâtive, recrutement de non-diplômés, etc...) d'un certain nombre de maîtres entraînaient au début des années 60 une "déperdition" très élevée du cycle primaire : 75% des effectifs étaient éliminés en 1965 à l'issue du premier degré et moins d'1/10e des élèves arrivaient au terme normal des études primaires. Le nombre insuffisant des écoles normales (150, formant annuellement au maximum 2.000 instituteurs) était pour une bonne part responsable de cet état de choses. De même, il devenait urgent de former des régents et professeurs zaïrois qualifiés pour enseigner dans le cycle secondaire, particulièrement pour l'enseignement des filles, très en retard par rapport au niveau atteint par les garçons, et en fonction des besoins de l'enseignement universitaire et des demandes des secteurs public et privé en cadres moyens. Alors que les 7 écoles existantes formaient 50 régents par an, les besoins étaient évalués à 200 au minimum dès 1965.

.../...

(1) cf. Courrier de l'Association no 22, nov.-déc. 1973, pp. 52 à 56 : La participation du FED à l'infrastructure de l'enseignement - Zaïre. par B. Guicheteau et P. Mazaraty

ECOLES ZAIRE - 2

Pour résoudre ce problème, les autorités firent appel à plusieurs sources d'aide extérieure, dont le FED, qui en mai 1966 intervint pour le financement de 3 écoles supérieures de pédagogie et d'un groupe secondaire. Il s'agit des établissements suivants :

- Ecole supérieure de pédagogie de Lubumbashi, qui propose une formation en français, anglais, mathématiques, géographie, chimie (école mixte pour 500 élèves, dont 120 internes);
- Ecole supérieure de pédagogie de Mbanza-Ngungu, pour une formation en français, biologie, physique, mathématiques (école mixte pour 270 élèves dont 130 internes);
- Ecole supérieure de pédagogie de Kinshasa-Gombe, pour une formation en français, anglais, géographie, histoire, biologie (école réservée aux filles : 330 élèves dont 180 internes);
- Groupe scolaire secondaire de Kimwenza avec cycle long pédagogique ou littéraire (école de filles : 500 élèves dont 280 internes).

Les études dans les écoles supérieures de pédagogie durent 3 ans, dont 1 an de stage et séminaires.

Les écoles ainsi construites et équipées par le FED (1) permettront de former annuellement 200 régents et 40 diplômés du secondaire.

Il faut cependant signaler que, au moins à Kinshasa, le nombre d'élèves est tel depuis 1974 que les bâtiments neufs de l'école supérieure pédagogique sont déjà trop exigus.

(1) Engagement de 10 mio u.c. (non compris les frais d'études et de direction des travaux)

Annexe B.7.

a)

3. L'ECOLE INTER-ETATS DE TECHNICIENS SUPERIEURS DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL (HAUTE-VOLTA)

Un centre de formation d'adjoints techniques du génie rural a commencé à fonctionner à Saria (Haute-Volta) avec l'appui du FAC en 1965.

Etabli dans des locaux provisoires et exigus, ce centre s'est transporté dans de nouveaux locaux, également provisoires, situés à Kamboinsé (à 12 km de Ouagadougou) pour la rentrée 1974. L'intervention du FED (1) consiste à construire à Kamboinsé et à équiper les bâtiments définitifs de ce centre, devenu en 1968 une école inter-Etats recevant selon les années des élèves du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Congo, du Dahomey, du Gabon, de Haute-Volta, du Mali, de Mauritanie, du Niger, de R.C.A., du Tchad, du Togo, du Rwanda et du Burundi.

Formés en 22 mois (dont 2 mois de stage) à partir de la fin des études secondaires, ces étudiants sont destinés à devenir les adjoints directs des ingénieurs du génie rural. Pour ce faire, ils reçoivent un enseignement essentiellement pratique⁽²⁾ destiné à en faire des "hommes de terrain" et orienté vers les tâches qui les attendent et qui consistent à étudier, projeter, exécuter et surveiller tous les petits aménagements d'hydraulique et d'équipement rural réalisés à l'échelle locale, régionale ou nationale. A Kamboinsé chaque promotion comportera 40 à 50 élèves et l'école abritera simultanément 2 promotions, l'une en première et l'autre en deuxième année (à Saria, les effectifs étaient limités à 25 et la formation durait 15 mois). Ces chiffres tiennent compte des besoins en cadres exprimés par les différents Etats qui envoient des élèves au Centre, besoins qui sont actuellement en forte croissance.

Le nouveau site de l'école a été choisi en raison des possibilités d'effectuer sur place tous les travaux pratiques, notamment les travaux d'hydraulique appliquée (possibilité qui n'existait pas à Saria) et d'équipement rural. Sur ce site seront édifiés les bâtiments scolaires (classes, ateliers, internat) et administratifs nécessaires. La proximité de Ouagadougou permettra un accès

(1) Financement de 1 mio. u.c. en décembre 1974.

(2) Les exercices pratiques de laboratoire, d'atelier et sur le terrain représentant plus de 75 % du total des heures d'enseignement.

ECOLE INTER-ETATS - 2

facile aux professeurs dont une bonne partie est, dans l'immédiat, constituée d'expatriés en attendant que le corps enseignant africain soit en nombre suffisant.

Tous les techniciens formés jusqu'ici (146 dont 126 ont réussi le diplôme de sortie) ont été affectés sans difficulté dans des services de génie rural ou de Travaux publics ou dans des sociétés de développement agricole.

On peut espérer que l'utilisation de bâtiments définitifs, bien adaptés à leurs fonctions et situés dans une zone offrant de nombreux avantages pratiques permettra de maintenir, sinon de renforcer, l'excellent renom qu'a eu en Afrique depuis sa création l'école de Saria.

Annexe B.7.

a)

4. L'UNIVERSITE DE MOGADISCIO (SOMALIE)

Pendant plusieurs années après l'indépendance, les futurs cadres somaliens ne pouvaient être formés qu'à l'étranger, faute d'université en Somalie exception faite de l'Institut Universitaire de Mogadiscio, créé en 1956 pour dispenser les deux premières années de cours en Droit et en Economie, et d'un Centre National de Formation des Enseignants créé en 1958 à Afgoi pour former les professeurs des écoles secondaires. Les inconvénients de cette situation sont connus et ont déjà amené de nombreux pays africains à tenter d'instituer chez eux un enseignement universitaire : inadaptation qualitative et quantitative des bourses aux besoins spécifiques du pays, programmes et systèmes d'enseignement des universités étrangères inadéquats par rapport aux conditions économiques et sociales de ce même pays et à la formation de base des étudiants expatriés, difficultés d'ordre linguistique, problème de la réadaptation dans le milieu d'origine après un séjour prolongé à l'étranger, etc...

Une enquête récente réalisée auprès des 490 diplômés universitaires somaliens en service dans l'administration publique a permis de constater que ceux-ci avaient été formés dans 22 pays différents (Italie, Etats-Unis, Grande-Bretagne, URSS, Egypte, Allemagne, etc...) - et cette disparité dans la formation reçue pose par elle-même de sérieux problèmes - et que seulement 40% d'entre eux avaient effectué leurs études dans les deux langues de travail (anglais et italien) que possède la Somalie à côté de sa langue propre, le somalien, qui commence depuis 1972 à être écrit (cf. 1ère partie). En outre, le taux de déperdition en cours de route est très élevé : moins du tiers des étudiants expatriés ont pu compléter leurs études dans les délais normaux et quelques uns ont dû abandonner avant le terme, avec toutes les conséquences que ce genre d'échec entraîne sur le plan humain et dans le domaine financier.

.../...

C'est pourquoi le gouvernement somalien a adopté dès 1969 le principe de la création d'une université, dans le cadre de sa reprise en mains de tout le système d'enseignement dans le pays. Diverses facultés (Agronomie, sciences, zootechnie, médecine), créées et mises en place dans un délai très court, ont commencé à fonctionner dans des locaux provisoires éparpillés dans la capitale et l'Institut Universitaire a été restruduré de façon à dispenser un enseignement complet. L'équipement nécessaire, malgré l'aide de l'Italie en ce domaine, est encore insuffisant. Le corps enseignant était composé en 1973 de 115 professeurs dont 57 nationaux (1).

En 1973-74, plus de 2.000 étudiants faisaient déjà leurs études universitaires en Somalie et 190 avaient déjà été diplômés.

Le gouvernement somalien doit maintenant passer à l'étape suivante : organiser de façon rationnelle l'Université, structurer les cours et les programmes en fonction des besoins réels des divers secteurs de l'économie - en particulier en faisant une place, à côté des cours théoriques, à la formation pratique puisque dès la fin de leurs études les étudiants seront appelés à occuper rapidement des postes de responsabilité - et faire assumer par l'Université un rôle de centre de recherches appliquées, de catalyseur des initiatives intellectuelles et de recyclage éventuel de diplômés, anciens expatriés, en fonction des besoins locaux.

Pour ce faire, l'Université a besoin de disposer de moyens pratiques et efficaces, et plus particulièrement de locaux fonctionnels et d'un équipement suffisant. C'est dans cette optique que le gouvernement a demandé l'aide du FED (2) qui va se concrétiser d'une part par la construction de bâtiments réunis en campus universitaire sur un terrain fourni gratuitement par l'Italie et situé à Holmessale, à la périphérie de Mogadiscio et, d'autre part, par la fourniture de l'équipement nécessaire (équipement pédagogique et mobilier).

.../...

(1) La Somalie a passé avec l'Italie en avril 1973 un accord de coopération technique en matière universitaire, dans le cadre duquel elle espère une assistance technique en professeurs pour la future Université.
 (2) Engagement de 10,7 mio u.c. en juillet 1974.

En accord avec les autorités somaliennes et en fonction des besoins en cadres (secteurs public et privé) estimés à court et moyen terme, le campus a été conçu pour accueillir 2.000 étudiants (dont environ 800 internes) répartis en 12 départements : sciences humaines (histoire, géographie, philosophie), langues, mathématiques et informatique, chimie et physique, économie, géologie et environnement, droit, sciences du comportement (pédagogie, sociologie et éducation), agronomie, médecine, sciences zoologiques, technologie industrielle. Environ 300 à 325 étudiants seront diplômés chaque année, après 4 ans d'études. Cette durée a été fixée par les autorités somaliennes dans le souci de fournir le plus rapidement possible au pays les cadres nécessaires, en particulier les médecins (1) dont la formation sera spécifiquement adaptée aux besoins locaux et axée sur la pratique. Pour une formation plus théorique ou plus spécialisée, des cours post-universitaires seront organisés sur place si possible; dans le cas contraire les étudiants seront envoyés à l'étranger pour une période restreinte.

Les études d'exécution des bâtiments ont été effectuées (sur financement FED) par un bureau local et la réalisation sera exécutée en régie avec une assistance technique expatriée très réduite (2 personnes) ce qui laisse espérer une économie de 40 à 45% par rapport à ce que coûteraient les mêmes travaux exécutés à l'entreprise - au reste, l'administration des Travaux publics intéressée a déjà à son actif de grandes réalisations : Ministères, hôtel, école, etc... On estime que les travaux pourraient être terminés en 1978.

Dès maintenant, le gouvernement cherche à réduire l'envoi de boursiers à l'étranger et a par exemple convenu avec la Commission que les bourses financées par l'aide communautaire seraient accordées pour des études sur place : ainsi, les 192 nouveaux boursiers bénéficiaires de cette aide en 1973 pour toute la durée de leurs études font-ils leurs études en Somalie même. Au point de vue coût, il faut noter que le coût annuel de la formation sur place (1200 u.c./an) est très inférieur à celui d'une formation en Europe (3.000 à 3.500 u.c./an selon les pays).

(1) Dans les 12 années à venir, 800 médecins nouveaux seront nécessaires pour répondre aux prévisions des autorités en matière d'assistance médicale gratuite à l'ensemble de la population.

Les puits au Niger⁽¹⁾

Depuis le début de ses activités, le Fonds Européen de Développement a porté une attention toute particulière à la réalisation de programmes d'hydraulique dans le triple objectif de donner aux hommes l'eau indispensable à leur survie, de rendre acceptables les conditions d'accès à cette eau, de leur procurer enfin les ressources en eau nécessaires au développement économique.

Grâce au FED, plus de 5.000 puits ont été construits dans les quinze dernières années dans les pays suivants : Mauritanie, Sénégal, Mali, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Togo, Dahomey et Tchad. A ce chiffre, il convient d'ajouter un nombre notable de forages, de mares permanentes, de petits barrages. Dans les premières années d'activité du FED, ces projets, dits d'hydraulique humaine, d'hydraulique villageoise ou d'hydraulique pastorale, étaient traités isolément, dans le seul but de fournir à l'homme et à son bétail l'eau nécessaire à sa survie. De plus en plus aujourd'hui, ces actions sont intégrées dans des programmes plus élaborés de développement de l'agriculture et de l'élevage. Ceci explique leur apparente réduction dans les statistiques publiées.

Il peut être intéressant de donner certaines informations concernant les dispositions adoptées pour la mise en oeuvre de ces projets d'hydraulique.

Initialement, ces projets étaient exécutés intégralement par de grandes entreprises européennes, seules capables d'ailleurs de faire face dans les courts délais fixés aux importants programmes financés. Il faut reconnaître que, dans l'ensemble, ces entreprises ont fait, quelquefois dans des conditions difficiles dues en particulier à la dispersion des ouvrages, un excellent travail et leur mérite doit être salué. Les progrès dans l'organisation des chantiers, une meilleure adaptation du matériel utilisé aux conditions d'exécution, enfin et surtout la libre concurrence entre les entreprises des Etats Associés et des Etats Membres ont permis d'année en année une sérieuse réduction des coûts. Le prix d'un mètre linéaire de puits a baissé de moitié, passant de 80.000/100.000 F. CFA à

(1) cf. Courrier de l'Association, n° 23, janvier-février 1974, ./.
Dossier : Maîtrise de l'eau et sécheresse dans le Sahel, pp. 12 à 44.
C'est de ce dossier que sont extraites les données qui suivent.
(Voir en particulier les articles de D.Vincent et R.Grégoire)

40.000/50.000 F. CFA, et permettant ainsi aux Etats Associés de disposer de deux fois plus de points d'eau pour le même investissement. Cette expérience s'est donc dans l'ensemble révélée positive.

Malgré cela s'est amorcée ces dernières années une évolution marquée de cette conception de travaux à l'entreprise. Les Etats Associés, conscients de l'importance vitale du secteur de l'hydraulique, ont en effet progressivement mis sur pied ou renforcé leurs organismes nationaux ayant pour tâche première l'entretien des points d'eau. Il a paru judicieux aux Etats de proposer à la Commission d'étendre l'activité de ces organismes également à la réalisation des importants programmes du FED.

L'intérêt consiste essentiellement dans une meilleure intégration du projet aux réalités locales, avec donc un meilleur "impact" sur l'économie du pays concerné. Les organismes nationaux acquièrent par ces travaux une expérience précieuse et en profitent pour renforcer leurs effectifs et leurs parcs de matériel, et donc leurs capacités d'entretien.

L'exécution en régie, sous la responsabilité directe des services nationaux, facilite en outre le recours au travail des populations. Dans ce cadre, ont pu être reprises avec un succès remarquable des actions d'investissement humain qui, dans d'autres circonstances, s'étaient soldées par des échecs.

A titre d'exemple concret, on peut citer le cas des projets de puits au Niger.

Le Niger est le pays qui a affecté la plus grande part d'aide communautaire au financement de projets d'hydraulique humaine et pastorale. Sur l'ensemble des trois FED auront été construits plus de 1.400 puits pour un coût total d'environ 3,4 milliards de F. CFA. La profondeur moyenne des puits pour l'ensemble de ces programmes atteint 48 mètres, et le coût moyen au mètre linéaire 50.000 F. CFA.. De plus, le FED a financé, pour un coût d'environ 50 millions de F. CFA, une étude générale portant sur l'établissement d'un programme d'hydraulique dans la zone sédentaire. Cette étude, effectuée en 1965, a abouti à l'établissement d'une liste de priorité pour l'équipement hydraulique des 2.000 villages de plus de 400 habitants de la zone.

- 3 -

Sur le 1er FED, a été financé un programme de 395 puits, tous implantés dans la zone Sud du pays (sud du 15ème parallèle). 270 de ces puits furent implantés dans des villages des zones de culture de l'arachide et du mil (dont 70 nouveaux villages permanents), 125 furent réservés à l'hydraulique pastorale. Ces puits atteignirent en moyenne une profondeur de 50 mètres.

Le 2ème FED contribua à l'exécution de deux programmes. Le premier porta sur la construction de 150 puits destinés à l'hydraulique villageoise, d'une profondeur comprise entre 20 et 95 mètres, implantés dans les régions de BIRNI N'KONNI, DAKORO, FILINGUE, MARADI, TAHOUA et NIAMEY. Concurrément une trentaine de puits de profondeur inférieure à 20 mètres furent réalisés par la population nigérienne. Le deuxième programme concerna la construction de 514 puits, d'une profondeur moyenne de 42 mètres, également implantés dans des villages de la zone sédentaire (au sud de l'isohyète 350 mm). Concurrément étaient construits environ 300 puits peu profonds par investissement humain et, sur un financement US/AID, 200 puits en zone nomade.

Sur le 3ème FED, outre la construction de puits dans le cadre du projet de développement rural de la région de Zinder (voir analyse de ce dernier projet // ^{annexe B3e}), a été financée la construction de 307 puits en zone rurale. Leur profondeur moyenne atteindra 65 mètres. Les travaux sont en cours (cf. encart).

Il est intéressant de noter, pour ces projets du 3ème FED, qu'il n'est pas prévu, à la différence des programmes antérieurs, d'en confier l'exécution à de grandes entreprises, et ce malgré l'accroissement des difficultés du fait des plus grandes profondeurs atteintes. L'exécution de ces projets est en effet confiée à l'Office nigérien des Eaux du Sous-Sol (OFEDES) avec la participation effective des populations.

L'OFEDES, établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, a été créé en 1963 avec comme tâche première l'entretien des puits et des forages en zones rurale et pastorale. Au fur et à mesure cet organisme a étendu son activité à l'élaboration des programmes et au contrôle de leur exécution, puis à l'exécution directe avec mise en oeuvre d'investissement humain. Il a ainsi à son actif la réalisation des 300 puits cités plus haut.

- 4 -

Confier à l'OFEDES les nouveaux programmes financés présente l'avantage de renforcer un organisme vital pour l'intérêt du pays et de permettre une meilleure participation de la population, avec comme conséquence un intérêt accru de celle-ci pour l'entretien des puits qu'elle a contribué à réaliser.

Il faut être lucide et reconnaître que le recours à cette formule pour le projet 3ème FED de 307 puits présente certains risques. Certes le programme a été étalé dans le temps (sur 3 ans alors qu'une entreprise aurait pu en venir à bout en 18 mois/2 ans), mais le rythme prévu de 100 puits par an reste relativement élevé. Compte tenu des autres financements envisagés, l'OFEDES devra réaliser 200 puits par an, ce qui représente une véritable performance. D'autre part, les difficultés techniques seront certaines, puisque plusieurs puits dépassent les 65/75 mètres.

L'OFEDES fournira les puisatiers, veillera à l'approvisionnement des chantiers et contrôlera l'exécution des travaux. La population, elle, fournira la main-d'oeuvre non qualifiée (10 ouvriers par puits), les matériaux locaux (sable, gravier), logera les puisatiers et entreposera les matériaux approvisionnés (ciment, fers à béton, etc ...).

Une particularité est à signaler : il a été prévu de rémunérer la main-d'oeuvre fournie par la population au-delà de 65 mètres de profondeur, pour tenir compte de la grande durée des travaux dans ce cas. Cette mesure est raisonnable et réaliste.

Les puits réalisés à l'entreprise ont coûté environ 65.000 F. CFA par mètre linéaire, alors que les puits en régie - formule OFEDES - sont évalués à 25.000 F. CFA, mais ces coûts ne sont pas exactement comparables puisque le second ne couvre pas la totalité des dépenses réellement engagées et que les conditions de base (en particulier la fiscalité) sont différentes.

Au point de vue technique, la conception des puits est classique : il s'agit de puits circulaires d'un diamètre de 1,80 m permettant à quatre

./.

- 5 -

usagers de puiser de l'eau simultanément (et, au stade de la construction, à 2 puisatiers de travailler de concert), faciles à construire grâce à l'emploi de buses en béton, et solides. Ils sont surmontés d'une dalle anti-bourbier de 2 m. de largeur et ont une margelle de 50 cm. Les puits pastoraux comprennent en outre 4 abreuvoirs. L'exhaure se fait de façon traditionnelle, au moyen de seaux tirés par des cordes : ce système est pénible pour l'utilisateur au-delà d'une certaine profondeur mais il est simple et a été choisi par les autorités nigériennes de préférence au pompage mécanique qui entraîne des frais d'entretien et des risques de réparations.

EncartLe projet de 300 puits (engagé en 1973)Le problème à résoudre

Dans tout le Niger il n'existe que deux cours d'eau permanents : le Niger (à l'ouest) et la Koumadougou (à l'est). En dehors des régions dans lesquelles ces cours d'eau sont accessibles et de la saison des pluies (4 mois), la sécheresse est totale de telle sorte qu'une grande partie de l'activité quotidienne des villageois est consacrée au puisage et au transport de l'eau. Les puits traditionnels, creusés par des moyens primitifs donc à une profondeur limitée, donnent des débits insuffisants et parfois même tarissent en saison sèche si les pluies précédentes n'ont pas été assez abondantes. Leur eau est de qualité médiocre. Pour les 9.000 villages existant au Niger, on ne compte que 4.000 puits modernes.

La politique nigérienne de l'eau

Elle est fondée sur :

- la recherche et l'exploitation rationnelle des ressources en eau,
- la couverture progressive de tout le territoire utile en puits, forages et adductions,
- la contribution des bénéficiaires aux dépenses d'investissement des installations modernes,
- la recherche d'une péréquation dans les charges incombant aux bénéficiaires.

L'intervention FED de 1973⁽¹⁾

300 puits répartis en zones rurales dans les départements de Niamey (20), Dosso (30), Tahoua (50) et Maradi (200).

La population touchée est d'environ 120.000 personnes. Les puits serviront également à l'alimentation pastorale (50.000 bovins, 100.000 ovins et caprins).

(1) Engagement de 1,754 mio. u.c.

Les villages où seront construits les puits ont été choisis par le Gouvernement⁽¹⁾ en fonction de leur degré de pénurie en eau, de leur nombre d'habitants, de la qualité de leur approvisionnement (distance puits-village, sécurité du débit, qualité de l'eau), de l'importance et des perspectives de leur agriculture et de leur élevage, de leur fonction sociale (école, dispensaire, marché) et après discussions au niveau des villages mêmes.

Parmi les villages choisis, deux tiers n'avaient aucun point d'eau à l'intérieur du village, et les autres ne disposaient que d'un puits traditionnel à faible débit.

Les effets attendus du projet

Ils seront les suivants pour la population concernée : satisfaction normale des besoins en eau (20 l/jour/habitant), amélioration de la condition féminine par diminution des trajets de portage de l'eau, disponibilité en temps de travail récupérable pour les cultures ou l'économie domestique, fixation et regroupement des populations dans les villages d'une certaine importance, amélioration de l'état sanitaire par la consommation d'une eau de meilleure qualité, aide à l'élevage par la fourniture d'une eau en quantité suffisante.

(1) A la lumière des recommandations formulées par l'étude générale financée par le FED.

BILAN DES PROJETS INDUSTRIELS (1)

	Abattoirs et frigorifiques (nombre)	Usines textiles (nombre)	Autres usines (nombre)	Lignes électriques (km)	Recherches minières (nombre de projets)
Burundi	-	-	2	-	2
Cameroun	-	1	2	-	-
R.C.A.	1	-	-	-	-
Congo	-	-	1	-	1
Côte d'Ivoire	-	2	-	-	-
Dahomey	-	-	3	-	1
Gabon	-	-	-	-	-
Haute-Volta	1	-	2	-	-
Madagascar	1	-	-	-	-
Mali	1	-	-	-	-
Maurice	-	-	-	-	-
Mauritanie	-	-	-	-	-
Niger	1	-	1	-	-
Rwanda	-	-	(2)	373	1
Sénégal	2	-	1	-	-
Somalie	-	-	-	-	-
Tchad	-	2	(2)	-	-
Togo	-	-	1	-	-
Zaire	-	-	-	409	-
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-	1
Nouvelle Guinée	-	-	-	-	1

(1) Non compris les usines déjà incluses dans les projets concernant d'autres secteurs.

(2) Financement d'une zone industrielle

LA CENTRALE ELECTRIQUE DE L'USINE TEXTILE DE GAROUA (CAMEROUN)

La Société cotonnière industrielle du Cameroun (CICAM), créée en 1964 entre des partenaires privés français et allemands et les Etats du Cameroun et du Tchad avec l'aide d'organismes de financement européens (FAC, CCCE, Kreditanstalt, BEI), a pour objet la réalisation et la gestion de deux usines textiles situées au Cameroun, une usine de filature et tissage à Garoua et une usine de manutention (finissage et impression) à Douala. Parallèlement, les mêmes partenaires ont d'ailleurs créé au Tchad une autre usine, cette dernière et les installations camerounaises ayant coordonné leur programme de production. Pour le Cameroun, la localisation à Garoua a été dictée par le double souci d'utiliser le coton local et de développer le nord du pays pour l'aider à combler son retard par rapport au sud. La production de ces usines est destinée au marché local, se substituant ainsi à des importations. L'usine de Garoua devait traiter 1000 t. puis 2.000 t. de coton-fibre (1) et employer 350 ouvriers.

La centrale électrique existant depuis 1957 à Garoua étant dès 1965 incapable de répondre à la seule consommation urbaine, son extension se révélait nécessaire puisqu'elle devait en outre alimenter l'usine textile. Le FED a donc contribué, par une subvention de 749.000 u.c., au déplacement et au réaménagement de la centrale (avec achat de nouveaux groupes pour atteindre l'extension de puissance souhaitée). Le financement par subvention était imposé par la nécessité d'éviter à la centrale les contraintes d'un amortissement financier, moins souple qu'un amortissement technique, et de maintenir

le prix de la force motrice fournie à l'usine à un niveau assez bas pour ne pas grever à l'excès les frais de fabrication, donc l'impossibilité de faire supporter au prix du kwh la charge des intérêts d'un prêt.

A titre d'exemple, il faut signaler qu'en 1965, lorsque le projet a été engagé, le kwh coûtait aux industriels européens environ 3,5 F-CFA et à Garoua 10 F-CFA (dans l'hypothèse d'un financement de la centrale par subvention et bien que le gouvernement ait décidé de détaxer le carburant nécessaire à la centrale), de telle sorte que le prix de la force motrice représentait en France 6% du prix de revient du

.../...

(1) soit, pour 1000 t, environ 6,7 mio de mètres de tissu.

mètre tissé, et 16% à Garoua. L'une des principales causes de cette différence est que la centrale de Garoua devait fonctionner sur du gas-oil importé, avec tous les frais de transport qu'impliquait la distance entre le nord-Cameroun et le port d'importation.

LISTE DES ETUDES GENERALES FINANCEES PAR LE 3e FED

Commercialisation fruits tropicaux

Industrialisation EAMA

Coût chantiers en Afrique

Débouchés oléagineux tropicaux

Etudes possibilités de développement en Afrique

Formation des prix en matière de travaux publics

Inactivation du virus bovipestique

Possibilités d'emploi du café "Robusta"

Utilisation de la graisse de cacao

Elaboration projet "Cahier général des charges"

Assistance technique - Secrétariat Général de l'UDEAC

Etablissement documentation à insérer dans les dossiers d'appel à la concurrence

Promotion commerciale des cuirs et peaux

Etude sur la promotion de vente des bananes

Rédaction d'un cahier de charges "type" pour l'équipement hospitalier

Etude "Organisation commune d'exportation des EAMA"

Amélioration et standardisation - projets architecturaux

Analyse des plans de développement des EAMA

Etude du marché du tapioca

Etude sur développement économique des EAMA

Etude sur les possibilités réelles de formation en Afrique

Etude sur création d'organismes africains et Malgache d'exportation

Etude méthodologique industries exportation

Présélection des industries d'exportation EAMA

Etude industries textiles EAMA

Etude exportations produits EAMA vers CEE

Experts "Traité CEAO"

UTILISATION DES AIDES A LA PRODUCTION DU 2e FED

Pays	Programmes		Soutien des prix (Engagements)	Amélioration structurelle (Engagements)
	Nombre	Montant global		
Cameroun	7	7.120	231	6.889
Centrafrique	6	5.056	2.653	2.403
Dahomey	5	3.513	668	2.845
Madagascar	5	22.280	1.401	20.879
Mali	6	4.072	-	4.072
Niger	5	4.503	527	3.976
Sénégal	9	34.444	14.708	19.736
Tchad	4	4.176	4.176	-
Togo	4	3.217	523	2.694
TOTAL	51	88.381	24.887	63.494

ANNEXE B 12

PROGRAMME COMMUNAUTAIRE DE PARTICIPATION DES EAMA A DES MANIFESTATIONS
COMMERCIALES INTERNATIONALES

(Situation au 1.1.1975)

ANNEES	Manifestations (nombre)		Nombre de participants (pays)	R é p a r t i t i o n						TOTAL
	Foire- Echantillon	Salon spécialisé		ETATS MEMBRES						
				All.	Grde Bret.	Bene lux	France	Italie	EAMA et Associés	
1968 à 1970	17	5	151	5		4	7	6		22
1971	14	4	95	2		2	3	4	7	18
1972	11	6	106	2		2	4	4	5	17
1973	11	5	105	4	1	1	3	2	5	16
1974	11	9	120	4	1	3	5	4	3 (1)	20
										<u>93</u>

(1) localisation : Dakar, Kinshasa, Dar-es-Salaam.

Eléments de comparaison pour la répartition des crédits
FED par pays

	PNB par habitant 1972 (en \$)	Population 1972 (milliers)	Crédits FED par habitant (en u.c.)	Pourcentage FED par rap- port au total FED des EAMA (au 31/12/74)	Pourcentage BIRD-IDA par rapport au total BIRD-IDA des EAMA (au 31/12/74)
	(1)	(1)			(3)
BURUNDI	67	3.615	16	3,04	1,04
CAMEROUN	202	5.786	28	8,83	13,43
R.C.A.	157	1.586	47	4,06	1,02
CONGO	295	1.123	59	3,58	5,66
COTE D'IVOIRE	340	5.227	30	8,48	10,66
DAHOMEY	106	2.783	24	3,65	2,18
GABON	363	950	67	3,46	3,84
HAUTE-VOLTA	72	5.497	19	5,64	2,52
MADAGASCAR	140	7.220	26	10,20	9,55
MALI	74	5.123	25	6,86	4,84
MAURICE	297	847	2 (2)	0,09 (2)	3,75
MAURITANIE	178	1.190	51	3,28	7,32
NIGER	93	4.132	26	5,83	1,81
RWANDA	64	3.786	15	3,06	1,84
SENEGAL	262	4.019	42	9,20	6,99
SOMALIE	79	2.895	25	3,89	4,30
TCHAD	84	3.716	24	4,90	1,99
TOGO	159	2.009	31	3,41	1,51
ZAIRE	101	19.326	8	8,54	15,76
TOTAL EAMA		80.830	23	100	100

(1) Chiffres BIRD, sauf pour le Gabon pour lequel la population indiquée par la BIRD (494.000) paraît fortement sous-estimée par rapport aux autres chiffres disponibles qui indiquent généralement 950.000 habitants.

(2) Chiffre donné pour information et non significatif puisque l'association de l'île Maurice n'a pris effet qu'en 1973.

(3) Source : Publications Banque mondiale.

ANNEXE C 2Détail du secteur Divers (en milliers u.c.)

	<u>1er FED</u>	<u>2ème FED</u>	<u>3ème FED</u>
Aides exceptionnelles	-	475	29.594
Tourisme	-	24	2.033
Promotion commerciale	-	1.445	7.142
Coopération technique générale et études générales	3.103	2.095	3.905
Autres (1)	11.626	25.150	30.323
	<u>14.729</u>	<u>29.189</u>	<u>72.997</u>

(1) Ces autres rubriques comprennent l'information et la documentation, l'organisation des colloques, le contrôle technique et les frais financiers et administratifs. Le personnel du siège du FED à Bruxelles n'est pas rémunéré sur le FED, mais sur le budget de la Commission, à titre de fonctionnaires de celle-ci.

Les frais financiers et administratifs imputés sur le Fonds ont représenté, pour le 1er FED par exemple, 10,4 millions d'u.c. - contrôle technique inclus - soit moins de 2 % des dépenses totales .

**Pourcentage des exportations des trois produits principaux
par rapport au total des exportations**

PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION (MOYENNES 1968-70)

SOUS REGION ET PAYS	POURCENTAGES DES EXPORTATIONS DES TROIS PRODUITS PRINCIPAUX						
	I	II	III	TOTAL			
AFRIQUE DE L'OUEST							
COTE D'IVOIRE	Café	30	Bois	21	Cacao	21	72
DAHOMY (1)	Huile de palme	35	Coton	11	Arachides	7	53
GAMBIE (2)(3)	Arachides	43	Huiles arachides	35	Fourrage	19	97
GHANA	Cacao	66	Bois	10	Diamants	4	80
GUINEE (4)	Fer (6)	90	Aluminium
HAUTE VOLTA (3)	Bétail	48	Coton	16	Arachides	6	70
LIBERIA (5)	Fer (6)	72	Caoutchouc	16	Diamants industr.	5	93
MALI (5)	Bétail	33	Coton	23	Poissons	14	70
MAURITANIE (5)	Fer (6)	88	Poissons (7)	6	Gomme, résines	2	96
NIGER (5)	Arachides	63	Bétail	12	Coton	5	80
NIGERIA (8)	Pétrole	71	Cacao	12	Arachides (9)	3	85
SENEGAL	Arachides (9)	57	Phosphates	8	Poissons (7)	6	71
SIERRA LEONE	Diamants	63	Fer	12	Noix palmistes	8	83
TOGO	Cacao	35	Phosphates	28	Café	17	80
AFRIQUE CENTRALE							
BURUNDI	Café	82	Coton	9	Tourteaux	1	92
CAMEROUN	Cacao	25	Café	23	Aluminium	9	67
CONGO	Bois	56	Diamants	20	Sucre (11)	7	83
GABON	Pétrole	36	Bois (10)	25	Manganèse	17	78
GUINEE EQUAT. (12)	Cacao	46
R.C.A.	Diamants	46	Coton	24	Café	17	87
RWANDA	Café	54	Etain	23	Tungstène	10	87
TCHAD (5)	Coton	79	Viande	7	Peaux	2	88
ZAIRE	Cuivre	61	Diamants	5	Café	4	70
AFRIQUE DE L'EST							
BOTSWANA (3)	Bétail (+ carcasses)	80	Peaux	7	Autres prod. animaux	7	94
ETHIOPIE	Café	58	Peaux	9	Légumes	9	76
KENYA	Café	25	Thé	16	Prod. pétroliers	12	53
LESOTHO (3)	Laines mohair	32	Bétail	22	Diamants	19	73
MADAGASCAR	Café	29	Vanille	9	Riz	9	47
MALAWI	Tabac	30	Thé	22	Arachides	11	63
MAURICE (3)	Sucre	92	Mélasses	3	Thé	3	98
SOMALIE	Bétail	56	Bananes	27	Peaux	7	90
SOUDAN	Coton	60	Gomme arabique	9	Arachides	6	75
SWAZILAND (2)(3)	Fer	26	Sucre	23	Bois	19	68
TANZANIA	Café	17	Coton	15	Sisal	10	42
UGANDA	Café	55	Coton	20	Cuivre	10	85
ZAMBIE	Cuivre	95	Zinc	2	Cobalt	1	98
"WEST INDIES"							
BAHAMAS (13) (3)	Prod. pétroliers	32	Ciment	12	Sucre et prod.	5	49
BARBADE (5)	Sucre et prod.	45	Prod. pétroliers	13	Mach. et équip. de tpt.	10	68
GRENADE (14) (3)	Cacao	40	Noix muscade	30	Bananes	24	94
GYANE (15) (3)	Bauxite et Alumine	48	Sucre et prod.	34	Riz	7	89
JAMAIQUE (16) (3)	Alumine	30	Bauxite	27	Sucre et prod.	12	69
PACIFIQUE							
FIDJI (17)	Sucre et prod.	56	Prod. pétroliers	11	Huile de coprah	5	71
SAMOA OCC.	Copra	43	Cacao	34	77

Source : Fonds européen de développement, Bruxelles 1974

ANNEXE C 4La situation de l'Afrique en matière de santé publiqueA - Espérance de vie dans quelques EAMA

Cameroun	43 ans
R.C.A.	40 ans
Côte d'Ivoire	41 ans
Dahomey	41 ans
Gabon	40 ans
Haute-Volta	37 ans
Madagascar	43 ans
Mauritanie	43 ans
Maurice	65 ans
Niger	43 ans
Togo	40 ans
Zaïre	43 ans

Source : OMS : Planification à long terme pour le renforcement des services de santé (document AFR/RC 24/7 du 13/5/74) p. 6.

ANNEXE C 4

B - Causes de décès d'après leur importance numérique dans quelques EAMA

	<u>no 1</u>	<u>no 2</u>	<u>no 3</u>
Burundi	infections parasitoses	rougeole	affections respiratoires
Côte d'Ivoire	rougeole	paludisme	entérite, diarrhées
Mali	paludisme	entérite, diarrhées	infections parasitoses
Niger	rougeole	méningite	hépatite
Togo	avitaminoses, carences	entérite, diarrhées	rougeole
Zaire	pneumonie	entérite, diarrhées	anémie

Source : *ibid.*, p. 13

ANNEXE C 4

C - Nombre d'habitants par lit d'hôpital et par
médecin dans quelques EAMA (1973)

1) Ensemble du pays	Nombre d'habitants	
	<u>par lit</u>	<u>par médecin</u>
Cameroun	270	17.900
Côte d'Ivoire	863	23.790
Dahomey	1.669	40.900
Haute-Volta	2.739	80.970
Madagascar	420	10.600
Mali	2.243	56.300
Maurice	346	6.720
Mauritanie	2.079	20.966
Niger	1.430	50.600
Somalie	570	19.000
Togo	686	32.770
Zaïre	526	?

2) Capitale seule :

Mogadiscio (Somalie)	3.300
Niamey (Niger)	2.800
Ouagadougou (Haute-Volta)	6.400

Source : Documents du FED

ANNEXE C 5Situation des transports dans les EAMA

	Densité aux 100 km ² (toutes routes)		Habitants par véhicule	
	<u>1958</u>	<u>1967</u>	<u>1958</u>	<u>1967</u>
Burundi	21,5	18,7	461 (1)	868
Cameroun	2,31	3,69	128	124
R.C.A.	2,75	3,13	204	162
Congo	2,36	3,21	82	61
Côte d'Ivoire	5,2	12,1	127	68
Dahomey	4,48	5,25	311	159
Gabon	1,93	...	96	54
Haute-Volta	6,02	6,08	906	478
Madagascar	4,96	6,7	145	96
Mali	0,93	1,02	585	484
Mauritanie	0,35	0,57	540	234
Niger	0,71	1,47	510	486
Rwanda	20,56	23,0	(1)	905
Sénégal	5,94	7,49	78	67
Somalie	0,45	1,93	300	239
Tchad	2,31	2,33	569	363
Togo	7,85	8,18	296	228
Zaïre	5,44	6,19	220	215

(1) Rwanda et Burundi ensemble

Source : Commission des C.E., Direction générale de l'aide au Développement :
Données de base sur les Etats africains et malgache associés, juillet 1968
(tableaux 23 et 24).

ANNEXE C 6Part des industries dans le P.I.B. (en %)

	<u>Part du secteur secondaire dans le P.I.B.</u>		<u>Part des industries manufacturières seules</u>	
	<u>Année</u>		<u>Année</u>	
Burundi	1965	5		?
Cameroun	1965	17	1963	9
R.C.A.	1961	13	1963	10,3
Congo	1958	21	1963	13,7
Côte d'Ivoire	1967	15	1965	8,9
Dahomey	1963	10		?
Gabon	1966	33	1963	5,6
Haute-Volta	1964	13	1964	1,1
Madagascar	1960	15	1960	5,2
Mali	1964	14	1962	0,6
Mauritanie	1964	4,5	1964	1,5
Niger	1964	11	1962	2,8
Rwanda	1963	11		?
Sénégal	1965	20	1965	9,4
Somalie		?		?
Tchad	1962	13	1963	3,6
Togo	1965	18	1964	3,9
Zaïre	1966	16	1964	22,1

Source : Commission des C.E., Direction générale de l'aide au développement :
Données de base... op. cit., tableaux 13 et 19.

ANNEXE C 7

MODES DE FINANCEMENT DES PROJETS DANS LES EAMA POUR LE
2ème ET LE 3ème FED : SUBVENTIONS,
PRETS SPECIAUX ET CONTRIBUTIONS A LA FORMATION DE CAPITAUX
A RISQUES
(situation au 1/1/75)

(en milliers u.c.)

	<u>2ème FED</u>		<u>3ème FED</u>		
	Subv.	Prêts spéc.	Subv.	Prêts spéc.	Contrib. à la form. de capit. à risques
Burundi	21.299	-	29.623	-	-
Cameroun	39.657	14.522	45.634	8.850	532
R.C.A.	27.230	-	29.036	-	-
Congo	20.157	-	17.507	3.060	-
Côte d'Ivoire	45.819	11.375	35.678	21.202	990
Dahomey	23.919	-	19.246	3.276	-
Gabon	18.065	2.500	17.508	7.756	-
Haute Volta	30.979	-	38.115	5.040	-
Madagascar	68.402	1.862	60.311	-	-
Mali	33.031	-	50.000	-	-
Maurice	(1)	(1)	1.651	-	-
Mauritanie	15.816	2.754	26.091	-	-
Niger	31.950	-	44.411	-	-
Rwanda	22.404	-	28.992	-	-
Sénégal	60.525	1.000	59.031	4.293	972
Somalie	27.095	-	34.033	-	-
Tchad	32.299	1.215	28.392	-	-
Togo	19.824	-	26.428	-	-
Zaïre	66.886	9.000	54.914	5.803	-

(1) non encore associé.

ANNEXE D 1

PART DU FED DANS CERTAINES INFRASTRUCTURES DES EAMA EXISTANT
(OU EN COURS D'AMENAGEMENT)⁽²⁾ EN 1974

A. AMENAGEMENTS AGRICOLES OU CULTURES AMELIOREES (ha)

	<u>Cultures vivrières</u>		<u>Cultures industrielles</u>	
	<u>Total</u>	<u>dont FED</u>	<u>Total</u>	<u>dont FED</u>
BURUNDI	282.000(1)	2.670	(1)	4.365
CAMEROUN	?	8.000	?	120.350
RCA	392.000	10.000	163.435	160.000
CONGO	84.000	-	51.350	2.500
COTE D'IVOIRE	1.340.000	63.000	1.709.000	121.000
DAHOMEY	?	15.000	?	92.600
GABON	100.000	-	35.000	20
HAUTE VOLTA	2.075.600	1.002.000	177.900	20.250
MADAGASCAR	?	80.500	?	11.860
MALI	1.588.000	56.700	151.500	88.200
MAURICE	?	-	?	-
MAURITANIE	?	3.900	?	-
NIGER	?	262.500	?	150.000
RWANDA	?	5.000	?	39.450
SENEGAL	1.164.000	264.250	1.097.000	807.500
SOMALIE	?	-	?	40
TCMFD	?	-	?	300.000
TOGO	340.000(1)	5.000	(1)	28.500
ZAIRE	?	48.440	?	4.750

(1) Cultures vivrières et industrielles.

(2) Les travaux en cours seront terminés d'ici à 1980.

B. ROUTES BITUMÉES (Km.)

	<u>TOTAL</u>	<u>DONT FED</u>
BURUNDI	342	144
CAMEROUN	?	368
RCA	273	175
CONGO	472	301
COTE D'IVOIRE	3.122	206
DAHOMEY	824	257
GABON	1.288	133
HAUTE VOLTA	567	567
MADAGASCAR	?	776
MALI	1.607	895
MAURICE	?	-
MAURITANIE	560	204
NIGER	?	928 (1)
RWANDA	?	-
SENEGAL	2.576	687
SOMALIE	2.156	338
TCHAD	?	249
TOGO	990	668
ZAIRE	?	456

(1) D'après des comptages routiers, le trafic a augmenté de 1965 à 1969, sur les divers tronçons aménagés par le FED, de 106 % (tronçon Takiéta - Zinder) à 363 % (tronçon Guidam - Roundji - Maradi).

C. NOMBRE DE CLASSES OU D'ÉCOLES

	Classes primaires		Ecoles secondaires		Ecoles techniques		Ecoles normales		Instituts supérieurs	
	Total	dont FED	Total	dont FED	Total	dont FED	Total	dont FED	Total	dont FED
BURUNDI	3.666	35	19	-	14	2	19	-	2	2
CAMEROUN	?	1.014	?	3	?	6	?	-	?	2
RCA	3.297	216	358 (1)	24 (1)	13	2	3	-	3	2
CONGO	4.276	-	67	13	27	-	55	-	3	1
COTE D'IVOIRE	12.180	92	1.800 (1)	1	?	-	?	-	?	3
DAHOMY	4.905	20	889 (1)	3	34 (1)	-	?	-	38 (1)	-
GABON	686	-	362 (1)	-	93 (1)	7	20 (1)	-	15 (1)	-
HAUTE VOLTA	2.254	50	38 (2)	-	(2)	2	?	-	?	1
MADAGASCAR	?	135	?	12	?	7	?	2	?	-
MALI	?	-	?	1	?	1	?	1	?	-
MAURICE	?	-	?	3	?	-	?	-	?	1
MAURITANIE	912	196	15	11	4	-	1	-	2	-
NIGER	?	50	?	5 (3)	?	1	?	-	?	1
RWANDA	?	42	?	1	?	1	?	-	?	-
SENEGAL	6.022	441	1.570 (1)	-	?	4	?	-	6	1
SOMALIE	?	-	?	5	?	1	?	1	?	1
TCHAD	?	100	?	-	?	4	?	-	?	1
TOGO	5.146	30	642 (1)	6	?	2	-	-	1	-
ZAIRE	?	-	?	1	?	-	?	7	?	2

(1) Nombre de classes - En moyenne, on compte environ 12 classes par école secondaire.

(2) Secondaire et technique ensemble.

(3) les effectifs de ces établissements représentent environ les 2/3 des effectifs totaux du secondaire au Niger.

D. NOMBRE DE LITS D'HÔPITAUX (toutes catégories de formations)

	<u>TOTAL</u>	<u>DONT FED</u>
BURUNDI	4.350	248
CAMEROUN	?	1.408
RGA	3.140	148
CONGO	5.541	475
COTE D'IVOIRE	8.525	495
DAHOMY	?	300
GABON	3.868	705
HAUTE VOLTA	2.864	480
MADAGASCAR	?	1.136
MALI	3.554	144
MAURICE	?	-
MAURITANIE	?	333
NIGER	2.935	541
RWANDA	?	-
SENEGAL	5.729	270
SOMALIE	5.160	730
TCHAD	?	2.276
TOGO	3.010	43
ZAIRE	?	300

BIBLIOGRAPHIE

I. PERIODIQUES :

- Afrika Verein
- Agence camerounaise de presse
- Bulletin d'Afrique de l'A.F.P.
- Communautés et Continents
- Courrier de l'Association
- Le Courrier Communauté Européenne - ACP
- Daho Express
- Documents Communauté Européenne
- Ediafrie - La documentation française
 - L'industrie africaine en 1970
 - L'industrie africaine en 1973
- L'Express
- Financial Times
- Frankfurter Allgemeine
- Industries et Travaux d'Outre mer
- Jeune Afrique
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens
- Le Monde
- Le Monde Diplomatique
- Moniteur africain
- Revue du Développement international
- La revue du Marché Commun
- Revue française d'études politiques africaines
- Sélection gabonaise
- Le Soir
- Sunday Times
- La Vie du rail outre-mer
- West Africa

Paris 1971 et 1974

II. PUBLICATIONS DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES :

- Afrique tropicale - indicateurs socio-économiques (Bruxelles 1973)
- L'aide européenne au développement
- L'aide au développement - Fresque de l'action communautaire, demain
- L'aide publique octroyée aux pays en voie de développement par les pays industrialisés (1960-1965) sept. 1966 - rev. 1
- Communication de la Commission au Conseil relative à la contribution de la Communauté à la Conférence alimentaire mondiale
- Le concours de la Communauté Européenne à l'industrialisation des pays en voie de développement - Bruxelles - mars 1975
- Données de base sur les Etats africains et malgache associés - 1968
- Fonds européen de développement - Bruxelles 1974
- Fonds européen de développement - Situation annuelle des projets en exécution : 1er FED - 2ème FED et 3ème FED - Bruxelles - publ.annuelle
- Le Fonds Européen de Développement : de l'introduction du projet à son exécution - édit.revisée : Bruxelles 1973
- Memorandum sur une politique communautaire de coopération au développement - Programme pour une première série d'actions - Brux.1972
- Rapport général sur l'activité des Communautés Européennes - Bruxelles - rapport annuel
- Traité de Rome et Convention d'application
- Première Convention de Yaoundé et textes annexes
- Deuxième Convention de Yaoundé et textes annexes
- Convention de Lomé

III. LIVRES ET DOCUMENTS DIVERS

- J.M. ALBERTINI : Les mécanismes du sous-développement
(Economie et Humanisme, Paris 1967)
- I. ARNON : Crop production in dry regions
(Leonard Hill - London 1972)
- Dr. Louis Paul ANJOULAT : -Action sociale et Développement
Armand Colin - Paris 1969
-Santé et Développement en Afrique
Armand Colin - Paris 1970
- P. BIARNES
P. DECRAENE et
P. HERREMAN : L'année politique et économique africaine 1973
Société africaine d'édition - Dakar 1974
- Klaus BILLERBEEK : Européanisation de l'aide au développement
Institut allemand du développement - Berlin 1973
- BIRD : Work Bank Atlas (Washington 1974)
Annual meetings of the boards of governors - Nairobi 1973
- 8è Congrès flamand des Sciences Economiques -
Gand - 19/20 mai 1967 : L'aide au développement - comptes rendus
SERUG - Université de Gand - 1967
- J. FERRANDI : Agriculture et industrialisation
(Conférence à l'Institut agronomique de Gembloux
15 septembre 1972)

"Assistance et Association"
(Communication à l'Académie des Sciences d'outre-mer
Paris - 22.5.64)

L'Association, aventure ou nécessité ?
(Conférence au Patronat français)
Paris : 13.4.67

La Communauté économique européenne et l'assistance
technique (exposé devant le 2ème Congrès international
de l'orientation à la fonction internationale)
Paris - 22 nov. 1963

Le développement de l'économie rurale des pays associés
à la CEE (exposé prononcé au Congrès de la CECA,
Luxembourg - 25/26 oct. 1966)
document ronéotypé - 1966

L'efficacité de l'aide au développement.
Pourquoi la présenter comme un dialogue de sourds ?
in : Les problèmes de l'Europe (extrait n° 34 - 1966)
Paris - 1966

L'Intervention de la CEE dans les pays associés
(Communication faite à la conférence économique
africaine et malgache - Marseille - 18/20 oct. 1962)
Commission des C.E. - Bruxelles - 1962

La politique routière du Fonds Européen de
Développement (conférence donnée au 5è Congrès mondial
de la Fédération routière internationale)
Londres - 18/24 sept. 1966

La technique occidentale et l'aide au développement -
~~in~~ Conférence à l'Associazione Nazionale Costruttori
Edili - Brescia - mars 1975

- P.F. GOMIDEDEC : Les systèmes politiques africains - 2 tomes
Librairie générale de droit et de jurisprudence
Paris 1971 et 1974
- Pierre GOUROU : Les pays tropicaux
Presses Universitaires de France - Paris 1966
- Haut Commissariat de la République française en Afrique occidentale
française : AOF 1957 (Clichy 1957)
- H. HENDUS : Stabilisation des prix, garantie des investissements,
renouvellement de la Convention de Yaoundé (exposé au
Cercle France Outre-mer) - Paris 16.12.66
- IPALMO : Una Nuova Associazione fra Europe dei Nove e Africa-Atti
del Convegno organizzato dell'Ipalmo - Milano 20/30 Marzo 1974
Roma, IPALMO, 1974
- R. LEMAIGNEN : L'Europe au berceau - Souvenirs d'un technocrate
Plon - Paris - 1964
- Robert Mc NAMARA : Une vie meilleure pour deux milliards d'hommes
Denoël - Paris - 1973
- MR. METZGER : Bilan de la coopération financière et technique au
sein de l'association CEE/EAMA
Communautés Européennes : bureau de Paris : 1968
- Ministère de la France d'Outre-mer : Outre-Mer 1958 - (Paris 1959)
- Nations Unies - ECOSOC, Economic Commission for Africa -
Survey of economic and social conditions in Africa, 1974
- O.C.D.E. : Coopération au développement : examen 1974 - Paris 1974
- O.C.D.E. - Direction de l'aide au développement
Etude de l'effort propre - Synthèse des résultats de
travaux analytiques sur l'effet propre des pays en voie
de développement dans le domaine économique et social
Paris 1973
- OCIPE : Rapport du Colloque sur la Communauté Européenne et
l'Agriculture du tiers monde - Bruxelles 1974
Lettre de l'OCIPE - KASEF Dienst n° 43-44 - 16.9.74
- MR. ROCHEREAU : Les problèmes soulevés par les relations entre les
Etats africains et malgache et la CEE
(discours prononcé à la Journée de l'Afrique organisée
par l'Africa Institut, La Haye - 29.10.62)
Commission des C.E. - Bruxelles - 1962
- MR. SCHMIDT-OHLENDORF : Structure et fonctionnement de la coopération
financière et technique entre la Communauté
Economique Européenne et les Etats Africains
et Malgache associés - Thèse de doctorat
Université de Paris II, s.d.
- MR. ARNOST TAUBER : Alternatives in Development
Some remarks on the transfer of technique and
technology to the developing countries
Pergamon Press - Oxford - 1974